
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
(SECRÉTARIAT AUX ÂÎNÉS)

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 1

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
1. Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus : a) par tranche d'âge ; b) par région ; c) pour le Québec.	11
2. Sommes dédiées aux personnes âgées pour 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : a) par programme ; b) par région ; c) <i>per capita</i> .	13
3. Ventilation du budget accordé au Secrétariat aux aînés pour 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	15
4. Effectifs du Secrétariat aux aînés, par catégorie d'emploi pour 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	16
5. Études produites par le Secrétariat aux aînés en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.	17
6. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du Secrétariat et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2019-2020. Indiquer : a) le lieu ; b) le coût ; c) la ou les dates de participation ; d) le nombre de participants ; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ; f) le nom de la formation ou de l'activité.	18
7. Liste et copie des sondages effectués par le Secrétariat aux aînés en 2019-2020, en indiquant les coûts, le sujet, le questionnaire et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.	19
8. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le Secrétariat aux aînés en 2019-2020. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.	20
9. Liste de tous les organismes aînés ayant reçu une subvention du ministère de la Santé et du SA en 2019-2020, par région, par programme.	21
10. Liste des mesures fiscales disponibles pour les aînés en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	27

11.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du Trésor pour l'année 2020-2021 (crédits de fonctionnement et de transfert).	28
12.	Une copie des mémoires déposés par la ministre depuis le 18 octobre 2018 (partie accessible).	29
13.	Concernant le programme Municipalité amie des aînés : a) liste des municipalités et des sommes accordées par municipalité en 2019-2020 ; b) le taux de couverture des municipalités amies des aînés au Québec ; c) le nombre de municipalités qui ne sont pas en démarche MADA ; d) le financement total octroyé par le Secrétariat aux aînés depuis 2008 dans le programme.	62
14.	Liste des projets soutenus et des montants accordés dans le cadre du programme Québec ami des <i>aînés</i> en 2019-2020 et budget prévu pour le programme en 2020-2021.	63
15.	Fournir un état de situation des nouvelles actions entreprises à la suite du Forum sur la lutte contre l'intimidation pour le volet « aînés », ainsi que les montants octroyés pour chacune des actions en 2019-2020.	75
16.	Pour chacune des 52 mesures du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022, indiquer : a) si les mesures sont en vigueur et depuis quand ; b) les dépenses réelles en 2018-2019, ventilées par mesure ; c) quel montant a été alloué à chaque mesure en 2019-2020 ; d) les prévisions, par mesure, pour 2020-2021.	76
17.	Concernant la campagne sur la maltraitance envers les aînés 2019-2020 : a) l'agence qui a obtenu le contrat ; b) les coûts de production de la campagne ; c) Le coût du placement publicitaire ventilé par type de média (web, télé, radio, imprimé) ; d) Dates de diffusion et durée de la campagne.	77
18.	Composition du comité national directeur de l'entente-cadre nationale pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et liste des rencontres, avec les dates, en 2019-2020.	78
19.	Indiquer la date de mise en place de chacun des processus d'intervention concertés suivants ou les prévisions : a) première phase : i. Montréal ; ii. Capitale-Nationale ; iii. Laval ; iv. Chaudière-Appalaches ; v. Estrie ; vi. Saguenay-Lac-Saint-Jean ; vii. Mauricie-Centre-du-Québec. b) deuxième phase : i. Abitibi-Témiscamingue ; ii. Bas-Saint-Laurent ; iii. Lanaudière ; iv. Montérégie ; v. Laurentides ; vi. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ; c) troisième phase : i. Nord-du-Québec ; ii. Côte-Nord ; iii. Outaouais ; iv. Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.	79

20.	Statistiques les plus récentes pour chacune des ententes sociojudiciaires actuellement en vigueur :	81
	a) le nombre de signalements par région ; b) le nombre de déclenchements de procédures d'intervention concertées par région ; c) le nombre de victimes par région ; d) l'âge moyen des victimes par région ; e) le lien entre l'agresseur et la victime (statistiques par région) ; f) la compilation des types de maltraitance (physique, psychologique, financière, etc.) (statistiques par région) ; g) la provenance des déclenchements des procédures (police, curateur, santé, etc.) (statistiques par région) ; h) le nombre de procédures qui ont mené à des accusations (statistiques par région) ; i) le nombre de procédures qui ont mis fin aux situations de maltraitance à la suite de l'intervention de l'équipe d'intervention (statistiques par région) ; j) délais d'intervention entre le signalement et la première rencontre de l'équipe d'intervention (statistiques par région) ; k) délais entre l'ouverture et la fermeture du dossier (statistiques par région).	
21.	Sur l'ensemble des procédures d'interventions concertées ouvertes en 2019-2020, le nombre de situations qui a nécessité une intervention directe de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et spécifier la nature des actions posées par la CDPDJ.	82
22.	Ligne Aide Abus Aînés : a) statistiques concernant le nombre d'appels reçus par année depuis 3 ans (statistiques d'appels hebdomadaires et mensuels), par région ; b) la proportion des appels qui concernent la maltraitance matérielle ou financière, la violence psychologique et la violation des droits ; c) statistiques sur la provenance des appels (victime, témoins, intervenant du réseau de la santé, etc.) ; d) les sommes investies par année en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	83
23.	Liste des mesures et des sommes accordées pour améliorer l'accès à l'information aux services gouvernementaux pour les personnes âgées en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	84
24.	Liste des actions gouvernementales et des sommes accordées pour lutter contre le suicide chez les aînés en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	85
25.	Liste des nominations effectuées à la société de gestion L'Appui depuis le 1 ^{er} avril 2019.	86
26.	Sommes dédiées à L'Appui pour chaque année depuis la création de l'APPUI, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	87
27.	Solde de l'Appui en date du 31 mars 2020.	88
28.	Nombre de projets financés et le nombre de proches aidants rejoints par le biais des Appuis régionaux en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	89
29.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Bas-Saint-Laurent pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	90
30.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	91

31.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Capitale-Nationale pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	92
32.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Saguenay – Lac-Saint-Jean pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	94
33.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Centre-du-Québec pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	96
34.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Chaudière-Appalaches pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	98
35.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Côte-Nord pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	100
36.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Estrie pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	101
37.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Montréal pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	102
38.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Mauricie pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	104
39.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Lanaudière pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	105
40.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Laurentides pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	106
41.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Laval pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	108
42.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Nord-du-Québec pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	109
43.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoint et des montants octroyés à chacun par L'Appui Outaouais pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	110
44.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	111
45.	Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Montérégie pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	112
46.	Nombre de proches aidants soutenus grâce aux projets financés par les Appuis par année, depuis la création de l'APPUI.	114
47.	Nombre de proches aidants en attente de soutien, ventilé par région.	115

48.	Pour chacune des 85 mesures contenues dans le Plan d'action 2018-2023 « Un Québec pour tous les âges », indiquer : a) si ces mesures sont en vigueur et depuis quand ; b) quel montant a été alloué à chaque mesure depuis le début du plan ; c) les prévisions d'investissement pour 2020-2021 pour chaque mesure.	116
49.	Actions réalisées et sommes investies pour favoriser de saines habitudes de vie chez les aînés en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	117
50.	Ventilation des sommes accordées au Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	118
51.	Concernant le Comité national d'éthique sur le vieillissement : a) la liste des membres du comité ; b) les mandats actuellement en cours au CNEV.	119
52.	Concernant les « Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables » (ITMAV) : a) financement par ITMAV ; b) nombre d'ITMAV par région, par année, pour les 5 dernières années ; c) financement accordé par organisme, par région, pour les 5 dernières années ; d) les prévisions pour 2020-2021.	120
53.	Montants totaux octroyés aux Tables de concertation régionales en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021 ainsi que la ventilation par région.	121
54.	Montant versé à la Conférence des tables de concertation des aînés en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	122
55.	Liste des rencontres de la ministre avec les tables de concertation ou la Conférence des tables des aînés depuis le 18 octobre, ventilée par région en indiquant la date et l'ordre du jour.	123
56.	Concernant l'offre alimentaire pour les aînés en CHSLD : a) Montant supplémentaire octroyé pour améliorer l'offre alimentaire pour 2020-2021.	124
57.	Nombre de préposés aux bénéficiaires en CHSLD en 2019-2020 : a) ventilé par région ; b) prévisions du nombre d'embauches pour 2020-2021 et sommes réservées pour les embauches.	125
58.	Échelle salariale d'un préposé aux bénéficiaires en CHSLD public et prévisions des augmentations.	126
59.	Effectif total de l'équipe de soins en CHSLD en 2019-2020 ventilé par corps d'emploi.	127
60.	Effectif prévu de l'équipe de soins pour les 2600 places en maison des aînés ;	128
61.	Nombre de visites réalisées en CHSLD en 2019-2020 en ventilant l'information par type d'établissement (publics, privés conventionnés et privés non conventionnés) et par région.	129
62.	Mesures mises en place depuis le 18 octobre dernier pour recruter des préposés aux bénéficiaires.	130
63.	Le nombre d'heures travaillées par les préposés aux bénéficiaires en CHSLD en ETC en 2019-2020.	131

64.	La liste des visites surprises effectuées par la ministre responsable des aînés depuis le 1 ^{er} avril 2019 : a) établissement visité ; b) date et heure de la visite ; c) Indiquez si la visite était surprise ou annoncée ; d) personnes rencontrées ; e) personnel de cabinet qui accompagnait la ministre ; f) personnel du ministère qui accompagnait la ministre ; g) frais de déplacement de la ministre et des membres de son personnel de cabinet ; h) observations effectuées par la ministre et son personnel ; i) correctifs apportés par l'établissement à la suite de la visite surprise de la ministre.	132
65.	Concernant la phase 2 de la démarche Optimisation des pratiques, des usages, des soins et des services — Antipsychotiques (OPUS – AP) : a) la liste des 134 CHSLD participants ; b) les sommes accordées pour la phase 2, ventilées par CHSLD.	133
66.	Le nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD public, ventilé par région, avec le délai d'attente moyen par région et au Québec.	137
67.	Tableau indiquant le nombre d'usagers et délai moyen (en jour) pour une place en CHSLD public et privé, par établissement, selon les groupes de profils — en excluant la localisation en CHSLD au moment de la demande, ventilé par établissement.	138
68.	Tableau indiquant l'évolution périodique du nombre de demandes en attente en hébergement pour une place en CHSLD en effectuant un comparatif des périodes 2016-2017 à aujourd'hui.	139
69.	Le nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD ventilé en fonction du lieu de résidence actuel (RI, RTF, hôpital, résidence, etc.), par région et au Québec.	140
70.	Tableau indiquant le nombre de nouvelles ressources embauchées en CHSLD dans les établissements depuis le 18 octobre 2018, ventilé par établissement, en indiquant le nombre total de ressources, le nombre de nouvelles ressources embauchées et le nombre de postes en affichage ou en dotation.	141
71.	Tableau indiquant l'évolution de l'effectif de l'équipe de soins en CHSLD en ETC depuis 2017, par année civile.	142
72.	Tableau indiquant l'évolution de l'effectif de préposés aux bénéficiaires en CHSLD en ETC depuis 2017, par année civile.	143
73.	Sommes prévues pour les repas en CHSLD en 2020 et prévisions pour 2021.	144
74.	Concernant les Maisons Gilles Carle : a) plan de déploiement des 8 maisons Gilles Carle pour les 4 prochaines années en indiquant le nombre de places par maison, par région ; b) financement du gouvernement par maison, par année, par région, ventilé de la façon suivante : i. financement en services ; ii. financement en infrastructure ; iii. financement en frais de gestion. c) prévisions d'investissement pour 2020-2021.	145
75.	Concernant le comité interministériel sur le soutien des proches aidants : a) composition du comité ; b) nombre de rencontres depuis le 18 octobre 2018 avec la date, les personnes présentes ainsi que l'ordre du jour.	146
76.	Sommes prévues par année pour la Politique nationale sur la proche aidance.	147

77.	Le nombre de proches aidants âgés de moins de 18 ans, ventilé par région ;	148
78.	Le <i>Plan budgétaire du Québec — Mars 2019</i> prévoyait des sommes additionnelles de 21 M\$ par année dès 2019-2020 pour les proches aidants. Veuillez ventiler les 21 M\$ investis en 2019-2020 en indiquant la mesure mise en place et les sommes accordées.	149
79.	Le 11 juin 2019, la ministre responsable des Aînés annonçait la bonification du Programme de soutien aux familles des personnes présentant une déficience. Depuis le 11 juin 2019, veuillez nous indiquer : a) Le nombre de familles qui ont fait la demande du 100 \$ additionnel, ventilé par région ; b) Le nombre de familles qui se sont fait refuser le montant de 100 \$ additionnel, ventilé par région ; c) Le nombre de familles qui ont eu droit au 100 \$ additionnel, ventilé par région ; d) Le montant total versé par le gouvernement pour les familles qui ont eu droit au 100 \$ additionnel.	150
80.	Liste des mesures de gériatrie sociale mises en place depuis le 18 octobre et sommes accordées pour 2019-2020.	152
81.	Concernant le projet pilote de gériatrie sociale annoncé le 3 juin 2019, veuillez nous indiquer : a) la durée du projet pilote ainsi que la région ciblée ; b) la ventilation du 1,3 M\$ annoncé, ventilé par année ; c) le nombre de ressources additionnelles en place depuis la mise en place du projet pilote ; d) le nombre d'aînés vulnérables rejoints depuis la mise en place du projet ;	153
82.	Travaux entourant la bonification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile. a) La liste des rencontres effectuées entre le cabinet de la ministre responsable des Aînés et le cabinet du ministre des Finances en indiquant les dates et les personnes présentes ; b) La liste des rencontres effectuées entre le ministère de la Santé et le ministère des Finances en indiquant les dates et les personnes présentes ; c) Les avis et études produites par le ministère des Finances et le ministère de la Santé ; d) Les simulations de calculs effectués ; e) L'ensemble des correspondances entre le ministre des Finances et les ministres de la Santé et des Aînés à ce sujet.	154

83.	Maison des aînés :	155
	a) liste des rencontres de la ministre pour discuter des maisons des aînés depuis le 18 octobre 2018 en indiquant le nom des personnes rencontrées, leur fonction et leur organisme ; b) plan de déploiement des 30 maisons des aînés d'ici 2022 en indiquant le nombre de places par année, par région ; c) les sommes prévues par année, en infrastructures et en ressources humaines, pour les 5 prochaines années ; d) Le ratio personnel résident prévu pour les maisons des aînés ; e) le nombre de maison des aînés et de maisons alternatives ouvertes en indiquant le nombre de places, par région ; f) le nombre de maisons des aînés actuellement en construction en indiquant la région, le nombre de places et l'échéance ; g) La liste des terrains achetés pour les maisons des aînés et les maisons alternatives en indiquant les coûts d'acquisition du terrain, l'évaluation municipale et la région ; h) Les délais de construction moyens prévus pour une maison des aînés i) L'état d'avancement des travaux entourant la première maison des aînés de 42 lits à Sainte-Élisabeth et les prévisions budgétaires pour 2020-2021 pour le projet ; j) L'échéancier global des maisons des aînés ; k) Le coût par place en service pour une maison des aînés ; l) Le coût par place en service pour une maison alternative ; m) Le nombre de préposés aux bénéficiaires nécessaire pour la réalisation des 2600 places en maison des aînés	
84.	État d'avancement des travaux entourant l'élaboration d'une politique d'hébergement de longue durée ;	159
	a) Liste des rencontres effectuées en indiquant les personnes rencontrées et les dates ; b) Les ordres du jour des rencontres de travail ; c) L'échéancier des travaux entourant l'élaboration de la politique.	
85.	Concernant la transformation des 2500 places en CHSLD :	161
	a) La liste des CHSLD qui seront transformés en indiquant la région, b) le nombre de places par CHSLD c) L'échéancier d) Les sommes prévues.	
86.	Travaux entourant la mise en place de l'alerte Silver :	163
	a) liste des rencontres entre le MSSS et le MSP ; b) plan de déploiement ; c) sommes prévues par année pour l'implantation de l'alerte Silver.	
87.	Concernant le nouveau programme de Soins buccodentaires :	164
	a) ventilation 10 M\$ par année, par région ; b) nombre d'hygiénistes dentaires et dentistes attitrés au déploiement du programme par région ; c) cibles du programme, par année (nombre de visites par résident) en indiquant si les cibles ont été atteintes ; d) le nombre d'aînés qui ont été rejoints par le nouveau programme depuis sa mise en place, ventilé par région.	

88.	Programme d'allocation directe :	166
	a) ventilation détaillée du budget du programme au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020, par région et par établissement ; b) nombre de demandes au 31 mars 2016, au 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020 ; c) nombre de bénéficiaires du programme au 31 mars 2016, au 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020 ; d) nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2016, au 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020 ; e) nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme ; « Chèque emploi-service » à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies au 31 mars 2016, au 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020.	
89.	Plan de services intégrés pour les personnes âgées. État de situation des annonces effectuées autour de ce plan et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	167
90.	Depuis le 18 octobre 2018, liste des mesures mises en place pour inciter le retour sur le marché du travail pour les travailleurs expérimentés. Veuillez indiquer si la mesure a été réalisée.	168
91.	Le nombre de résidences privées pour âgés qui ont fermé en 2019-2020, ventilé par région avec le nombre d'unités par résidence.	169
92.	Le nombre de petites résidences de moins de 50 unités qui ont fermé en 2019-2020.	170
93.	Mesures mises en place depuis le 18 octobre 2018 pour soutenir les petites résidences pour âgés de moins de 50 unités.	171
94.	Concernant le groupe d'intervention RPA : a) composition du groupe d'intervention ; b) date des rencontres ; c) sujet des rencontres ; d) ordre du jour.	172
95.	Nombre d'inspecteurs au MSSS dédiés aux inspections des établissements pour âgés.	173
96.	Nombre d'inspections réalisées dans les établissements pour âgés en 2019.	174
97.	Délai moyen d'inspection, par région, par type d'établissement (CHSLD, RPA, RI, etc.).	175
98.	Le nombre de bourses versées depuis la mise sur pied du programme de bourses destiné aux préposés aux bénéficiaires (PAB) annoncé le 14 août 2019, ventilé par établissement et par région.	176
99.	Le nombre d'équipes volantes mises en places en 2019 pour aider les CHSLD pour contrer la pénurie de main-d'œuvre par région. Veuillez également identifier le nombre de personnes par équipe volante.	177
100.	Le taux de couverture actuel des besoins en CHSLD pour les personnes âgées, ventilé par région ;	178
101.	Le taux de couverture projeté par année, pour les cinq prochaines années, pour les besoins en CHSLD/Maisons des âgés, ventilé par région	179

102. Le 26 novembre 2019, le gouvernement annonçait 2,6 G\$ pour les maisons des aînés. Veuillez ventiler le 2,6 G\$. 180
103. Concernant l'enveloppe de 5 M\$ annoncée le 23 février 2020 par la ministre, veuillez indiquer : 181
- a) Le montant prévu par CHSLD
 - b) Les montants prévus par région ;
 - c) Les montants prévus pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.
104. Concernant les demandes d'exonération dans le programme de contribution des adultes hébergés en CHSLD en 2019-2020, veuillez indiquer : 183
- a) Le nombre de demandes d'exonérations reçues en 2019-2020 ;
 - b) Le nombre de demandes acceptées 2019-2020 ;
 - c) Le nombre de demandes de réévaluation effectuées en 2019-2020 ;
 - d) Le nombre de demandes de réévaluation acceptées en 2019-2020.
105. Les travaux entourant la révision de la certification des résidences pour personnes âgées en indiquant l'échéance prévue des travaux. 184
106. Concernant le Programme d'aide financière pour l'installation de gicleurs dans les résidences privées pour aînés, annoncé le 10 juillet 2019, veuillez nous indiquer : 185
- a) Le nombre de résidences qui ont déposé une demande ;
 - b) Le nombre de résidences qui ont reçu 25 % de l'aide ;
 - c) Le nombre de résidences qui ont reçu 75 % du financement ;
 - d) Le nombre de demandes acceptées depuis le 10 juillet ;
 - e) Le nombre de demandes refusées depuis le 10 juillet ;
 - f) Le nombre de RPA giclée ;
 - g) Le nombre de RPA partiellement giclée ;
 - h) Le nombre de RPA qui n'est pas giclée entièrement ou partiellement.
107. Suite à l'annonce du ministre délégué à la Santé et aux services sociaux le 12 novembre 2019 concernant le programme de l'allocation directe chèque emploi-service (AD/CES), veuillez nous fournir l'information suivante : 186
- a) En 2019-2020, les sommes versées pour le programme de l'allocation directe chèque emploi-service, ventilé par région ;
 - b) En 2019-2020, le nombre d'heures payées, ventilé par région ;
 - c) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez nous indiquer les sommes supplémentaires versées pour le programme, ventilé par région ;
 - d) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez indiquer le nombre d'heures supplémentaires payées, ventilé par région
 - e) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez indiquer le nombre de familles qui ont bénéficié du programme, ventilé par région.

QUESTION NO 1

Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus :

- a. Par tranche d’âge;
- b. Par région;
- c. Pour le Québec.

.....

RÉPONSE NO 1

Voir le tableau en annexe.

Opposition officielle - Question 01 : Population des 65 ans et plus pour le Québec par région et par tranche d'âge2020

Région	Nom	Tranche d'âge						65 ans et plus (A)
		Total (B)	65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90+
1	Bas-Saint-Laurent	197 074	17 091	14 087	9 507	5 925	3 781	2 634
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	277 632	21 526	17 199	11 960	7 710	4 775	2 898
3	Capitale-Nationale	755 459	50 247	43 099	31 551	19 433	12 502	8 415
4	Mauricie et Centre-du-Québec	522 341	40 120	33 362	23 784	14 522	9 798	6 392
5	Estrie	493 163	35 994	30 435	21 191	12 512	7 829	5 311
6	Montréal	2 065 657	99 010	83 215	61 293	44 915	32 622	23 054
7	Outaouais	401 032	23 705	18 580	12 365	7 167	4 236	2 451
8	Abitibi-Témiscamingue	147 616	10 011	7 780	5 295	3 265	2 011	1 083
9	Côte-Nord	90 033	6 062	4 799	3 328	2 181	1 318	679
10	Nord-du-Québec	13 558	803	606	412	230	132	35
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	89 998	8 489	6 917	4 539	2 998	1 807	1 038
12	Chaudière-Appalaches	430 309	31 193	26 102	17 845	10 771	7 069	4 516
13	Laval	442 745	22 753	18 967	14 917	11 120	7 680	4 576
14	Lanaudière	520 092	33 382	27 039	18 908	10 820	6 206	3 464
15	Laurentides	626 968	41 424	33 517	23 090	13 241	7 597	4 306
16	Montréal	1 432 751	86 437	73 754	53 450	31 895	19 374	11 784
17	Nunavik	14 260	287	215	82	36	18	5
18	Terres-Cries-de-la-Baie-James	18 385	446	319	192	123	56	29
		8 539 073	528 980	439 992	313 709	198 864	128 811	82 670

Source : ISQ, estimations de population (1996-2019) : série produite en février 2020 et projections de population (2020-2041) : série produite en avril 2020, pour le découpage géographique en vigueur en avril 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 2

Sommes dédiées aux personnes âgées pour 2019-2020, ainsi que les prévisions 2020-2021 :

- a. par programme;
- b. par région;
- c. per capita.

RÉPONSE NO 2

Voir le tableau en annexe.

Opposition officielle - Question 02 : Sommes dédiées aux personnes aînées par programme, par région et par capita en 2019-2020

Régions	Nom de la région	Dépenses probables au 31 mars 2020				
		Total	Population	%	Per capita	
Sociosanitaires			65 ans et plus			
1	Bas-Saint-Laurent	926 199	53 025	3,1%	17,47 \$	
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 068 302	66 068	3,9%	16,17 \$	
3	Capitale-Nationale	2 784 362	165 247	9,8%	16,85 \$	
4	Mauricie et Centre-du-Québec	1 334 511	127 978	7,6%	10,43 \$	
5	Estrie	2 482 930	113 272	6,7%	21,92 \$	
6	Montréal	6 326 770	344 109	20,3%	18,39 \$	
7	Outaouais	1 049 352	68 504	4,0%	15,32 \$	
8	Abitibi-Témiscamingue	725 468	29 445	1,7%	24,64 \$	
9	Côte-Nord	567 095	18 367	1,1%	30,88 \$	
10	Nord-du-Québec	686 991	2 218	0,1%	309,73 \$	
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	918 673	25 788	1,5%	35,62 \$	
12	Chaudière-Appalaches	1 095 326	97 496	5,8%	11,23 \$	
13	Laval	681 112	80 013	4,7%	8,51 \$	
14	Lanaudière	886 728	99 819	5,9%	8,88 \$	
15	Laurentides	843 059	123 175	7,3%	6,84 \$	
16	Montréal	2 488 906	276 694	16,3%	9,00 \$	
17	Nunavik	427 963	643	0,0%	665,57 \$	
18	Terres-Cries-de-la-Baie-James	280 034	1 165	0,1%	240,37 \$	
TOTAL au 31 mars 2020		25 573 781	1 693 026	100%	15,11 \$	

Note 1 : Municipalité amie des aînés (MADA).

Note 2 : Québec ami des aînés (QADA).

Note 3 : Municipalité ami des aînés (MADA).

Note 4 : Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV).

Note 5 : Administrations régionales : comprend les administrations régionales de la région 10 soient : Crie et Kativik et de la région 18 : Baie-James

Note 6 : Maison des grands-parents (MGP).

Note 7 : Les coordonnateurs régionaux en maltraitance, la Chaire de recherche, la ligne téléphonique Aide Abus Aînés · Exclut l'étude de l'ISQ sur la maltraitance (100 k\$) et la préparation à la prochaine campagne (150 k\$) car ces montants ne sont pas investis directement dans la région, ce sont des montants investis au niveau national.

Note 8 : Saines habitudes de vie (SHV)

Note 9 : Centre de Recherche sur le Vieillissement (CDRV) - Développement de MADA · 199 000 \$. Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) : Appel de projets recherche actions · 1 250 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 3

Ventilation du budget accordé au Secrétariat aux aînés pour 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 3

Cette donnée est disponible aux livres de crédits 2019-2020 et 2020-2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 4

Effectifs du Secrétariat aux aînés, par catégorie d’emplois pour 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 4

Voir ci-dessous la liste des effectifs en place au 31 mars 2020

Effectifs du Secrétariat aux aînés
2019-2020

Haute direction	Cadre	Professionnel	Technicien	Soutien	Total
1	2	23	5	1	32

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 5

Études produites par le Secrétariat aux aînés en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 5

Il n'y a eu aucune étude produite par le Secrétariat aux aînés en 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 6

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du Secrétariat et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2019-2020.

Indiquer :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) la ou les dates de participation ;
- d) le nombre de participants ;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE NO 6

La réponse à cette question est fournie à la question 60 des questions particulières de l'Opposition officielle du ministère de la Santé et des Services sociaux.

D'autre part, ces informations sont diffusées tous les trois mois sur le site Web du MSSS, en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 07

Liste et copie des sondages effectués par le Secrétariat aux aînés en 2019-2020, en indiquant les coûts, le sujet, le questionnaire et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

.....

RÉPONSE NO 07

Aucun sondage effectué en 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 08

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le Secrétariat aux aînés en 2019-2020. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE NO 08

Voir ci-dessous la liste de tous les frais de traduction pour le Secrétariat aux aînés en 2019-2020. Un seul contrat a été octroyé en 2019-2020. Les autres montants sont inférieurs au seuil de 1 000 \$. Le total est de 6 658 \$.

Alpha traduction et interprétation inc., MSSS-depliant2020_VF-revise-tr – 120 \$

Alpha traduction et interprétation inc., Coronavirus-Aines Directives_RI-RTF_2020-03-17_VF – 355 \$.

Alpha traduction et interprétation inc., COVID-19 Directives_RI-RTF_MAJ 2020-03-25 – 578 \$

Alpha traduction et interprétation inc., COVID-19 Directives_RI-RTF_2020-03-29-VF – 150 \$

Alpha traduction et interprétation inc., Annonce Mesures financières RI-RTF COVID-19 2020-03-30 – 241 \$

Anglocom, 20-MS-01528-PHA présentation candidature-final – 184 \$

Anglocom, Traduction Reddition de comptes CANEVAS2019-2020 – 300 \$

Anglocom, Traduction Fiche synthèse_TNCSAPA – maltraitance – 213 \$

Argos interprètes et traducteurs inc., journée de coordonnateur – 4 437 \$

Traduction TANDEM, traduction d'un document sur l'inclusion sociale des aînés (Québec.ca) - 80 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 09

Liste de tous les organismes aînés ayant reçu une subvention du ministère de la Santé et du SA en 2019-2020, par région, par programme.

RÉPONSE NO 09

Voir en annexe, les dépenses au 31 mars 2020 par organisme, du Secrétariat aux aînés.

PLQ - Question 09 - Liste de tous les organismes ayant reçu une subvention par région

Année 2019-2020

Région	Nom de l'organisme et ou municipalité	Dépense au 31 mars 2020
Municipalités amies des aînés (MADA)		
16	Carrefour action municipale et famille (technique)	379 650 \$
16	Carrefour action municipale et famille (mission)	111 962 \$
Québec ami des aînés (QADA)		
1	Centre-femmes Catherine-Leblond	53 087 \$
1	Centre d'action bénévole de La Mitis	51 050 \$
1	Corporation de développement de Sainte-Paule	4 425 \$
1	Centre d'action bénévole Région Témis	29 756 \$
1	École de musique Destroismaisons	129 802 \$
1	Corporation de développement de Ste-Félicité de Matane	2 902 \$
1	Le jardin et la chiffonnière du bonheur de Saint-Jean-de-Cherbourg	7 713 \$
1	Résidences Léonaises	225 \$
1	Atelier de menuiserie communautaire de Rivière-du-Loup	5 181 \$
1	Centre prévention suicide du KRTB	6 986 \$
2	AQDR section Alma	17 746 \$
2	FADOQ Région Saguenay - Lac-Saint-Jean - Ungava	103 050 \$
2	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Section Saint-Félicien	73 327 \$
2	Centre d'Action Bénévole du Lac	34 772 \$
2	Table viactive Saguenay-Lac-Saint-Jean	7 867 \$
2	Le Cran	1 749 \$
2	Centre d'action bénévole de Chicoutimi inc.	12 600 \$
3	Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)	109 158 \$
3	Fédération des CAAP	112 500 \$
3	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	250 000 \$
3	IVPSA (payé via une Validation budgétaire à part) (2020-01-21 : La convention est en signature)	123 601 \$
3	L'APOP - l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au post-secondaire	111 043 \$
3	Vivre en Ville	250 000 \$
3	L'APOP - l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire	23 152 \$
3	Table de concertation des aînés de Portneuf	149 240 \$
3	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R) Québec inc.	150 000 \$
3	Compagnie des jeunes retraitées du Plateau	50 000 \$
3	Écobâtiment	149 500 \$
3	Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA)	18 686 \$
3	Le centre communautaire l'amitié inc.	16 489 \$
4	Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste	7 087 \$
4	Revitalisation Quartiers St-Marc et Christ-Roi	75 000 \$
4	Cybernet café de Trois-Rivières	54 000 \$
4	AQDR des Chenaux	40 400 \$
4	Roulons Vert	149 813 \$
4	La Gazette de la Mauricie	18 395 \$
4	Centre d'action bénévole Drummond	52 835 \$
4	FADOQ Centre-du-Québec	58 522 \$
4	Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec	62 221 \$
4	Centre d'action bénévole de Nicolet inc.	37 500 \$
4	Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste inc.	9 280 \$
4	Comité de développement de Notre-Dame-de-Ham	4 223 \$
5	Centre d'action bénévole du Granit	34 275 \$
5	P'tit Bonheur de Saint-Camille	68 750 \$
5	Société Alzheimer de l'Estrie	84 380 \$
5	Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC)	110 222 \$
5	Sercovie	110 765 \$
5	Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook	53 408 \$
5	AQDR Sherbrooke (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées)	12 869 \$
6	Association canadienne pour la santé mentale - Filiale de Montréal	90 000 \$
6	Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)	189 449 \$
6	Centre d'écologie urbaine de Montréal	97 385 \$
6	Educaloi	70 134 \$
6	Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais	76 500 \$
6	Option consommateurs	155 042 \$
6	Parkinson Québec	250 000 \$
6	Piétons Québec	112 500 \$
6	Les Petits Frères	100 205 \$
6	Fondation Émergence inc.	250 000 \$
6	Regroupement provincial des comités des usagers	17 500 \$
6	Audition Québec	11 425 \$
6	Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation	12 875 \$
6	Fondation Jasmin Roy	25 000 \$
6	Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ)	101 250 \$
6	Association québécoise de la dégénérescence maculaire (AQDM)	104 925 \$
6	Intergénération Québec	167 351 \$
6	Association québécoise de gérontologie	184 733 \$
6	Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)	15 680 \$
6	Association québécoise des infirmières et infirmiers en gérontologie	8 750 \$
6	L'Anonyme	95 043 \$
6	Insertech Angus	148 148 \$
6	La Maison du Père	8 678 \$
6	Centre Multi-Ressources de Lachine	149 295 \$
6	Quartier des générations	39 650 \$
6	Observatoire Vieillessement et Société (OVVS)	24 950 \$
6	Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	8 250 \$
6	Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	72 000 \$
6	La mission communautaire de Montréal	37 500 \$
6	Ville en vert	34 573 \$
6	Société Alzheimer de Montréal	71 098 \$
6	Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	18 750 \$
6	Centre des Aînés de Villeray	13 640 \$
6	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	18 433 \$
6	La P'tite maison de Saint-Pierre	5 485 \$
6	La Gang à rambrou	3 971 \$
6	Tel-écoute	25 679 \$
6	Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	27 660 \$

6	Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou (sara d'Anjou)	16 950 \$
6	Promotion intervention en milieu ouvert inc.	37 500 \$
7	Table autonome des aînés des collines	10 162 \$
7	Les Habitations Partagées de l'Outaouais	45 375 \$
7	Centre Action Générations des Aînés de la Vallée-de-la-Lièvre	61 750 \$
7	Centre d'innovation des Premiers Peuples	75 000 \$
7	Centre d'entraide aux aînés	41 038 \$
7	La Plume - Atelier d'éducation populaire	58 300 \$
7	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Outaouais	15 471 \$
7	Société Alzheimer de l'Outaouais québécois	6 442 \$
8	Table de Concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue	20 854 \$
8	Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue	12 150 \$
9	FADOQ - Région Côte-Nord	75 990 \$
9	Association des côtiers de la Basse Côte-Nord inc.	75 000 \$
9	Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord	10 120 \$
11	Le Centre Louise-Amélie	41 041 \$
11	FADOQ région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	57 447 \$
11	Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine inc.	34 750 \$
11	Loisirs Île du Havre-Aubert inc.	17 888 \$
11	Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os	17 528 \$
12	Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord	17 354 \$
12	L'ABC des Hauts-Plateaux	25 380 \$
12	AQDR Montmagny-l'Islet	2 156 \$
12	L'abc des Hauts-Plateaux	5 000 \$
12	Maison de la famille Beauce-Etchemins	16 517 \$
13	L'Association Midi Quarante	41 765 \$
13	Groupe Promo-Santé Laval	74 938 \$
13	Association amicale de jeunes et parents AGAPE inc.	17 514 \$
14	FADOQ - Région de Lanaudière	55 650 \$
14	Action-Logement Lanaudière	92 155 \$
14	Maison des aînés de Lavaltrie	44 970 \$
14	Le néo	21 725 \$
14	Association des devenus sourds et des malentendants du Québec - secteur des MRC de l'Assomption et des moulins	49 890 \$
14	Organisation de la communauté anglophone de Lanaudière (ecol)	1 656 \$
15	Association des Organismes de Justice Alternative du Québec	75 000 \$
15	FADOQ - Région des Laurentides	149 922 \$
15	Action bénévole de la Rouge	53 453 \$
15	Service d'entraide le relais	18 034 \$
15	Réseau FADOQ-région des Laurentides	29 169 \$
15	Parkinson Québec	27 750 \$
16	Lire et faire lire	112 500 \$
16	Femmes autochtones du Québec inc.	43 500 \$
16	Clinique juridique Juripop	13 370 \$
16	Société Alzheimer des Maskoutains-Vallée des Patriotes	37 750 \$
16	Maison de la Famille de la Vallée du Richelieu	16 560 \$
16	Action Logement Pierre-De Saurel	74 976 \$
16	Comité Action Populaire Lemoyne	36 462 \$
16	La magie des mots	42 329 \$
16	AQDR - Section Valleyfield-Suroît	125 000 \$
16	Héritage Sutton	12 475 \$
16	Centre d'Actions Bénévoles Interaction	2 789 \$
16	Association de la Déficience intellectuelle de la région de Sorel	14 333 \$
16	Centre d'écoute Montérégie, Briser l'isolement chez les aînés	10 843 \$
16	Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges (G.R.A.V.E.S)	37 500 \$
16	Centre d'action bénévole de Granby	5 851 \$
16	Une Affaire de Famille	4 349 \$
Conférence des Tables régionales de concertation des aînés (CTRCA)		
1	Table concertation des personnes aînées du Bas-Saint-Laurent	77 875 \$
2	Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean	77 875 \$
3	Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale	77 875 \$
3	Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec	178 500 \$
4	Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie	65 846 \$
4	Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec	77 875 \$
5	Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie	72 466 \$
6	Table de concertation des aînés de l'île de Montréal	77 875 \$
7	Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais	77 875 \$
8	Table régionale de concertation des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue	77 875 \$
9	Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord	71 530 \$
10	Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec	62 952 \$
11	Table régionale de concertation des aînés de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	77 875 \$
12	Table régionale de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches	60 992 \$
13	Table régionale de concertation des aînés de Laval	58 405 \$
14	Table régionale de concertations des aînés de Lanaudière	77 875 \$
15	Table régionale des aînés-es des Laurentides	77 875 \$
16	Table régionale des aînés de la Montérégie	77 875 \$
17	Table régionale de concertation des aînés du Nunavut	0 \$
Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV)		
1	Cercle Culturel de l'Amitié de Rimouski	36 613 \$
1	Corporation d'hébergement de Saint-Éloi	45 000 \$
1	Maison des familles de la Matapédia	34 403 \$
1	Relais Santé Matane	45 000 \$
2	Centre d'action bénévole de Chicoutimi	45 000 \$
2	Centre d'action bénévole de Chicoutimi	45 000 \$
2	Club de la fraternité de l'âge d'or de Saint-Fulgence	44 270 \$
2	Groupe d'action bénévole ensemble de Sainte-Monique et de Saint-Henri	45 000 \$
2	Groupe d'Action Communautaire de Falardeau inc.	43 673 \$
2	Les Bénévoles de Saint-Félix-d'Otis	29 700 \$
2	Service d'intervention de Proximité Domaine-du-Roy	45 000 \$
2	Service des aides familiales de La Baie	33 750 \$
2	Toxic-Actions	45 000 \$
2	Nouvel Élan	45 000 \$
2	Nouvel Élan	45 000 \$
3	AQDR Québec	45 000 \$
3	Ass. québ. déf. droits retr. et pré-etraités [A.Q.D.R.] Québec inc.	45 000 \$
3	Centre d'action bénévole de Charlevoix	45 000 \$
3	Centre d'aide et d'action bénévole de Contrefort (secteur Beauport-Montmorency)	40 085 \$
3	Centre d'aide et d'action bénévole de Contrefort (secteur Limoilou et St-Roch)	45 000 \$

3	Centre d'aide et d'action bénévole de Contrefort (secteur Stoneham-Tewkesbury, Lac-Beauport et Lac-Delage)	33 750 \$
3	Centre d'aide et d'action bénévole de Contrefort (secteur St-Sauveur et St-Malo)	45 000 \$
3	Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg	45 000 \$
3	Corporation d'Habitation de Giffard	34 859 \$
3	Patro Laval	43 769 \$
3	Service Accès Travail Portneuf	45 000 \$
3	Service Accès Travail Portneuf	45 000 \$
3	Association bénévole Côte-de-Beaupré	45 000 \$
3	Centre d'aide et d'action bénévole de Contrefort (secteur Neufchâtel-Est/Lebourgneuf/Des Châtel's)	11 250 \$
3	Centre d'aide et d'action bénévole de Contrefort (secteur Vanier-Duburger/Les Saules)	11 250 \$
3	Centre d'aide et d'action bénévole de Contrefort (secteur Loretteville/Sainte-Émile/Lac-Saint-Charles)	11 250 \$
4	Association des personnes malentendantes de la Mauricie (APMM)	33 750 \$
4	Centre d'action bénévole du Rivage	45 000 \$
4	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) via son secteur des Services Sociaux d'Opitciwan (SSO)	45 000 \$
4	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) via son secteur Services sociaux d'Opitciwan (SSO)	45 000 \$
4	Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi	41 171 \$
4	Table de concertation « abus auprès des aînés » de la Mauricie inc.	3 372 \$
4	CAB Drummond	39 260 \$
4	CAB MRC de Bécancour	40 741 \$
4	Carrefour d'entraide bénévole de Bois-Franc	45 000 \$
4	Carrefour d'entraide bénévole de Bois-Franc	45 000 \$
4	Centre d'action bénévole de l'Érable	45 000 \$
4	Centre d'action bénévole de Nicolet	44 691 \$
4	Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre	45 000 \$
5	Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook	45 000 \$
5	Han-Droits	45 000 \$
5	Sercovie inc.	45 000 \$
5	DIRA-Estrie	45 000 \$
5	Centre d'action bénévole Valcourt et Région	45 000 \$
6	A.Q.D.R. St-Michel	45 000 \$
6	Action Centre-Ville [Montréal] inc.	45 000 \$
6	Action Prévention Verdun	45 000 \$
6	Action Prévention Verdun	45 000 \$
6	Alternatives communaut. d'habitation et d'interv. de milieu [ACHIM]	44 725 \$
6	Carrefour communautaire Montrose	45 000 \$
6	Carrefour communautaire Montrose	45 000 \$
6	Carrefour Saint-Eusèbe	45 000 \$
6	Centre communautaire des loisirs Sainte-Catherine-d'Alexandrie	45 000 \$
6	Centre communautaire Saint-Antoine 50+	45 000 \$
6	Centre contactivité inc.	45 000 \$
6	Centre de formation du Jardin du citoyen	45 000 \$
6	Centre de ressources communautaire de l'Ouest-de-l'Île	45 000 \$
6	Centre des Aînés Côte-Des-Neiges	45 000 \$
6	Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard	45 000 \$
6	Corporation culturelle Latino-Américaine de l'Amitié (COCLA)	45 000 \$
6	Entraide Ahuntsic-Nord	45 000 \$
6	Groupe Harmonie	45 000 \$
6	Le Centre du Vieux Moulin de LaSalle	45 000 \$
6	Le chez-nous Mercier-Est (QADA 2017-2018)	45 000 \$
6	Le PAS de la rue	45 000 \$
6	Le Temps d'une pause	45 000 \$
6	Parrainage Civique de la Banlieue Ouest	45 000 \$
6	Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	43 500 \$
6	Prévention Sud-Ouest	45 000 \$
6	Projet Changement - Centre communautaire pour Aînés	45 000 \$
6	Résolidaire Réseau bénévole Hochelaga-Maisonnette inc.	41 000 \$
6	Tandem VSP	45 000 \$
6	Tel-Écoute	45 000 \$
6	Tel-Écoute	45 000 \$
6	Corporation du centre des aînés de Villaray	45 000 \$
7	Centre Action Génération des Aînés de la Vallée-de-la-Lièvre	45 000 \$
7	Centre d'action bénévole de Hull	45 000 \$
7	Campus 3 (Centre des aînés de Gatineau)	45 000 \$
7	Logement de l'Outaouais	45 000 \$
7	Table autonome des aînés des Collines	45 000 \$
7	Centre de ressources Connexions	45 000 \$
8	Corporation de développement communautaire Universeau	45 000 \$
8	Ass. québ. déf. droits retr. et pré-retr. [A.Q.D.R.] Valdorienne	45 000 \$
8	Eagle Village Health Centre	45 000 \$
8	Indépendance 65+ Inc.	29 700 \$
8	Parrainage civique Abitibi-Témiscamingue	45 000 \$
8	Support aux aînés de l'Harricana	45 000 \$
8	Centre de bénévolat de Rouyn-Noranda	41 676 \$
8	Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue	45 000 \$
8	Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue	44 758 \$
9	Centre d'action bénévole Le Nordest	45 000 \$
9	Seniors Club of La Tabatière	33 928 \$
9	Centre d'action bénévole de Port-Cartier inc.	38 592 \$
9	Centre d'action bénévole le Virage	6 870 \$
10	Club de l'Âge d'Or Val-Paradis	39 959 \$
10	La Couvée	45 000 \$
11	CAB des Îles-de-la-Madeleine	45 000 \$
11	Centre d'action bénévole de Chic-Chocs	45 000 \$
11	FADOQ région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	45 000 \$
11	Conseil pour les anglophones madelinots	45 000 \$
11	Centre d'action bénévole Gascons-Percé inc.	41 639 \$
11	Comité d'action sociale anglophone (CASA)	45 000 \$
11	Centre d'action bénévole Ascension Escuminac	42 788 \$
11	Centre de bénévolat St-Alphonse-Nouvelle inc.	45 000 \$
12	Entraide Solidarité Bellechasse (Saint-Lazare)	45 000 \$
12	Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches	45 000 \$
12	Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches (Thetford Mines)	45 000 \$
12	Lien Partage inc. (Sainte-Marie)	45 000 \$
12	Maison des aînés de Lévis	45 000 \$
12	Maison des aînés de Lévis inc.	45 000 \$
12	Association bénévole Beauce-Sartigan inc.	45 000 \$
12	Carrefour des personnes aînées de Lotbinière	45 000 \$

12	Nouvel Essor	45 000 \$
13	Association pour aînés résidant à Laval	45 000 \$
13	Centre communautaire Le Rendez-vous des Aîné(e)s (Laval)	45 000 \$
13	Centre communautaire Petit Espoir	45 000 \$
13	Centre communautaire Petit Espoir	45 000 \$
13	Comité d’animation du troisième âge de Laval (CATAL)	45 000 \$
13	Comité d’animation du troisième âge de Laval (CATAL)	45 000 \$
13	DIRA-Laval Inc.	45 000 \$
14	Ass. québ.déf. droits retr.et pré-retr.[A.Q.D.R.] des Moulins inc.	45 000 \$
14	CAB de Brandon inc.	33 750 \$
14	Centre communautaire bénévole Matawinie	45 000 \$
14	Centre communautaire bénévole Matawinie	42 410 \$
14	Centre d’action bénévole de Montcalm	45 000 \$
15	CAB les Artisans de l’Aide (Sainte-Eustache)	45 000 \$
15	CAB Solange-Beauchamp (Sainte-Thérèse)	39 721 \$
15	Centre d’action bénévole Saint-Jérôme inc.	45 000 \$
15	Entraide Bénévole des Pays-d’en-Haut	45 000 \$
16	Ass. Qué. Déf. Droits Ret. Pré-Ret. [AQDR] [Valleyfield-Suroît]	44 762 \$
16	CAB de Bedford et environ inc.	36 352 \$
16	Cellule Jeunes et Familles de Brome-Missisquoi	42 816 \$
16	Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil	45 000 \$
16	Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil	45 000 \$
16	Centre communautaire multiservicesØn coin chez-nous 1983 (Saint-Chrysostome)	45 000 \$
16	Centre d’action bénévole de Boucherville	45 000 \$
16	Centre d’action bénévole de la Frontière	45 000 \$
16	Centre d’action bénévole du grand Châteauguay	45 000 \$
16	Centre de Bénévolat de la Rive-Sud – Point de service Chambly	43 771 \$
16	Centre de Bénévolat de la Rive-Sud – Point de service Longueuil	33 750 \$
16	Centre de Bénévolat de la Rive-Sud – Point de service Saint-Lambert	43 827 \$
16	Club FADOQ Saint-Jude	29 874 \$
16	Grand Rassemblement des aînés de Vaudreuil et Soulanges	45 000 \$
16	Le centre d'action bénévole de Sutton	45 000 \$
16	Réseau Sentinelle Champlain	45 000 \$
16	Sourire sans Fin	45 000 \$
16	Mille et une rue	45 000 \$
16	La Maison soutien aux aidants	33 750 \$
16	Regroupement pour le santé des aînés de Pierre-De-Saurel	38 173 \$
16	Horizon Soleil - Table de concertation de prévention des toxicomanies et de promotion de la santé de la région d'Acton (Acton-Vale)	45 000 \$
Administrations régionales des élus (ADM)		
18	La Conférence régionale des élus de la Baie-James	165 534 \$
Maison des grands-parents (MGP)		
3	Maison des Grands-parents de Sainte-Foy inc., La	46 590 \$
4	Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières, La	46 590 \$
5	Maison des Grands-Parents de Sherbrooke	46 590 \$
6	Maison des Grands-Parents de Villeray inc., La	46 590 \$
13	Maison des Grands-Parents de Laval	41 487 \$
14	Maison des Grands-Parents du Grand Joliette	46 590 \$
Saines habitudes de vie (SHV)		
1	L'Arc-en-Ciel du Cœur	1 118 \$
1	AQDR Section Rivière-du-Loup	3 225 \$
1	Les loisirs de Rivière-du-Loup	25 780 \$
1	Club de l'âge d'or de Saint-Clément	1 732 \$
2	Club âge d'or "La Jouvence" de la municipalité du Lac Kénogami QC	2 112 \$
2	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria-Chapdelaine	20 430 \$
3	Patro de Charlesbourg Inc.	2 771 \$
3	Adaptavie inc.	28 170 \$
3	Le Pivot	29 484 \$
4	Club FADOQ La Tuque	1 875 \$
4	Cercle de Fermières Fortierville	743 \$
4	Club FADOQ Ham-Nord	10 328 \$
5	Cercle de fermières de Danville	262 \$
5	Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François	1 177 \$
5	Aide communautaire de Lennoxville et des environs	13 279 \$
5	Loisirs Acti-Famille	30 114 \$
6	Alternative communautaires d'habitation et d'intervention de milieu	1 210 \$
6	Bouger et Vivre	3 500 \$
6	Bouffe-Action de Rosemont	2 000 \$
6	L'Écho des femmes de la Petite-Patrie	3 500 \$
6	Centre de loisirs communautaire Lajeunesse inc.	3 717 \$
6	FADOQ - Île-de- Montréal	25 614 \$
6	Conseil des aînés et des aînées de N.D.G inc.	25 835 \$
6	Les YMCA du Québec	31 092 \$
6	Action Centre-Ville (Montréal)	21 384 \$
7	Club vie active de l'Ange-Gardien	1 374 \$
8	Club bon temps de Palmarolle	788 \$
9	L'Envol Maison de la famille	26 064 \$
10	Club de l'âge d'or Vive la Joie de Matagami	264 \$
11	Produire la santé ensemble	603 \$
11	Coopérative École Cindy Mae Danse	15 073 \$
12	Club amitié FADOQ Adstock (secteur Saint-Méthode)	1 060 \$
12	FADOQ- Les bons vivants de Saint-Camille	220 \$
12	Club FADOQ St-Sylvestre	375 \$
12	Lien-Partage inc.	27 990 \$
12	Centre d’action bénévole Beauce-Etchemin	31 500 \$
13	Groupe Promo Santé-Laval	3 500 \$
14	Aux bonheurs des aînés Lanaudière	2 360 \$
14	Aux bonheurs des aînés de Lanaudière	31 230 \$
15	Comité de bénévolat de Sainte-Anne-du-Lac	1 391 \$
15	Les Amis du Lac	85 \$
15	Centre Promosanté	1 754 \$
15	Le Club Renaissance Saint-Faustin-Lac-Carré	5 687 \$
16	Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel	1 347 \$
16	Association des Aînés de Sainte-Anne-de-Sorel	185 \$
16	Loisir et Sport Montérégie	3 130 \$
16	Cercle de Fermières de Sainte-Barbe	1 422 \$
16	Centre d'action bénévole de Sutton	17 213 \$
16	Granby Multi-Sports	9 968 \$

16	Loisir et sport Montérégie	27 428 \$
Autres		
3	Fond de recherche du Québec Société culture (FRQSC)	1 250 000 \$
Total		18 759 459 \$

Région	Région sociosanitaire	Dépense au 31 mars 2020
1	Bas-Saint-Laurent	561 873 \$
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	817 921 \$
3	Capitale-Nationale	3 717 972 \$
4	Mauricie et Centre-du-Québec	1 290 518 \$
5	Estrie	863 557 \$
6	Montréal	4 529 499 \$
7	Outaouais	662 787 \$
8	Abitibi-Témiscamingue	497 801 \$
9	Côte-Nord	383 094 \$
10	Nord-du-Québec	148 175 \$
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	616 632 \$
12	Chaudière-Appalaches	593 544 \$
13	Laval	552 609 \$
14	Lanaudière	635 261 \$
15	Laurentides	614 841 \$
16	Montérégie	2 107 842 \$
17	Nunavik	0 \$
18	Terres-Cries-de-la-Baie-James	165 534 \$
Total		18 759 459 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 10

Liste des mesures fiscales disponibles pour les aînés en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021

RÉPONSE NO 10

Voir le site Internet du ministère des Finances à l'adresse suivante :

<http://www.finances.gouv.qc.ca>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 11

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2020-2021 (crédit de fonctionnement et de transfert).

RÉPONSE NO 11

Cette question dépasse le mandat de l'étude des crédits.

QUESTION NO 12

Une copie des mémoires déposés par la ministre depuis le 18 octobre 2018 (partie accessible).

.....

RÉPONSE NO 12

Un mémoire a été déposé au Conseil des ministres le 26 février 2020 portant sur le projet de **LOI VISANT À RECONNAÎTRE ET À SOUTENIR LES PERSONNES PROCHES AIDANTES ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES**.

La partie accessible au public du mémoire est en annexe.

DE : Madame Marguerite Blais
Ministre responsable des Aînés
et des Proches aidants

Le

TITRE : Projet de loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

1.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

Au Québec, l'aide, l'entraide et la solidarité familiale et amicale constituent depuis longtemps des valeurs qui soutiennent le tissu social des communautés. Le rôle des proches auprès de personnes en besoin n'est plus à démontrer.

Selon les dernières données disponibles (2012), on estime à 1 675 700 le nombre de personnes considérées comme proches aidants, dont 58 % sont des femmes et 42 % des hommes. Ainsi, un québécois sur quatre âgé de plus de 15 ans est proche aidant (ISQ, 2015). Ces données doivent être considérées avec prudence puisque les statistiques officielles ne sont pas récentes, elles reposent sur une forme d'autodéclaration alors que plusieurs personnes proches aidantes, bien souvent, ne se considèrent pas comme telles et elles excluent les personnes proches aidantes de moins de 14 ans.

De plus, la société québécoise fait face à des changements sociaux (ex. : transformation des familles, baisse du taux de natalité, etc.) et au vieillissement de sa population. Si la tendance se maintient, en 2031 une personne sur quatre sera une personne âgée (ISQ, 2012). Près de 1 130 000 personnes proches aidantes fournissent du soutien à des personnes âgées. Bien que ces dernières ne constituent pas le seul groupe bénéficiant de l'appui d'une personne proche aidante, il constitue le plus important.

Cette situation fera en sorte qu'un nombre croissant de personnes auront besoin d'aide alors qu'un recul du nombre de personnes proches aidantes est anticipé. Cela exercera une pression sur les services et programmes publics, mais aussi sur les personnes proches aidantes qui verront leur rôle s'alourdir.

Bien que la plupart des personnes proches aidantes considèrent gratifiant de s'occuper d'un proche et qu'elles parviennent généralement à bien faire face à leurs responsabilités, plusieurs études démontrent que certaines situations peuvent engendrer des difficultés et générer de la détresse et il arrive que les personnes proches aidantes soient incapables de continuer à remplir leur rôle. Ces situations ont des répercussions sur les personnes proches aidantes, les personnes qu'elles soutiennent ainsi que pour l'ensemble de la société québécoise.

Dans ce contexte, les personnes proches aidantes sont apparues pour le gouvernement québécois comme des partenaires indispensables à considérer. Pour actualiser cette reconnaissance, le gouvernement a émis, au fil des dernières années, diverses orientations :

- en 1994, le Cadre de référence sur les services à domicile reconnaît formellement et pour la première fois le rôle de proche aidant (Conseil des aînés, 2008);
- en 2003, la Politique de soutien à domicile « Chez soi : le premier choix » officialise une définition de proche aidant. Celui-ci est défini comme « Toute personne de l'entourage qui apporte un soutien significatif, ou occasionnel, à titre non professionnel, à une personne ayant une incapacité est considérée comme proche aidant. Il peut s'agir d'un membre de la famille ou d'un ami » (MSSS, 2003; p. 6);
- en 2007, la consultation publique sur les conditions de vie des aînés met en lumière qu'il est nécessaire de soutenir les personnes proches aidantes de façon plus efficace puisque les mesures qui leur sont destinées restent limitées;
- en 2007, l'Assemblée nationale reconnaît la semaine des proches aidants afin de mettre en valeur leur rôle inestimable¹;
- en 2018, la nomination d'une ministre responsable des Proches aidants est effectuée pour la première fois.

Depuis, diverses orientations gouvernementales ou ministérielles ont vu le jour². Bien que nécessaires, celles-ci sont mises en place selon une approche sectorielle, qui bien souvent reflète les réalités d'un groupe en particulier. Les personnes proches aidantes peuvent également compter sur diverses mesures, qui ont parfois été bonifiées au fil des années, telles que :

- les mesures de nature financière (ex. : crédit d'impôt, exonération et allocation financière, etc.);
- les mesures de nature législative : (ex : Loi sur les normes du travail (chapitre N-1.1), Régime québécois d'assurance parentale ou la prestation de compassion, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail (2018, chapitre 21));

¹ Il s'agit d'une initiative par ailleurs mise en place en 2003 par le Réseau des professionnels pour les proches aidants.

² Par exemple : le Plan de développement 2015-2020 en soins palliatifs et de fin de vie, le Plan d'action en santé mentale (2015-2020), le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme (2017-2022), la Politique Vieillir et vivre ensemble - Chez soi, dans sa communauté, au Québec, la Politique gouvernementale de prévention en santé, etc.

- les mesures relatives aux services de santé et aux services sociaux ainsi qu'au milieu communautaire (ex. : offre de services des établissements de santé et de services sociaux et du milieu communautaire, adoption de la Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants (chapitre F-3.2.1.1) et création de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants).

Le 11 décembre 2018 marque un virage important dans le paysage de la proche aidance avec la réalisation de la consultation publique visant l'élaboration d'une première politique nationale pour les personnes proches aidantes. Cette politique sera la pierre d'assise qui permettra de consolider leur reconnaissance, ainsi que l'importance de leur rôle et du soutien qu'il convient de leur offrir. Elle sera suivie d'un plan d'action gouvernemental qui prendra appui sur les principes directeurs et les orientations de la politique de laquelle il découlera. Le plan d'action actualisera cette dernière par des mesures concrètes.

1.2. Mesures relatives aux résidences privées pour aînés et aux autres ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

La Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2, ci-après la « LSSSS ») prévoit que les agences de la santé et des services sociaux délivrent les certificats de conformité aux résidences privées pour aînés (RPA) et aux ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement du gouvernement (article 346.0.4 de la LSSSS). Avec l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2, ci-après la « LMRSSS »), ce sont désormais les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS-CIUSSS) qui délivrent ce certificat et non plus les agences.

Les critères à remplir pour obtenir un tel certificat de conformité sont déterminés par le Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés (chapitre S-4.2, r. 0.01) et par le Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance (chapitre S-4.2, r. 0.1).

La loi prévoit la possibilité pour les CISSS-CIUSSS de faire l'inspection des RPA ou d'une ressource communautaire ou privée offrant de l'hébergement en dépendance (articles 346.0.8 et 346.0.21 de la LSSSS). Pour s'assurer du maintien des conditions de certification, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mis en place une unité d'inspection qui travaille en complémentarité avec les inspecteurs des CISSS-CIUSSS.

1.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Les établissements de santé et de services sociaux offrent à la population des services généraux et spécialisés correspondant à cinq grandes missions définies par la LSSSS. À l'article 83 de la LSSSS, la mission d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) est définie comme suit :

« La mission d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée est d'offrir de façon temporaire ou permanente un milieu de vie substitut, des services

d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le support de leur entourage.

À cette fin, l'établissement qui exploite un tel centre reçoit, sur référence, les personnes qui requièrent de tels services, veille à ce que leurs besoins soient évalués périodiquement et que les services requis leur soient offerts à l'intérieur de ses installations.

La mission d'un tel centre peut comprendre l'exploitation d'un centre de jour ou d'un hôpital de jour. ».

Les établissements qui exploitent un CHSLD doivent répondre à plusieurs obligations légales, notamment celles prévues dans la LSSSS. De plus, ces derniers doivent se conformer aux orientations ministérielles formulées en 2003 et se trouvant dans le document intitulé « Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD ». Ces orientations ministérielles mettent en lumière les éléments permettant de s'assurer que les personnes hébergées dans un établissement qui exploite un CHSLD bénéficient d'un véritable milieu de vie de qualité. L'un des principes importants qui sous-tend ces orientations est que le lieu résidentiel doit être le plus normalisant possible et qu'il doit faciliter l'appropriation par le résident de son milieu de vie.

La qualité des milieux de vie est une préoccupation constante du MSSS. C'est pourquoi il est souhaité de développer un nouveau concept d'hébergement ayant une mission CHSLD pour les personnes adultes s'inscrivant en continuité avec les orientations ministérielles ci-haut mentionnées. Le nouveau concept proposé est celui de « maison des aînés » et de « maison alternative » qui met encore plus d'emphasis sur le principe que le lieu résidentiel doit être le plus normalisant possible et qu'il doit faciliter l'appropriation par le résident de son milieu de vie. Pour les « maisons des aînés », le concept vise une clientèle adulte en perte d'autonomie et présentant un profil gériatrique. Quant aux « maisons alternatives », le concept vise une clientèle adulte présentant des besoins complexes et vivant une situation de handicap en raison d'une déficience physique, d'une déficience intellectuelle, d'un trouble de spectre de l'autisme ou d'un trouble mental. Des usagers ayant une perte d'autonomie modérée pourraient également être dirigés dans les « maisons des aînés » ou les « maisons alternatives » dans la mesure où ces milieux conviendraient mieux à leurs besoins et leur capacité compte tenu de l'évolution possible de leur condition clinique.

Le développement d'un nouveau concept d'hébergement « maison des aînés » et « maison alternative » permettra de faire évoluer le modèle d'hébergement québécois pour les personnes auxquelles ils sont destinés. Pour le personnel, ce concept centré sur la personne est basé sur une connaissance approfondie de l'histoire de vie des résidents afin de respecter leur passé, de les accompagner dans le présent et de les aider à planifier leur avenir. Le partenariat entre l'équipe soignante du résident et ses proches repose notamment sur une relation de confiance et sur une reconnaissance mutuelle de la valeur et des savoirs de chacun.

La « maison des aînés » et la « maison alternative » sont composées de petites unités (maisonnées) dont la configuration et l'ameublement respectent un caractère résidentiel. Combattre l'ennui est un facteur majeur du nouveau concept d'hébergement de « maison des aînés ». Ces lieux doivent être pensés pour que la personne puisse s'occuper de façon autonome et spontanée, selon ses capacités, et ce, tout au long de la journée. De plus, ces espaces considérés comme innovants visent la création d'un milieu de vie stimulant où il fait bon vivre tout en étant également invitant pour les proches, la famille et la communauté.

Dans une première phase à être complétée d'ici 2023, il est prévu que 45 « maisons des aînés » et « maisons alternatives », répondant à des critères cliniques et environnementaux établis par le MSSS, soient déployées au Québec. La volonté politique est que tout nouveau projet d'établissement public exploitant un CHSLD soit développé selon le concept de « maison des aînés » ou de « maison alternative ». Ces nouveaux établissements devront adopter un important virage sur le plan organisationnel pour être qualifiés de « maison des aînés » ou de « maison alternative ». Par conséquent, les critères cliniques et environnementaux qui seront établis par le MSSS devront impérativement être respectés par ces établissements exploitant un CHSLD afin d'être conformes au concept de « maison des aînés » et de « maison alternative ».

Face à ce changement de modèle, il s'avère important de donner la possibilité à la population de reconnaître facilement le nouveau concept d'hébergement de « maison des aînés » et de « maison alternative ». En 2015, le MSSS a adopté un Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Ce document présente, entre autres, les règles générales entourant la dénomination des établissements publics et privés et de leurs installations. La principale préoccupation du MSSS quant à la dénomination des établissements et des installations est que le nom d'un établissement ou d'une installation reflète bien la nature de ses activités. Par ailleurs, le MSSS veut aussi s'assurer d'une certaine uniformité dans la dénomination sociale des établissements et des installations de son réseau et de leur conformité. Cela explique pourquoi les règles de dénominations proposées dans le cadre tiennent compte tant des dispositions de la LSSSS et de la LMRSSS que des recommandations de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie du Québec.

Or, à lui seul, le cadre administratif du MSSS ne permettra pas d'atteindre le niveau de visibilité souhaité pour le nouveau concept d'hébergement « maison des aînés » et « maison alternative » ni d'éviter au sein de la population et auprès de la clientèle concernée leur confusion avec d'autres entreprises.

Pour permettre à la population et aux usagers de reconnaître facilement les établissements liés au RSSS, l'article 438 de la LSSSS vient encadrer l'utilisation dans un nom de certains mots. Pour ce faire, le premier alinéa de l'article 438 énonce ce qui suit :

« Nul ne peut exploiter une installation ou exercer une activité sous un nom incluant les mots « centre jeunesse », « centre local de services communautaires », « centre hospitalier », « hôpital », « centre de protection de l'enfance et de la jeunesse », « centre de services sociaux », « centre d'hébergement et de soins de longue durée », « centre de réadaptation »,

« centre de santé et de services sociaux », « centre d'accueil » ou « centre médical spécialisé », s'il n'est titulaire d'un permis délivré par le ministre. ».

De même, cette disposition permet d'éviter de semer la confusion au sein de la population, particulièrement auprès de la clientèle concernée, laquelle risquerait d'être induite en erreur quant au rattachement d'une entreprise avec le MSSS et quant à la nature de ses activités dans le cas où la loi n'aurait pas prévu de restriction relativement à l'usage de certains mots dans un nom.

2- Raison d'être de l'intervention

2.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

Le profil des personnes proches aidantes est très diversifié, notamment de par :

- leur réalité propre : à savoir leur âge, genre, culture, occupation professionnelle, situation familiale, etc.;
- la réalité de la personne qu'elles aident : comprenant à la fois les caractéristiques nommées précédemment, mais aussi la raison pour laquelle elles nécessitent du soutien (aînés, personnes ayant une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme, un problème de santé mentale, étant en situation de dépendance ou d'itinérance, ayant un cancer, une autre maladie chronique ou étant en soins palliatifs ou de fin de vie).

De plus, la proche aide au Québec se vit différemment selon que l'on est une femme ou un homme, notamment en regard de l'aide qui est fournie, des besoins ressentis et du recours à de l'aide. Un nombre plus grand de femmes sont proches aidantes, elles réalisent davantage de tâches complexes et intenses et elles subissent plus d'impacts liés à leur rôle que les hommes (stress, épuisement, appauvrissement), ce qui peut entraîner certaines inégalités (ISQ, 2015; Conseil du statut de la femme, 2018). L'aide au masculin comporte aussi ses spécificités auxquelles il est important de s'attarder.

Les proches aidants soutiennent parfois plus d'une personne. Chez les 15 à 44 ans, on observe que plus d'une personne proche aidante sur dix assiste trois bénéficiaires ou plus et qu'environ le quart soutient deux bénéficiaires. Trois personnes proches aidantes âgées de 45 à 64 ans sur dix soutiennent deux bénéficiaires et une sur dix, trois ou plus. Chez les 65 ans et plus, les trois quarts des personnes proches aidantes donnent un coup de main à un seul bénéficiaire (ISQ, 2015).

Peu importe la personne aidée, la moitié des personnes proches aidantes consacrent quatre heures ou plus chaque semaine à fournir de l'aide. Environ 24 % des personnes proches aidantes consacraient plus de 10 heures par semaine à leur rôle (ISQ, 2013).

Au total, 56 % des personnes proches aidantes âgées de 45 ans et plus occupaient un emploi. Le taux d'emploi élevé des personnes proches aidantes âgées de 45 à 64 ans, lesquelles représentent 80 % de l'ensemble des personnes proches aidantes âgées de

45 ans et plus, pose avec acuité la question de la conciliation travail-famille au sein de ce groupe d'âge (ISQ, 2013).

Les jeunes personnes proches aidantes qui soutiennent un proche (un parent, des grands-parents, un enfant, une sœur ou un frère, un partenaire amoureux, etc.) aux prises avec différents types d'incapacités sont une réalité souvent invisible de la proche aidance. Ces jeunes vivent des répercussions tant sur leur développement socioaffectif que sur leur capacité à pleinement s'investir dans leur projet éducatif.

Les principaux types d'aide apportés par les personnes proches aidantes concernent les activités de la vie quotidienne (préparation des repas, travaux ménagers, gestion des médicaments, magasinage, transport, etc.), les activités de la vie domestique (hygiène personnelle, utilisation des toilettes, déplacements, alimentation, etc.), le soutien affectif des personnes aidées, la coordination et la gestion de l'aide et des soins requis ainsi que le soutien aux rôles sociaux, à la participation et à l'inclusion sociale et économique des personnes aidées.

Le rôle de personne proche aidante n'a pas que des conséquences négatives chez les personnes qui l'exercent. Celui-ci apporte notamment un sentiment d'utilité et d'engagement et permet souvent de renforcer la relation avec la personne aidée (ISQ, 2015). Néanmoins, ce rôle peut entraîner des répercussions significatives sur leur vie familiale, sociale et professionnelle, sur leur mode de vie, sur leur santé physique et mentale, ainsi que sur leur situation financière :

- problèmes de santé physique (maladies, épuisement, diminution de la résistance immunitaire, troubles de sommeil, maux de tête, hypertension, douleurs chroniques, etc.);
- problèmes de santé mentale (dépression, anxiété, détresse psychologique, stress, surmenage, etc.);
- impacts sur leur vie personnelle (conflits familiaux, isolement social, réduction du temps libre et des activités sociales, cumul des rôles, impacts sur le parcours scolaire ou la poursuite des études, etc.);
- impacts sur leur situation financière et professionnelle (perte de revenus, réduction des heures travaillées, taux d'absentéisme au travail, refus d'une promotion, perte d'emploi, retraite prématurée, etc.).

Environ quatre personnes proches aidantes sur dix considèrent ne pas avoir eu le choix d'assumer leurs responsabilités d'aidants (ISQ, 2015). Ainsi, certains d'entre eux s'engagent dans ce rôle sans véritablement le désirer, sans savoir ce qui les attend ou sans pouvoir réellement réévaluer leur engagement (Conseil des aînés, 2008; Sénat Canada, 2009).

Les personnes proches aidantes tardent à demander de l'aide à leur réseau social et ils utilisent les services formels de soutien bien souvent en dernier recours (Paquet, 2001).

Les raisons qui expliqueraient en partie la réticence des personnes proches aidantes à utiliser les services seraient notamment les suivantes :

- le manque de flexibilité et d'adaptation des services à leurs propres besoins (Ducharme, 2007);
- plusieurs personnes proches aidantes ne se reconnaissent pas comme telles et les termes personne proche aidante ou aidant naturel seraient mal compris par une partie de la population et du personnel du RSSS (RANQ, 2013);
- peu de personnes proches aidantes connaissent l'existence des services et programmes qui sont offerts ou ne savent pas comment y avoir accès (RANQ 2013). Par exemple, une minorité de personnes proches aidantes ont reçu un crédit d'impôt fédéral auquel elles sont admissibles (Statistique Canada, 2013).

Il est donc important de reconnaître que les personnes proches aidantes ont des besoins qui leur sont propres et qu'elles peuvent nécessiter du soutien dans l'exercice de leur rôle. Ces nombreuses conséquences, de même que le nombre de personnes touchées, justifient les initiatives législatives proposées visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes dans leur rôle. Notons que les personnes aidées bénéficieront elles aussi des effets positifs qu'auront ces initiatives.

2.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Actuellement, seuls les CISSS-CIUSSS ont le pouvoir de faire des inspections dans les RPA ou dans les ressources visées par la certification (article 346.0.8 de la LSSSS et au deuxième alinéa de l'article 46 de la LMRSSS). Pour faire des inspections, les inspecteurs du MSSS doivent présentement être autorisés par les CISSS-CIUSSS.

2.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Actuellement, il est possible au Québec pour toute personne ou société qui le souhaite d'exercer ses activités sous un nom incluant les mots « maison des aînés » ou « maison alternative ». Une telle personne ou société n'a pas à obtenir de permis de la ministre de la Santé et des Services sociaux pour ce faire, bien qu'elle ne puisse en aucun temps laisser croire de quelque façon que ce soit qu'elle est autorisée à exercer les activités propres à la mission d'un centre exploité par un établissement (deuxième alinéa de l'article 437 de la LSSSS).

Après consultation du Registraire des entreprises du Québec (REQ) et de leur répertoire officiel en date du 1^{er} août 2019, le MSSS constate qu'une vingtaine d'entreprises exercent actuellement des activités sous un nom incluant les mots maison des aînés. Une seule entreprise utilise dans son nom les mots maison alternative.

Parmi la vingtaine d'entreprises qui utilisent dans leur nom les mots maison des aînés, l'une d'elles est un établissement privé non conventionné qui exploite un CHSLD et une dizaine sont des RPA. Les autres entreprises sont des organismes à but non lucratif qui offrent des

services aux aînés. L'ensemble de ces entreprises ne répondraient vraisemblablement pas aux critères cliniques et environnementaux établis par le MSSS et qui devront être respectés par un établissement qui exploite un CHSLD pour être qualifié de « maison des aînés ».

Quant à l'entreprise qui utilise dans son nom les mots maison alternative, celle-ci semble offrir de l'hébergement. Cependant, elle ne répondrait vraisemblablement pas aux critères établis par le MSSS et qui devront être respectés par une entreprise pour être qualifiée de « maison alternative ».

3- Objectifs poursuivis

3.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

L'ensemble des travaux guidant l'action gouvernementale vise à mettre en place un contexte sociétal permettant aux personnes proches aidantes, dans le respect de leurs volontés et de leurs capacités d'engagement, d'accomplir ce rôle tout en favorisant le maintien de leur qualité de vie. La notion de qualité de vie « sous-tend l'idée d'un équilibre entre les besoins de la personne, d'une part, et les ressources et les moyens dont elle dispose pour les satisfaire, d'autre part » (gouvernement du Québec, 2016; p. 3). Ainsi, elle s'inspire du courant international influencé par les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé portant sur les déterminants sociaux de la santé. Ces derniers sont définis comme étant l'ensemble des « facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations »³.

Dans cette perspective dynamique de la santé, la volonté de soutenir la qualité de vie des personnes proches aidantes par la prise en compte de l'ensemble des déterminants favorables à leur santé et à leur bien-être et en considérant l'importance d'un équilibre entre les différentes sphères de leur vie constitue un fondement central de l'action gouvernementale. Ainsi, les grandes stratégies d'orientation doivent guider les actions à mettre en place pour permettre aux personnes proches aidantes, dans le respect de leurs volontés et de leurs capacités d'engagement, d'accomplir ce rôle sans compromettre leur qualité de vie.

Le caractère multidimensionnel de la santé demande l'action de plusieurs secteurs de la société. Sous la responsabilité du MSSS, l'ensemble des travaux pour soutenir les personnes proches aidantes commande l'engagement et la mobilisation des ministères et des partenaires des différents secteurs ayant le pouvoir d'influencer les déterminants individuels, sociaux, économiques et environnementaux de la santé et du bien-être des personnes proches aidantes. Cette action intersectorielle nécessite la prise en compte de la diversité des réalités des personnes proches aidantes et de l'évolution constante des situations et des contextes dans lesquels elles assument ce rôle afin d'offrir une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques et de favoriser leur qualité de vie tout au long de leur parcours.

³ OMS, Glossaire de la promotion de la santé, Division de la promotion, de la communication pour la santé, service éducation sanitaire et promotion de la santé, Genève, 1999, p. 25. [http://whqlibdoc.who.int/hq/1998/WHO_HPR_HEP_98.1_fre.pdf]

Ainsi, les objectifs poursuivis par le projet de loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes sont :

- que soit adoptée une Politique nationale pour les personnes proches aidantes (Politique nationale) et un plan d'action gouvernemental qui seront révisés et actualisés à intervalles réguliers sans égard aux changements de contexte de gouvernance;
- que la Politique nationale adoptée ait fait l'objet de consultations de personnes proches aidantes, de ministères, de partenaires et d'experts;
- que la Politique nationale ait un impact sur la qualité de vie des personnes proches aidantes en favorisant leur santé, leur bien-être et un équilibre dans les différents rôles de leur vie;
- que soit institué un mécanisme de gouvernance de l'action gouvernementale pour le suivi de la Politique nationale et du plan d'action gouvernemental associé inspiré d'une approche de concertation intersectorielle et de partenariat avec les personnes proches aidantes ainsi qu'avec d'autres acteurs incontournables de la proche aide au Québec;
- que la définition de personne proche aidante soit large et inclusive afin de favoriser la reconnaissance et l'auto-reconnaissance des personnes proches aidantes vivant différentes réalités;
- que, lorsque pertinent, les besoins des personnes proches aidantes soient évalués et que les interventions et services soient planifiés en partenariat avec elles dans une perspective de prise de décision partagée;
- qu'une panoplie de mesures et d'actions soient développées en soutien aux personnes proches aidantes vivant différentes réalités propres tant à leur identité comme personne proche aidante que propres aux caractéristiques de la personne aidée;
- que des activités d'observation, de vigie, d'analyse et de partage des savoirs soient mises en place afin notamment de mettre en lumière des informations fiables et objectives en matière de proche aide au Québec;
- que l'ensemble des ministères, dans le respect de leur mission respective et des orientations budgétaires et fiscales du gouvernement, considèrent les principes directeurs et les orientations de la Politique nationale dans le développement de mesures ou d'actions les concernant et fassent état des impacts qu'ils prévoient ou anticipent sur eux lors de la présentation de propositions de nature législative ou réglementaire au gouvernement;
- que des approches d'évaluation ou de mesure et des indicateurs permettent de mesurer les impacts de la Politique nationale et du plan d'action gouvernemental

sur la qualité de vie des personnes proches aidantes, sur leur santé et leur bien-être;

- que soit instaurée une reconnaissance sociétale des personnes proches aidantes.

3.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Pour simplifier le processus, le MSSS souhaite que des modifications soient apportées à la LSSSS afin que la ministre ait les mêmes pouvoirs d'inspection que ceux des CISSS-CIUSSS à l'égard des RPA et des autres ressources visées.

3.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Afin d'assurer une visibilité à la prestation de soins et de services correspondant au nouveau concept d'hébergement de « maison des aînés » et de « maison alternative » et d'éviter de semer toute confusion possible au sein de la population et auprès de la clientèle concernée avec d'autres entreprises, le MSSS souhaite que l'exploitation d'une installation ou l'exercice d'activités sous un nom incluant les mots « maison des aînés » ou « maison alternative » soit limité pour les nouvelles entreprises qui souhaiteraient utiliser ces termes dans leur dénomination.

4- Proposition

4.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

Il est proposé de présenter un projet de loi à l'Assemblée nationale du Québec afin de confirmer et de pérenniser l'engagement du gouvernement à :

- reconnaître et soutenir les personnes proches aidantes dans leur rôle;
- reconnaître, valoriser et soutenir la participation sociale des personnes proches aidantes;
- renforcer le pouvoir d'agir des personnes proches aidantes, dans le respect de leurs volontés et de leurs capacités;
- préserver la santé, le bien-être et la qualité de vie des personnes proches aidantes;
- guider une action concertée et coordonnée adaptée aux besoins spécifiques des personnes proches aidantes tout au long de leur parcours.

Une définition renouvelée et actualisée de la personne proche aidante favorisant leur reconnaissance et leur auto-reconnaissance est proposée. Le projet de loi propose aussi l'adoption par le gouvernement d'une Politique nationale et d'un plan d'action gouvernemental qui en découle. Les principes directeurs et orientations proposés pour la Politique nationale sont le fruit de nombreuses consultations auprès de comités et

d'experts. Un plan d'action gouvernemental révisé tous les cinq ans est proposé. Le projet de loi prévoit également la mise en place d'un Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes, la création d'un Comité de partenaires, d'un Observatoire québécois de la proche aide ainsi que la proclamation de la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

4.1.1. Définition de personne proche aidante et vocable à privilégier

La définition proposée dans le projet de loi est adaptée de celle largement utilisée au Québec tirée de la Politique de soutien à domicile « Chez soi : le premier choix ». Cette nouvelle définition a fait l'objet de nombreuses consultations auprès de comités et d'experts. Elle représente le point d'ancrage d'une reconnaissance inclusive des nombreuses réalités que vivent les personnes proches aidantes.

La définition proposée a pour objectif de permettre à toutes les personnes proches aidantes, peu importe leur âge, genre et identité de leur genre, culture, orientation sexuelle, etc., de se reconnaître et d'être reconnues dans ce rôle. Le caractère inclusif de la définition repose également sur la reconnaissance de la diversité des réalités des dyades « personnes aidante(s)-aidée ». Ces réalités se distinguent par les caractéristiques propres aux personnes proches aidantes, aux personnes qu'elles aident et aux contextes dans lesquels les dyades qu'elles forment évoluent.

Que la dynamique relationnelle entre la personne proche aidante et la personne aidée soit positive ou négative, **un lien affectif**, qu'il soit familial ou non, doit intervenir au sein de la dyade pour que l'aidant soit reconnu comme personne proche aidante. La notion du « lien affectif » apparaît importante pour bien camper l'essence de la proche aide. Bien que les bénévoles puissent eux aussi tisser des liens affectifs avec les personnes qu'ils aident, le fait d'offrir du soutien dans un cadre formel ne les intègre pas à cette définition. Pour cette même raison, les professionnels ne sont pas des personnes proches aidantes.

Autre élément à préciser, **un soutien significatif** doit être apporté par la personne proche aidante à la personne aidée. Afin d'éviter les écueils que pourrait entraîner l'élaboration d'une définition restrictive, la notion de « soutien significatif » n'est pas définie dans le cadre du projet de loi. Cet élément étant très subjectif, il serait difficile de déterminer ce qui est considéré comme tel. Le définir pourrait nuire à la reconnaissance et l'auto-reconnaissance de certaines personnes proches aidantes. Le définir pourrait également restreindre ou contraindre son utilisation dans les différents secteurs dans lesquels des mesures de soutien sont associées à certains critères.

Afin de faciliter la reconnaissance et l'auto-reconnaissance des personnes proches aidantes, la personne aidée doit se retrouver au cœur de ce qui les définit. La reconnaissance des personnes proches aidantes sans égard à l'âge, au milieu de vie ou à la nature de l'incapacité de la personne qu'elles soutiennent implique que :

- les personnes proches aidantes d'enfants, sans égard à l'âge de ces enfants, et les personnes proches aidantes d'adultes de tout âge seront reconnues, indépendamment de l'incapacité de la personne aidée, de sa cause, de son niveau d'intensité et de sa mise en relation avec un diagnostic. Les personnes proches

aidantes seront également reconnues indépendamment de la reconnaissance de l'incapacité par la personne aidée et des besoins y étant inhérents;

- le rôle des personnes proches aidantes se concrétisera tout au long du parcours de la dyade « personnes aidante(s)-aidée ». Les besoins des personnes proches aidantes seront considérés également après le décès de la personne aidée;
- le rôle des personnes proches aidantes se prolongera au-delà du soutien apporté à domicile et au-delà de l'hébergement de la personne aidée.

De plus, de nombreuses expressions ont été proposées pour désigner la réalité de personne proche aidante, soit aidant familial, aidant naturel, personne soutien, soignant, proche-soignant, etc. Les termes qui s'imposent de plus en plus sont « personne proche aidante » et « proche aidance » (Conseil du statut de la femme, 2018). Il fût récemment convenu d'utiliser le terme « personne proche aidante » plutôt que « proche aidant » dans les rédactions gouvernementales.

4.1.2. Une Politique nationale pour les personnes proches aidantes

Le projet de loi propose l'adoption d'une Politique nationale pour les personnes proches aidantes. Cette Politique nationale serait adoptée par le gouvernement après consultations des personnes proches aidantes, des chercheurs, des organismes ou des groupes représentant les personnes proches aidantes ainsi que des ministères et des organismes du gouvernement.

Il apparaît tout à fait cohérent que le gouvernement, par le biais du Conseil des ministres, adopte cette Politique nationale considérant son caractère interministériel et intersectoriel guidé par un principe directeur favorisant la concertation gouvernementale et collective au niveau national, régional et local en impliquant les personnes proches aidantes. Ainsi, différentes mesures sont proposées dans le projet de loi pour susciter la mobilisation collective.

La ministre responsable des Aînés et des proches aidants serait responsable de l'application de la loi proposée et ainsi responsable de la rédaction et du suivi de la Politique nationale.

Cette Politique nationale jette les bases d'une action gouvernementale concertée visant à améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes, sans égard à l'âge, au milieu de vie ou à la nature de l'incapacité des personnes qu'elles soutiennent, et considérant tous les aspects de leur vie.

En cours de rédaction dans la dernière année, le projet de Politique nationale a déjà fait l'objet de nombreuses consultations telles que présentées à la section 7 du présent mémoire.

Ces consultations ont notamment permis de dégager six principes directeurs qui s'inspirent de la vision et guident l'ensemble des orientations et actions en découlant et permettent d'assurer une réponse mieux coordonnée et adaptée aux besoins spécifiques des personnes proches aidantes :

1. reconnaître l'apport considérable des personnes proches aidantes à la société québécoise et l'importance de les soutenir;
2. favoriser la préservation de la santé et du bien-être des personnes proches aidantes, ainsi que le maintien de leur équilibre de vie;
3. considérer la diversité des réalités des personnes proches aidantes dans la réponse à leurs besoins spécifiques;
4. reconnaître l'expérience des personnes proches aidantes et leurs savoirs, de même que de ceux de la personne aidée, et les considérer dans le cadre d'une approche basée sur le partenariat;
5. respecter les volontés et les capacités des personnes proches aidantes quant à la nature et à l'ampleur de leur engagement;
6. faciliter la concertation gouvernementale et collective au niveau national, régional et local en impliquant les personnes proches aidantes pour favoriser des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques.

Il est proposé que les orientations prévues par la Politique nationale s'articulent autour des quatre axes suivants :

- Axe 1 : Reconnaissance, auto-reconnaissance des personnes proches aidantes et mobilisation des acteurs de la société québécoise concernés par la proche aide : vise à sensibiliser la société québécoise au rôle et à l'apport indéniable des personnes proches aidantes, à la diversité de leurs réalités et à l'importance de les soutenir par des actions concertées touchant différentes sphères de leur vie.
- Axe 2 : Partage d'information et développement de connaissances et de compétences : vise à répondre aux besoins d'informations et de formation des personnes proches aidantes et des différents acteurs concernés, ainsi qu'à soutenir la recherche et le transfert de connaissances en la matière.
- Axe 3 : Services de santé et services sociaux dédiés aux personnes proches aidantes dans une approche de partenariat : vise à soutenir la santé et le bien-être des personnes proches aidantes à titre d'usagers et d'usagères, en tenant compte de leurs savoirs, de leurs volontés et de leur capacité d'engagement, dans une approche de partenariat.
- Axe 4 : Développement d'environnements soutenant la participation sociale des personnes proches aidantes : vise à favoriser l'équilibre entre le rôle d'aidant et les autres sphères de leur vie.

4.1.3. Un Plan d'action gouvernemental

Le plan d'action gouvernemental proposé s'inscrit dans une démarche interministérielle et intersectorielle qui actualisera des mesures concrètes et diversifiées associées à chacune des orientations des quatre axes de la Politique nationale, permettant d'assurer une réponse adaptée aux besoins spécifiques des personnes proches aidantes.

Il est ainsi proposé que le gouvernement adopte et rende public tous les cinq ans, un plan d'action gouvernemental assorti de mesures et d'actions concrètes.

Le plan d'action gouvernemental décrira les objectifs à atteindre, les moyens à prendre pour les atteindre ainsi les ressources disponibles pour assurer la mise en œuvre de la Politique nationale. Les conditions, les modalités concrètes et les échéanciers de réalisation des actions ainsi que les responsabilités des acteurs concernés seront également spécifiés.

Le Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes, le Comité de partenaires et l'Observatoire québécois de la proche aide seront consultés pour l'élaboration et le suivi du plan d'action. Le projet de loi prévoit d'ailleurs une obligation pour ceux-ci de se rencontrer au moins une fois par année pour discuter du suivi du plan d'action gouvernemental.

Il est également proposé que le plan d'action gouvernemental puisse prévoir la conclusion d'ententes entre les ministres concernés et les partenaires nationaux, régionaux et locaux. Il est suggéré que ces ententes soient assorties de mécanismes de coordination et de suivis des actions réalisées.

Il est proposé que le premier plan d'action gouvernemental soit adopté et rendu public au plus tard douze mois après l'adoption de la Politique nationale.

Enfin, le premier plan d'action gouvernemental devra prévoir des mesures et des actions concernant l'évaluation des besoins, la planification et la prestation des services offerts aux personnes proches aidantes par les établissements concernés du RSSS. Les attentes exprimées par les personnes proches aidantes et les organismes les représentant sont fortes à cet égard.

4.1.4. Des responsabilités ministérielles partagées

Quelques dispositions du projet de loi proposent un partage de responsabilités ministérielles au regard des personnes proches aidantes.

D'entrée de jeu, la ministre est proposée comme conseillère d'office du gouvernement sur toute question relative aux personnes proches aidantes tant en lien avec la Politique nationale que pour le plan d'action gouvernemental qui en découle. Dans cette foulée, la ministre peut donner tout avis qu'elle estime opportun aux autres ministres pour assurer la mise en œuvre de la Politique nationale et du plan d'action gouvernemental. Les autres ministres sont également invités à l'associer à l'élaboration de mesures, orientations et actions qui pourraient avoir un impact significatif sur les personnes proches aidantes. Il

incombe également aux ministères et organismes du gouvernement de communiquer à la ministre les renseignements nécessaires à l'exercice de ces responsabilités.

Considérant le caractère intersectoriel et interministériel tant de la Politique nationale que du plan d'action gouvernemental associé, il est naturellement proposé que tous les ministères et organismes du gouvernement prennent en compte l'ensemble des principes directeurs et des orientations de la Politique nationale dans l'élaboration de tout programme ou de toutes autres mesures ou tous autres services concernant les personnes proches aidantes, dans le respect de leurs missions respectives et les orientations budgétaires et fiscales du gouvernement. Cette attente enchâssée dans le projet de loi vise à assurer une cohérence à travers tous les ministères qui s'investiront dans le développement de mesures et d'actions pour soutenir les personnes proches aidantes. Le comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes qui serait mis en place et qui sera présenté ci-bas, sera un levier important pour assurer un partage d'informations à l'ensemble des ministères en temps opportun.

Considérant que, selon les données de l'ISQ, le quart des citoyens québécois de plus de 15 ans est considéré comme personne proche aidante, le projet de loi propose que chaque ministre fasse état des impacts qu'il prévoit ou anticipe sur eux lors de la présentation de propositions de nature législative ou réglementaire au gouvernement. Cette présentation se fera en documentant la section *Évaluation intégrée des incidences* dans les mémoires déposés au conseil des ministres. Cette responsabilité constitue par ailleurs une proposition qui assure qu'à travers les années une pérennité de conscience et de sensibilité aux besoins des personnes proches aidantes s'installe sur le plan gouvernemental et sociétal.

Afin de la soutenir dans l'exercice de ses responsabilités, la ministre mettrait aussi en place un Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes.

Ce comité serait composé de représentants des ministères, des organismes du gouvernement, des mandataires de l'État ou d'autres instances gouvernementales concernées par le soutien aux personnes proches aidantes.

4.1.5. Un Comité de partenaires engagés

Divers comités et instances sont consultés actuellement dans le cadre des travaux menant à l'élaboration de la Politique nationale. Un comité interministériel, un comité ministériel et un comité de personnes proches aidantes ont été formés. Les membres des Premières nations et Inuits, des experts chercheurs, les organismes non-gouvernementaux et un grand nombre de personnes proches aidantes sont également consultés.

Considérant tant le caractère très intersectoriel de l'ensemble des mesures à mettre en œuvre que la volonté affirmée et inscrite dans les principes directeurs de travailler en concertation et en partenariat, le projet de loi propose d'instituer un Comité de partenaires. Les fonctions de ce Comité seraient de soutenir la ministre et le Comité de

suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes de la manière suivante :

1. faire à la ministre toute recommandation qu'il juge nécessaire concernant la Politique nationale, le plan d'action gouvernemental ou toute autre question concernant les personnes proches aidantes;
2. soutenir la ministre et le Comité de suivi de l'action gouvernementale dans le suivi de la mise en œuvre de la Politique nationale et du plan d'action gouvernemental;
3. donner son avis à la ministre sur toute question que celle-ci lui soumet en matière de proche aidance.

Dans la proposition, le Comité de partenaires pourrait recommander à la ministre de procéder à des consultations, de solliciter des opinions et de recevoir ou d'entendre les demandes et les suggestions de personnes, d'organismes ou d'associations en matière de proche aidance. En ce sens, il pourrait aussi solliciter la contribution de l'Observatoire québécois de la proche aidance.

Il est proposé que le Comité de partenaires soit composé d'au moins huit membres et d'au plus quinze membres nommés par la ministre pour un mandat d'au plus cinq ans, renouvelable et répartis de la façon suivante :

- des membres issus des organismes non gouvernementaux concernés par le soutien aux personnes proches aidantes;
- des personnes proches aidantes de profils variés;
- des chercheurs;
- un représentant de l'Observatoire québécois de la proche aidance.

La ministre désignerait un observateur au sein du Comité. Cet observateur participerait aux réunions du Comité, mais n'aurait pas droit de vote. Elle désignerait également, parmi les membres du Comité de partenaires, le président et le vice-président.

Les membres du Comité de partenaires ne seraient pas rémunérés, sauf dans les cas, aux conditions et dans la mesure que peut déterminer le gouvernement. Ils auraient cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Il est enfin proposé que le Comité de partenaires doive déposer à la ministre un rapport de ses activités pour l'année financière précédente.

4.1.6. Un Observatoire québécois de la proche aidance vigilant et ouvert sur les partenariats

Le projet de loi propose d'instituer un Observatoire québécois de la proche aidance. L'Observatoire serait un lieu d'observation, de vigie, d'analyse et de partages des savoirs visant à fournir des informations fiables et objectives. De façon plus spécifique, il est souhaité que l'Observatoire :

- recueille, intègre, compile, analyse et diffuse des renseignements, notamment de nature statistique, sur la proche aidance;
- assure une veille de l'évolution des besoins des personnes proches aidantes, ainsi que des pratiques, des mesures et des actions efficaces pour les soutenir;
- facilite le transfert des connaissances au bénéfice des divers acteurs impliqués en matière de proche aidance;
- facilite les collaborations en matière d'aidance, notamment avec les institutions universitaires, les centres de recherche, les mandataires de l'État qui participent à des activités de recherche ainsi que de promotion de l'excellence clinique et de l'utilisation efficace des ressources dans le domaine de la santé et des services sociaux, de même qu'avec d'autres observatoires.

Il pourrait consulter d'autres experts ou intervenants et leur confier tout mandat qu'il estime nécessaire.

Dans la proposition, l'Observatoire devrait également collaborer avec le Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes et le Comité de partenaires.

Le projet de loi propose que la ministre confie, par le biais d'une entente, l'organisation et le soutien administratif de l'Observatoire à un établissement au sens de la LSSSS ou à tout autre organisme.

Sur le plan de la gouverne, il est proposé que l'Observatoire soit dirigé par un comité de direction composé de onze membres, nommés par la ministre pour un mandat d'au plus de trois ans, mais renouvelable, et répartis de la façon suivante :

- des représentants des ministères concernés par le soutien aux personnes proches aidantes, dont un membre représentant le MSSS;
- le directeur scientifique de l'Observatoire;
- un membre représentant l'établissement ou l'organisme qui assure l'organisation et le soutien administratif de l'Observatoire;
- des chercheurs;

- des membres issus des organismes non gouvernementaux concernés par le soutien aux personnes proches aidantes;
- une personne proche aidante.

La ministre désignerait, parmi les membres du comité de direction, le président.

Tout comme le Comité de partenaires, les membres du comité de direction de l'Observatoire ne seraient pas rémunérés, sauf dans les cas, aux conditions et dans la mesure que peut déterminer le gouvernement. Ils auraient cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Le comité de direction de l'Observatoire déterminerait les orientations scientifiques, les objectifs généraux, les activités annuelles et les politiques de l'Observatoire. Ces intrants seraient transmis à la ministre. Il aurait également pour fonction d'évaluer la pertinence, le caractère prioritaire et la qualité scientifique des programmes et des activités de l'Observatoire.

Il est suggéré que l'Observatoire puisse éclairer la ministre en repérant et en rendant compte des connaissances et des tendances actuelles ou à développer en matière d'approches d'évaluation et d'indicateurs pour mesurer la qualité de vie, la santé et le bien-être des personnes proches aidantes ainsi que l'impact des orientations, mesures et actions prévues par la Politique nationale et le plan d'action gouvernemental. Pour y parvenir, l'observatoire pourrait valoriser les informations et les données existantes et favoriser le partage et le transfert de connaissances.

Il est proposé que le comité de direction de l'Observatoire doive déposer à la ministre un rapport de ses activités pour l'année financière précédente.

4.1.7. Une semaine nationale des personnes proches aidantes mobilisante

Le projet de loi propose que la première semaine du mois de novembre puisse être proclamée Semaine nationale des personnes proches aidantes. Cette orientation est en continuité avec la semaine déjà bien établie au Québec et vient donner un souffle nouveau aux actions de sensibilisation entreprises par les organismes. Elle est très inscrite dans les traditions du Québec et suscite le partenariat en fédérant depuis quelques années les organismes des personnes proches aidantes de toutes réalités.

4.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

La solution proposée est de permettre à la ministre de disposer du pouvoir d'inspection dont disposent les CISSS-CIUSSS à l'égard des RPA et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables.

Ainsi, les inspecteurs du MSSS pourront faire des inspections dans toutes les RPA ainsi que dans tout lieu où sont exercées des activités pour lesquelles une attestation temporaire ou un certificat de conformité est exigé en vertu de cette loi.

4.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

La solution proposée est de modifier l'article 438 de la LSSSS pour ajouter les mots « maison des aînés » et « maison alternative » à la liste de mots dont l'utilisation est restreinte aux fins de l'exploitation d'une installation ou de l'exercice d'activités. Ainsi, nul ne pourra exploiter une installation ou exercer une activité sous un nom incluant les mots « maison des aînés » ou « maison alternative », s'il n'est titulaire d'un permis délivré par la ministre de la Santé et des Services sociaux.

À compter de l'adoption du projet de loi, pour toute nouvelle entreprise qui souhaitera utiliser dans un nom les mots « maison des aînés » ou « maison alternative », il sera nécessaire d'exploiter une installation ou d'exercer des activités propres à la mission d'un CHSLD, d'obtenir ou de détenir à cette fin un permis délivré par la ministre de la Santé et des Services sociaux et de s'acquitter de toutes les responsabilités découlant de l'exploitation d'une telle maison et de l'exercice des activités propres à la mission d'une telle maison. Par exemple, les orientations ministérielles, notamment celles qui seront plus spécifiques à une « maison des aînés » ou à une « maison alternative », devront être respectées et des mécanismes d'assurance qualité (agrément, commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, comité des usagers, comité des résidents, conseil d'administration, visite d'évaluation de la qualité des milieux de vie, etc.) devront être mis en place.

De plus, il est proposé qu'une clause de droit acquis, dite « grand-père » soit introduite dans le projet de loi. Ainsi, la vingtaine d'entreprises qui utilisent actuellement dans leur nom les mots maison des aînés pourront continuer à les utiliser. Notons que parmi ces entreprises, on retrouve un CHSLD privé non conventionné et une dizaine de RPA qui, tel que mentionné, ne répondraient vraisemblablement pas aux critères cliniques et environnementaux établis par le MSSS et qui devront être respectés par les futurs établissements qui exploitent une mission CHSLD pour être qualifiés de « maison des aînés ».

5- Autres options

5.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

Deux options ont été analysées :

- 1) maintenir le statu quo;
- 2) publier une politique nationale pour les personnes proches aidantes sans l'adoption d'une loi qui y est associée.

La première solution qui a été envisagée est de maintenir le statu quo. Cette solution n'implique aucune modification dans les orientations gouvernementales ou législatives et

les actions pour reconnaître et soutenir les personnes proches aidantes sont susceptibles de demeurer inchangées.

Cette option n'a pas été retenue puisque le statu quo ne permet pas de renforcer et de bonifier les mesures de reconnaissance et de soutien des personnes proches aidantes de façon optimale. Malgré la volonté et les efforts déployés depuis les dernières années pour reconnaître et soutenir plus adéquatement les personnes proches aidantes, force est de constater qu'il y a encore beaucoup à faire pour assurer une réponse intersectorielle et concertée à leurs besoins. L'engagement public du gouvernement à mieux reconnaître et soutenir ces personnes dans leur rôle doit ainsi s'accompagner d'actions structurantes et pérennes portées par plusieurs acteurs de la société québécoise.

La deuxième solution qui a été envisagée est la publication d'une Politique nationale pour les personnes proches aidantes sans l'adoption d'une loi qui y est associée. Cette solution permet de mettre en œuvre diverses actions pour mieux reconnaître et soutenir les personnes proches aidantes, mais n'implique aucune modification législative.

Cette option n'a pas été retenue puisque bien que pertinente, elle ne permet pas d'envoyer un signal clair du législateur sur l'importance de la proche aide et ne constitue pas une avancée novatrice qui témoigne d'une réelle volonté d'agir du gouvernement. Sans modification législative, il est difficile d'officialiser pour plusieurs années l'engagement du gouvernement et de l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions vigoureuses et soutenues pour préserver la santé, le bien-être et la qualité de vie des personnes proches aidantes. En effet, la publication d'une Politique nationale pour les personnes proches aidantes sans l'adoption d'une loi qui y est associée est une solution moins porteuse pour garantir la pérennisation de cet énoncé gouvernemental au fil des changements de gouvernement et pour amorcer une transformation sociale favorable au phénomène de la proche aide.

Par ailleurs, pour ce qui est de la proclamation de la Semaine nationale des personnes proches aidantes, il aurait été possible de ne prévoir qu'une seule journée pour elles, soit le deuxième mardi du mois d'avril à l'instar d'un début de tendance canadienne comme journée nationale des personnes proches aidantes. Or, cette option n'a pas été retenue du fait qu'au Québec, une semaine nationale des proches aidants fut initiée en 2003. Cette semaine, bien établie au Québec, vient donner un souffle nouveau aux actions de sensibilisation entreprises par les organismes. Elle est très inscrite dans les traditions du Québec et suscite le partenariat en fédérant depuis quelques années les organismes des personnes proches aidantes de toutes réalités.

5.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Une autre option a été analysée, soit de maintenir le statu quo.

Cette option n'a pas été retenue, car les inspecteurs à l'emploi du MSSS devront continuer à demander l'autorisation des CISSS-CIUSSS afin de faire des inspections dans les RPA et les ressources offrant de l'hébergement. Ceci alourdit le processus lié aux inspections.

5.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Trois autres options ont été analysées :

- 1) maintenir le statu quo, ce qui permettrait à quiconque d'exploiter une entreprise, une installation ou d'exercer ses activités sous un nom incluant les mots « maison des aînés » ou « maison alternative »;
- 2) modifier l'article 438 de la LSSSS pour ajouter les mots « maison des aînés » et « maison alternative » à la liste de mots dont l'utilisation est restreinte aux fins de l'exploitation d'une installation ou de l'exercice d'activités, en faisant s'appliquer la mesure à la fois aux entreprises qui utilisent présentement ces termes et aux futures entreprises;
- 3) modifier l'article 438 de la LSSSS pour ajouter les mots « maison des aînés » et « maison alternative » à la liste de mots dont l'utilisation est restreinte aux fins de l'exploitation d'une installation ou de l'exercice d'activités et établir dans la LSSSS les critères cliniques et environnementaux qui doivent être respectés pour être qualifié de « maison des aînés » ou de « maison alternative », ou prévoir à cette fin une habilitation réglementaire.

La première option n'a pas été retenue, car le maintien du statu quo signifie que les entreprises utilisant actuellement les mots maison des aînés et maison alternative ainsi que les futures entreprises pourraient exercer leurs activités en utilisant ces noms. Ceci pourrait semer la confusion au sein de la population puisque celles-ci ne répondraient pas aux critères cliniques et environnementaux qui seront établis par le MSSS pour l'exploitation de « maisons des aînés » ou de « maisons alternatives ». Considérant que le nouveau concept d'hébergement « maison des aînés » et « maison alternative » se basera sur des critères particuliers, il est nécessaire d'encadrer l'utilisation dans un nom des mots qui serviront à les identifier et à les reconnaître.

La deuxième option n'a pas été retenue, car les quelques entreprises qui utilisent déjà les mots maison des aînés et maison alternative se verraient obligées de modifier leur nom ce qui pourrait occasionner d'éventuelles incidences financières et administratives sur ces petites entreprises, évaluées à environ 16 000 \$ par entreprise. Aux fins de calcul, les coûts suivants ont été considérés : modification de leur acte constitutif auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ) et autres instances, modification de certains outils dont les enseignes, mise à jour des informations sur le site Internet ainsi que mise en place de moyens de communication. Ces incidences sur les entreprises l'emportent sur le fait de réserver l'appellation « maison des aînés » et « maison alternative » afin d'assurer aux citoyens une prestation de soins et de services correspondant au nouveau concept de « maison des aînés » et de « maison alternative » et ainsi, éviter toute confusion possible auprès de la population.

La troisième option n'a pas été retenue, car le fait de définir dans la loi les critères cliniques et environnementaux qui doivent impérativement être respectés afin de pouvoir être qualifié de « maison des aînés » ou de « maison alternative » n'apparaît pas offrir suffisamment de flexibilité pour permettre l'évolution ponctuelle de ces critères. Il en est de même quant à une disposition qui aurait habilité à cette fin la prise d'un règlement par

le gouvernement ou par la ministre. En effet, le moyen utilisé pour établir les critères cliniques et environnementaux doit être flexible afin de s'assurer que ceux-ci puissent évoluer dans le temps selon les bonnes pratiques cliniques, la littérature scientifique et les expériences vécues en la matière dans les établissements de santé et de services sociaux du Québec et ailleurs dans le monde. La diffusion d'orientations ministérielles sur le site Internet du MSSS offre cette flexibilité qui est essentielle à l'évolution des pratiques, notamment en milieu d'hébergement. De plus, il est à noter que ce n'est pas dans la pratique du MSSS de présenter par voie législative ou réglementaire des critères cliniques et environnementaux que doivent respecter des établissements. Par exemple, de tels critères utilisés au sein des maisons de soins palliatifs ne sont pas codifiés. Les critères cliniques et environnementaux établis par le MSSS devront néanmoins faire l'objet d'une diffusion sur son site Internet en tant que documents servant à la prise de décision concernant les droits des administrés qu'il est chargé d'appliquer, et ce, en vertu du paragraphe 11 du premier alinéa de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1, r. 2).

6- Évaluation intégrée des incidences

6.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

Outre les incidences qu'aura le projet de loi sur la qualité de vie, la santé et le bien-être des personnes proches aidantes, d'autres impacts positifs relatifs à l'adoption du projet de loi et aux diverses mesures qui pourraient s'y rattacher sont anticipés. Par exemple :

- en améliorant les mesures de conciliation famille-travail-études et en sensibilisant les milieux scolaires et les employeurs aux réalités des personnes proches aidantes, cela pourrait permettre de favoriser la persévérance scolaire et de maintenir la participation de ces personnes au marché du travail. De plus, les mesures de conciliation famille-travail-études contribuent à assurer une plus grande disponibilité de la main-d'œuvre, dans un contexte de pénurie;
- en augmentant les services de répit aux personnes proches aidantes, celles-ci pourraient bénéficier de plus de temps pour participer à la vie citoyenne de leur communauté, que ce soit dans l'exercice de leur droit de vote ou encore en termes de participation sociale;
- en reconnaissant l'importance du rôle des personnes proches aidantes et en sensibilisant la population québécoise à ce sujet, cela pourrait avoir un impact positif sur la cohésion sociale;
- en soutenant davantage les personnes proches aidantes, notamment par la mise en place, le renforcement ou l'élargissement de différentes mesures fiscales, et en favorisant leur participation au marché du travail, cela pourrait avoir pour effet de prévenir l'appauvrissement des personnes proches aidantes;
- en investissant des ressources dans la mise en place des conditions favorables au maintien de la santé et du bien-être des personnes proches aidantes, cela pourrait

être doublement avantageux en termes d'efficacité économique, puisqu'on éviterait leur épuisement (situation susceptible d'entraîner des coûts pour le système de santé et de services sociaux québécois), et on favoriserait la poursuite de leur rôle, dans le respect de leur volonté et de leur capacité d'engagement. Soulignons que les personnes proches aidantes assument 75 % des soins prodigués aux personnes et font économiser des milliards de dollars au système de santé québécois chaque année (Vérificateur général du Québec datant de 2001);

- en adaptant les mesures de soutien pour qu'elles prennent en compte les différences (biologiques, économiques, sociales, culturelles, etc.) entre les femmes et les hommes, cela pourrait contribuer à réduire les inégalités de genre en matière de proche aidance;
- en demandant aux ministres de faire état des impacts directs et significatifs des propositions de nature législative ou réglementaire sur les personnes proches aidantes, cela pourrait contribuer à mieux guider le gouvernement dans ses décisions.

La mise en place de différentes initiatives ou de mesures de soutien devra faire preuve d'un souci d'équité entre les différentes régions pour éviter que certaines se voient pénalisées, ou moins bien outillées pour répondre aux besoins des personnes proches aidantes de leur territoire.

Avec l'adoption de ce projet de loi, notamment par l'intermédiaire de la Politique nationale et du plan d'action qui en découlera, le gouvernement s'engage à être plus transparent quant aux actions qu'il pose en matière de proche aidance.

6.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Cette modification peut être perçue comme une augmentation des pouvoirs de la ministre de la Santé et des Services sociaux alors que la responsabilité de la certification relève des CISSS-CIUSSS. Toutefois, les inspections effectuées par le MSSS sont un mécanisme supplémentaire d'assurance qualité. Le MSSS doit s'assurer que le Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés et le Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance (chapitre S-4.2, r. 0.1) sont respectés par les exploitants, et ce, de manière standardisée dans la province.

6.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Les modifications législatives proposées n'auraient pas d'impact sur les entreprises qui utilisent actuellement dans leur nom les mots maison des aînés ou maison alternative. Toutefois, à partir de l'entrée en vigueur du présent projet de loi les nouvelles entreprises ne pourront plus utiliser ces termes afin de se conformer aux nouvelles dispositions de la LSSSS. Les modifications proposées ne comportent pas d'autres incidences particulières sur les entreprises.

7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes

7.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

La Politique nationale pour les personnes proches aidantes ainsi que le plan d'action gouvernemental y étant associé seront les pierres d'assises de l'action gouvernementale. Les travaux vers la rédaction de la Politique nationale pour les personnes proches aidantes, en cours depuis début 2019, ont fait l'objet de vastes consultations. Le caractère multidimensionnel de la qualité de vie des personnes proches aidantes commande en effet l'engagement et la mobilisation des ministères et des partenaires des différents secteurs ayant le pouvoir d'influencer les déterminants individuels, sociaux, économiques et environnementaux de la santé et du bien-être des personnes proches aidantes.

À l'occasion de la journée de consultation tenue le 11 décembre 2018 en vue de l'élaboration de la première Politique nationale pour les personnes proches aidantes, la ministre est allée à la rencontre de plus de 200 acteurs du milieu qui ont eu l'occasion d'échanger sur les enjeux relatifs au rôle de personne proche aidante. Cet événement a été la première étape de la concrétisation de l'engagement du nouveau gouvernement à l'égard de ces personnes.

Un comité stratégique interministériel composé de sous-ministres adjoints ainsi qu'un comité interministériel composé de directeurs et de professionnels ont été mis en place. Les ministères et instances suivantes y sont représentés :

- MSSS;
- ministère de la Famille;
- ministère des Finances du Québec;
- Office des personnes handicapées du Québec;
- ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Retraite Québec;
- ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Secrétariat à la condition féminine;
- Secrétariat à la jeunesse;
- Secrétariat aux Affaires autochtones;
- ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Les sous-ministres adjoints ont validé la structure de gouverne des travaux d'élaboration de la Politique nationale. Les directions et professionnels ont enrichi de façon substantielle les propositions relatives à la vision, à la définition d'une personne proche aidante, aux principes directeurs, aux quatre axes ainsi qu'aux orientations pressenties de la Politique nationale. Les discussions ont permis de bonifier, de raffiner, de valider ou de modifier des contenus proposés qui déjà fédéraient une adhésion. Ces comités ont été l'enceinte d'une co-construction interministérielle porteuse d'une vision commune pour les personnes proches aidantes. Il n'a pas été possible de consulter ces comités sur la proposition de projet de loi considérant le court délai imparti pour sa rédaction. Cependant, toutes les propositions sont en lien avec l'esprit de la Politique nationale, ses principes directeurs, et ses orientations, lesquels ont été validés par ceux-ci. Bien que le Conseil du statut de la

femme ne soit pas membre du comité interministériel, à sa demande, celui-ci a été consulté sur les mêmes éléments que le comité interministériel. De plus, le conseil a appuyé l'importance d'une écriture épicienne de la politique.

Un comité ministériel⁴ a également été mis en place. Les membres qui composent ce comité permettent que soit représenté le caractère multidimensionnel de la proche aide. Ce comité a été consulté sur les mêmes aspects de la politique que le comité interministériel, mais aussi sur la stratégie de consultation et de recrutement à privilégier dans le cadre de la deuxième consultation qui s'est tenue en janvier 2020 auprès des personnes proches aidantes et des organismes nationaux non gouvernementaux.

Dans une volonté d'impliquer des personnes directement concernées par la future Politique nationale, le MSSS s'est doté d'un comité de personnes proches aidantes. Dans la foulée du récent *Cadre de référence de l'approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé et services sociaux* (2018, Cadre de référence), qui engage à leur participation même dans un contexte de gouvernance, il est apparu essentiel de convenir d'un processus permettant de valider que les énoncés de la Politique soient en cohérence avec les besoins et les différentes réalités des personnes proches aidantes.

Un comité composé de huit personnes proches aidantes vivant différentes réalités s'est ainsi réuni à trois reprises pour offrir une rétroaction privilégiée sur la définition de personnes proches aidantes, la vision, les principes directeurs, les axes et les orientations qui constitueront la Politique nationale. Ils ont également co-construit et pré-testé le questionnaire destiné aux personnes proches aidantes et aux organismes non gouvernementaux pour la consultation de janvier 2020. La voix des personnes proches aidantes a été déterminante à cette étape-ci du processus d'élaboration de la Politique nationale. Celles-ci offrent un regard unique, complémentaire aux autres et des plus pertinents invitant à ajuster et à raffiner les contenus de la Politique vers une justesse qui rejoint précisément les sensibilités et les réalités des personnes proches aidantes.

Une vingtaine de chercheurs en proche aide au Québec ont contribué à la validation des propositions de la vision, de la définition d'une personne proche aidante, des principes directeurs, des quatre axes ainsi que des orientations pressenties de la Politique nationale. Les experts ont unanimement exprimé leur adhésion aux propositions et leurs commentaires ont permis des ajustements et des précisions des plus pertinents qui ont été repris dans le projet de loi.

Une consultation par questionnaire en ligne de 250 personnes proches aidantes et de tous les organismes nationaux non gouvernementaux présents à la consultation de décembre 2018 a été initiée en janvier 2020 et porte sur des éléments de la Politique nationale pour les personnes proches aidantes qui pourront être influencés à la lumière

⁴ Les directions qui composent ce comité sont : Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques, Direction générale de la santé publique, Direction générale de la coordination, de la planification, de la performance et de la qualité, Direction générale des aînés et des personnes proches aidantes, Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés, Direction générale de la coordination, de la planification, de la performance et de la qualité.

des perspectives qui seront exprimées. Le questionnaire permet, par des questions ciblées, de valider et de préciser certains éléments spécifiques de différentes sections de la version préliminaire de la Politique afin d'assurer que le plan d'action qui en découlera offre une réponse adaptée aux différentes réalités des personnes proches aidantes. La consultation porte également sur des éléments permettant d'amorcer les travaux d'élaboration du plan d'action qui actualisera la Politique nationale.

Une quinzaine de grands organismes non-gouvernementaux nationaux seront également consultés en présence au cours de l'hiver 2020 pour valider leur adhésion aux propositions de la vision, de la définition d'une personne proche aidante, des principes directeurs, des quatre axes ainsi que des orientations pressenties de la Politique nationale. Ils seront également consultés pour amorcer les travaux d'élaboration du plan d'action gouvernemental associé à la Politique nationale. Ces organismes, dont certains sont dédiés aux personnes proches aidantes, sont déjà actifs au Québec dans le développement d'actions pour les soutenir. Ils expriment un ardent désir d'être impliqués dans les travaux et il est pressenti qu'une telle consultation favorisera une adhésion au projet de loi en cours d'élaboration et à la Politique nationale qui en découlera.

Une consultation en présence des représentants des Premières nations et des Inuits est planifiée pour l'hiver 2020 avec le ministère responsable des Affaires autochtones et le Secrétariat aux affaires autochtones. Cette consultation visera à identifier les ajustements à apporter à la Politique nationale pour répondre aux réalités et aux sensibilités autochtones et à amorcer les travaux du plan d'action en considérant en amont leurs besoins.

Une consultation des différentes directions du RSSS est prévue pour l'hiver 2020.

7.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Compte tenu de la nature des modifications proposées, aucune consultation de ministères ou d'organismes du gouvernement n'a été effectuée.

7.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Compte tenu de la nature des modifications proposées, aucune consultation de ministères ou d'organismes du gouvernement n'a été effectuée. Toutefois, le ministère de l'Économie et de l'Innovation a été consulté pour quantifier les coûts qu'auraient engendrés d'autres modifications législatives proposées.

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

8.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

Diverses mesures sont prévues au projet de loi afin de concourir à l'utilisation optimale des ressources gouvernementales, accroître la qualité des suivis et des évaluations, assurer, au moment opportun, la disponibilité d'informations pertinentes et fiables et ainsi procurer

un meilleur soutien à la prise de décision par les autorités des ministères et divers intervenants concernés.

Pour assurer la mise en œuvre du projet de loi, il est prévu que la ministre soit responsable de son application.

Bien que le projet de loi n'indique pas de délai pour l'adoption de la Politique nationale, celle-ci devrait être lancée à l'automne 2020. Le gouvernement adopterait et rendrait public le premier plan d'action gouvernemental au plus tard douze mois après l'adoption de la Politique nationale. Tous les cinq ans, le gouvernement adopterait et rendrait public un plan d'action gouvernemental prévoyant des mesures et des actions pour mettre en œuvre la Politique nationale. Un rapport annuel faisant état des actions réalisées au plan d'action serait déposé au gouvernement par la ministre. La ministre devrait également, deux ans après l'adoption de la Politique nationale, faire rapport au gouvernement sur la mise en œuvre du projet de loi. À la suite de ce premier rapport, la ministre devrait, aux cinq ans, produire un rapport au gouvernement faisant état du cheminement de la société québécoise vers l'atteinte des buts poursuivis par la politique nationale pour favoriser la santé, le bien-être et la qualité de vie des personnes proches aidantes. Cet état de situation devrait se faire en concertation avec les autres ministres concernés et en s'appuyant sur les avis du comité du suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes, du comité de partenaires et sur les approches d'évaluation et indicateurs proposés par l'Observatoire québécois de la proche aide.

Ces diverses mesures pour assurer la bonne mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet de loi sont en cohérences avec les orientations gouvernementales et ministérielles en la matière telles que la Directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères et organismes, et s'ajoutent à celles-ci.

8.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Le programme d'inspection dans les RPA mis en place en 2013 par le MSSS ne subira aucune modification à la suite de l'adoption de cette mesure.

Seul le processus de nomination des inspecteurs ministériels serait modifié.

8.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Pour exploiter une « maison des aînés » ou une « maison alternative », il sera nécessaire de détenir un permis visant l'exploitation d'activités propres à la mission d'un CHSLD dûment délivré par la ministre de la Santé et des Services sociaux et de s'acquitter de toutes les responsabilités découlant d'une telle exploitation ou d'un tel exercice. Par exemple, ce milieu d'hébergement devra respecter les orientations ministérielles, notamment celles spécifiques à l'exploitation d'une « maison des aînés » ou d'une « maison alternative ». Un tel milieu fera l'objet de visites ministérielles d'évaluation de la qualité des milieux de vie. Ces évaluations seront réalisées à l'aide d'une grille d'évaluation distincte basée sur les critères particuliers applicables aux « maisons des aînés » et aux « maisons alternatives »

pour s'assurer que ces milieux d'hébergement répondent en tout en temps aux critères cliniques et environnementaux qui seront établis par le MSSS.

En règle générale, le REQ n'autorisera que les personnes qui détiennent ou souhaitent obtenir un permis de CHSLD à utiliser dans leur nom les expressions « maison des aînés » ou « maison alternative ». En vertu de l'article 316 de la LSSSS, tout établissement de santé et de services sociaux (dont ceux exploitant un CHSLD) doit obtenir une autorisation de la ministre pour se constituer, de même que pour apporter toute modification à son acte constitutif, ce qui inclut son nom.

Si une entreprise est tenue d'obtenir un permis du MSSS compte tenu de la nature de ses activités, mais ne fait pas les démarches nécessaires pour l'obtenir et qu'elle souhaite que son nom comprenne les mots prévus à l'article 438 de la LSSSS, le REQ refusera ce nom au motif qu'il comprend une expression que la loi réserve à autrui ou dont elle lui interdit l'usage, et ce, en vertu du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 17 de la Loi sur la publicité légale des entreprises (chapitre P-44.1, ci-après la « LPL »). Mentionnons qu'une telle entreprise pourrait aussi être poursuivie pour exploitation d'un établissement sans permis.

Ceci étant dit, si une entreprise n'est pas tenue d'obtenir un permis du MSSS compte tenu de la nature de ses activités et qu'elle souhaite que son nom comprenne les mots prévus à l'article 438 de la LSSSS, le REQ pourrait accepter ce nom, si la ministre de la Santé et des Services sociaux a donné son autorisation parce qu'elle considère que les activités de cette entreprise ne sont pas susceptibles de porter à confusion avec la mission d'un centre mentionné au premier alinéa de l'article 438 de la LSSSS (paragraphe 9° du premier alinéa 1 de l'article 17 de la LPL).

9- Implications financières

9.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

Le présent projet de loi prévoit que le gouvernement doive adopter une Politique nationale pour les personnes proches aidantes, ainsi qu'un plan d'action gouvernemental prévoyant des mesures et des actions pour mettre en œuvre la Politique nationale.

Des coûts supplémentaires sont à prévoir pour répondre à l'ensemble des engagements associés aux actions structurantes de la Politique nationale et aux actions qui seront déterminées dans le premier plan d'action gouvernemental.

D'autres coûts sont également associés à la mise en place de la loi liés, notamment à la mise en place de l'Observatoire québécois de la proche aide et au financement de ses travaux, au fonctionnement associé au Comité des partenaires et du Comité interministériel ainsi qu'à diverses activités liées à la proclamation de la Semaine nationale pour les personnes proches aidantes.

En 2019-2020, un montant récurrent de 21 M\$ est consacré au soutien des personnes proches aidantes. À l'intérieur de ce montant, le MSSS a notamment prévu un montant afin de permettre le démarrage des travaux de l'Observatoire québécois de la proche aide.

Par la suite, le MSSS estime qu'un coût récurrent de 500 000 \$ sera nécessaire annuellement afin de permettre à l'Observatoire de réaliser les activités prévues aux dispositions du présent projet de loi. Le MSSS finance également la bonification de services de répit, notamment par le démarrage des actions qui permettront l'ouverture de nouvelles maisons de répit Gilles-Carle. Les établissements soumettront également divers projets permettant d'augmenter les services offerts directement aux personnes proches aidantes (information, formation, répit, soutien psychosocial, etc.).

En 2020-2021, un soutien récurrent additionnel de 19 M\$ sera nécessaire afin de bonifier les actions déployées en 2019-2020 et de soutenir le déploiement de la Politique nationale. Cela implique notamment la poursuite du déploiement de mesures de répit adaptées aux besoins des personnes proches aidantes et à ceux des personnes qu'elles soutiennent.

Donc, un montant récurrent de 40 M\$ sera nécessaire à compter de la prochaine année financière pour l'ensemble des mesures relatives aux personnes proches aidantes.

Des coûts supplémentaires sont à prévoir pour répondre à l'ensemble des engagements associés aux mesures déterminées dans le premier plan d'action gouvernemental de cinq ans associé à la Politique nationale.

Quatre ressources humaines additionnelles seront également requises à la Direction générale des aînés et des proches aidants du MSSS afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Politique nationale et des mesures découlant du plan d'action gouvernemental.

9.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Les modifications proposées n'ont pas d'implications financières majeures.

9.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

Les modifications proposées n'ont pas d'implications financières pour le gouvernement.

10- Analyse comparative

10.1. Mesures relatives aux personnes proches aidantes

En matière de reconnaissance du rôle des personnes proches aidantes et du soutien accordé à ces derniers, les initiatives diffèrent d'une province canadienne à l'autre, tout comme d'un pays à l'autre.

D'entrée de jeu, mentionnons qu'au Canada, aucune législation fédérale ne reconnaît explicitement la contribution des personnes proches aidantes comme étant des parties prenantes officielles des équipes de soins.

Au niveau provincial, seul le Manitoba a adopté en 2011 une loi en ce sens qui se nomme la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels. Celle-ci prévoit entre autres : l'organisation d'une journée annuelle de reconnaissance des proches aidants en avril, la publication d'un rapport biennal du ministre sur la situation des aidants naturels et la tenue de nombreuses consultations auprès d'eux. Pour sa part, l'Ontario a présenté le projet de loi 138 intitulé Loi de 2015 sur les aidants naturels qui propose notamment que le premier mardi d'avril soit proclamé comme journée annuelle dédiée aux aidants naturels. Le projet de loi n'a toutefois pas été adopté.

Cependant, des mesures de soutien à l'emploi et de soutien financier existent déjà, comme la possibilité de prendre du temps pour s'occuper d'un proche (sans pénalité liée à cette absence). L'ensemble des provinces accordent cette protection d'une durée variant entre 8 et 28 semaines. De plus, plusieurs provinces accordent des congés en cas de maladie grave afin notamment de permettre aux proches de s'occuper d'un enfant atteint d'une maladie sévère ou dont la vie est en danger. L'Ontario offre, par exemple, un congé non payé avec protection de l'emploi d'une durée maximale de 37 semaines, dans le cas d'un enfant mineur gravement malade, ou de 17 semaines, dans le cas d'un adulte gravement malade, au cours d'une période de 52 semaines.

D'autres provinces offrent également des congés familiaux de quelques jours afin notamment de permettre aux employés de remplir leurs responsabilités familiales. Par exemple, le Manitoba offre trois jours annuellement. Enfin, il peut être intéressant de mentionner que des crédits d'impôt sont également prévus par la Loi sur l'assurance-emploi (L.C. 1996, ch. 23). Le Québec et le Manitoba ajoutent à cette contribution en accordant également des crédits d'impôt remboursables.

À l'instar du Québec (Politique de soutien à domicile « Chez soi, le premier choix »), la majorité des provinces ont une politique dans laquelle on traite des personnes proches aidantes, qui vient différencier leurs besoins propres de ceux des personnes aidées.

Ailleurs dans le monde, la condition des personnes proches aidantes incite de nombreux gouvernements à mettre en place diverses initiatives, témoignant ainsi d'une considération et d'une sensibilité mondiales accrues. Par exemple, la France a publié en octobre 2019 une Stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants 2020-2022. Cette stratégie vise à prévenir l'épuisement et l'isolement des aidants, en diversifiant et en augmentant les capacités d'accueil des lieux de répit, en proposant des solutions de relais et en leur donnant de nouveaux droits. L'Australie, l'Angleterre, l'Écosse et la Nouvelle-Zélande ont également procédé à l'adoption de lois, de stratégies et de plans d'action qui enjoignent les établissements publics d'offrir aux personnes proches aidantes des soins et services spécifiques à leurs besoins et susceptibles d'assurer leur mieux-être. Plusieurs états américains ont légiféré et ont formalisé le rôle de la personne proche aidante comme membre à part entière de l'équipe soignante.

Ces quelques exemples illustrent la notoriété grandissante des personnes proches aidantes et l'importance que leur accordent les autorités. Bien qu'à géométrie variable, les différentes initiatives en cours visent à reconnaître l'importance de la contribution des personnes proches aidantes, à évaluer leurs besoins et à leur offrir des mesures permettant d'améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui, quotidiennement, composent avec des situations fort difficiles.

10.2. Mesures relatives à l'inspection des résidences privées pour aînés et des ressources offrant de l'hébergement à des clientèles vulnérables déterminées par règlement

Plusieurs lois dont le MSSS est responsable prévoient le pouvoir pour la ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser des personnes à faire des inspections afin de s'assurer du respect de celles-ci ou d'une partie de celles-ci.

10.3. Mesures relatives aux maisons des aînés

L'article 87.1 de la LSSSS prévoit une règle restreignant l'utilisation dans le nom d'un établissement des mots « centre jeunesse ».

Le deuxième alinéa de l'article 99.4 de la LSSSS fait de même à l'égard des mots « centre de santé et de services sociaux ».

L'article 346.0.20.1 de la LSSSS prévoit une règle empêchant notamment l'exploitation d'un immeuble d'habitation collective sous un nom incluant les mots « résidence privée pour aînés » ou tout autre mot prévu par règlement du gouvernement, à moins que l'exploitant ne soit titulaire d'une attestation temporaire ou d'un certificat de conformité.

Enfin, le quatrième alinéa de l'article 4 de la LMRSSS prévoit des restrictions sur l'utilisation des mots « centre intégré de santé et de services sociaux » et « centre intégré universitaire de santé et de services sociaux ».

L'objectif lié à l'adoption de ces articles était d'assurer à la population une prestation de soins et de services par un établissement ou par une installation dont le nom reflète bien le type de soins et de services offerts et d'éviter toute confusion possible au sein de la population et auprès de la clientèle concernée.

La ministre responsable des Aînés
et des Proches aidants,

MARGUERITE BLAIS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 13

Concernant le programme Municipalité amie des aînés :

- a) liste des municipalités et des sommes accordées par municipalité en 2019-2020;
- b) le taux de couverture des municipalités amies des aînés au Québec;
- c) le nombre de municipalités qui ne sont pas en démarche MADA;
- d) le financement total octroyé par le Secrétariat aux aînés depuis 2008 dans le programme.

RÉPONSE NO 13

- a) Pour l'année 2019-2020, 105 projets, représentant 277 municipalités et 19 MRC réparties dans 16 régions du Québec, se sont vus octroyer un financement totalisant plus de 2,9 M\$ (soutien financier de près de 2,4 M\$ et soutien technique de près de 0,5 M\$).
- b) 92 % de la population québécoise vit dans une municipalité ou une municipalité régionale de comté (MRC) amie des aînés.
- c) 252 municipalités et MRC n'ont pas entamé encore de démarche MADA
- d) Cette question est non pertinente à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 14

Liste des projets soutenus et des montants accordés dans le cadre du programme Québec ami des aînés en 2019-2020 et budget prévu pour le programme en 2020-2021.

RÉPONSE NO 14

Voir en annexe les listes des projets financés en 2019-2020 du programme QADA concernant les deux appels de projets ainsi que la liste des projets éditions 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 dont le financement se poursuivait en 2019-2020.

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 1

Année financière 2019-2020
Appel de projets 2015-2016, 5^e année de financement (dossiers locaux/régionaux)

Lanaudière (14)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Organisation de la communauté anglophone de Lanaudière	Travail de proximité chez la communauté d'expression anglaise du Nord de Lanaudière	1 656

Montérégie (16)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Une Affaire de Famille	Cercle de l'amitié volet déploiement	4 349

TOTAL	6 005
-------	-------

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 2

Année financière 2019-2020
Appel de projets 2015-2016, 5e année de financement (dossiers nationaux)

Montérégie (16)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses probable
Clinique juridique Juripop	Bien vieillir chez soi : et si on s'entraidait entre générations ?	13 370

TOTAL	13 370
-------	--------

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 3

Année financière 2019-2020
 Appel de projets 2016-2017, 4e année de financement (dossiers locaux/régionaux)

Bas-Saint-Laurent (01)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Centre prévention suicide du KRTB	Projet Kodak	6 985
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Centre d'action bénévole de Chicoutimi inc.	Entre Voisins Saguenay	12 600
Montréal (06)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Tel-écoute	« Regroupons nos efforts pour le mieux-être des aînés de Montréal »	25 679
Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Jeu de cartes ludique et intelligent pour aînés de Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce: Cœur Atout! 2.0	27 660
Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou (SARA d'Anjou)	Des aînés soutenus et aidés dans leur milieu par des aînés engagés et responsables	16 950
Promotion intervention en milieu ouvert inc.	Accompagner pour soutenir la mobilité des aînés	37 500
		107 789
Outaouais (07)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Société Alzheimer de l'Outaouais québécois	Musclez vos méninges	6 442
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (11)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Loisirs Île du Havre-Aubert inc.	À l'île du Havre-Aubert, gardons nos Aînés en Actions	17 889
Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os	Groupe d'échange de services du Grand Gaspé	17 528
		35 416
Chaudière-Appalaches (12)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Maison de la famille Beauce-Etchemins	Les Aînés flyés! débarquent chez-vous	16 517
Laurentides (15)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses probables
Réseau FADOQ-région des Laurentides	Dynamiser les milieux de vie d'aînés vivant en HLM et OBNL pour un vieillissement actif et en santé dans les Laurentides	29 169
Parkinson Québec	Point de service Parkinson-Laurentides	27 750
		56 919
Montérégie (16)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Centre d'écoute Montérégie, Briser l'isolement chez les aînés	PROJET RADAR Réseau Actif de Dépistage des Aînés à Risque	10 843
Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges (G.R.A.V.E.S)	SAVA-VHSL (Vallée-du-Haut-St-Laurent)	37 500
Centre d'action bénévole de Granby	CIA - Techno	5 851
		54 194
TOTAL		296 863

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 4

Année financière 2019-2020
Appel de projets 2016-2017, 4e année de financement (dossiers nationaux)

Montréal (06)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses probables
Université de Montréal - Chaire de recherche Marguerite-d'Youville d'interventions humanistes en soins infirmiers	Apprendre pour cheminer ensemble (ACE) : Soutenir et former les conjoints d'aînés atteints précocement de la maladie d'Alzheimer (projet conjoint).	15 567
Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)	Aînés en santé dans un milieu de vie sécuritaire	8 750
		24 317

Outaouais (07)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses probables
Université du Québec en Outaouais	Bien vivre chez soi : Renforcement du pouvoir d'agir des communautés en regard du soutien à domicile des personnes âgées (projet conjoint).	14 297
Table autonome des aînés des collines	Bien vivre chez soi : Renforcement du pouvoir d'agir des communautés en regard du soutien à domicile des personnes âgées (projet conjoint).	10 162
		24 459

TOTAL	48 776
-------	--------

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 5

Année financière 2019-2020
 Appel de projets 2017-2018, 3e année de financement (dossiers locaux/régionaux)

Bas-Saint-Laurent (01)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Association des aînés et aînées de l'Université du Québec à Rimouski	Musclez vos méninges	39 034
Corporation de développement de Ste-Félicité de Matane	Cafés-rencontres pour les aînés	2 902
Le jardin et la chiffonnière du bonheur de Saint-Jean-de-Cherbourg	Ateliers intergénérationnels : Une deuxième vie	7 713
Résidences Léonaises	Les aînées et les communications 2.0	225
Atelier de menuiserie communautaire de Rivière-du-Loup	Transfert des connaissances dans le travail du bois et le maniement de l'outillage	5 181
		55 055

Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy	La bientraitance dans la diversité	-
Table viactive Saguenay-Lac-Saint-Jean	Tous dans le même mouvement!	7 867
Le Cran	Café-Madriers : Hommes Atout Saint-Félicien	1 749
		9 616

Capitale-Nationale (03)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA)	D'une oreille à l'autre : des supports à l'audition recyclés pour les aînés malentendants à faible revenu	18 686
Le centre communautaire l'amitié inc.	L'Amitié chez vous	16 489
		35 175

Mauricie (04)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Comité de développement de Notre-Dame-de-Ham	La cuisine n'a pas d'âge!	4 223
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste inc.	La Crémaillère	9 280
		13 503

Estrie (05)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
AQDR Sherbrooke (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées)	Pensez plus tôt à plus tard	12 869

Montréal (06)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal-Nord : communauté solidaire de ses aînés (volet Aînés Engagés)	18 750
Centre des Aînés de Villera y	La cuisine collective roulante	13 640
Centre d'appui aux communautés immigrantes	Socialisation et intégration des aînés immigrants et réfugiés	18 433
La P'tite maison de Saint-Pierre	Une maison pour tous	5 485
La Gang à rambrou	Santé bien-être	3 971
		60 279

Outaouais (07)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Outaouais	Sensibiliser les étudiants des centres professionnels,du Cegep et de l'université à la maltraitance envers les aînés.	15 471

Abitibi-Témiscamingue (08)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue	Aînés d'exception	12 150

Côte-Nord (09)

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 5

Année financière 2019-2020
 Appel de projets 2017-2018, 3e année de financement (dossiers locaux/régionaux)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord	Condition de vie des aînés : Les communautés mieux outillées pour relever les défis du vieillissement	10 120

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
FADOQ région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Dans la peau d'un aîné	57 447
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine inc.	Animation dans les résidences pour personnes âgées	34 750
		92 197

Chaudière-Appalaches (12)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
AQDR Montmagny-l'Islet	Viellir chez soi, peu importe l'endroit!	2 156
L'abc des Hauts-Plateaux	L'ÉcoRéussite	5 000
		7 156

Laval (13)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Association amicale de jeunes et parents AGAPE inc.	Le centre de mieux-être pour les personnes aînées anglophones de Laval	17 514

Lanaudière (14)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Le néo	Aînéotrement	21 725
Association des devenus sourds et des malentendants du Québec - secteur des MRC de l'Assomption et des moulins	Quel âge ont vos oreilles	49 890
		71 615

Laurentides (15)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Service d'entraide le relais	Cycle de vie - projet intégrateur des aînés	18 034

Montérégie (16)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Héritage Sutton	La parole des aînés	12 475
Centre d'Actions Bénévoles Interaction	Visites Amitié-Plus	2 789
Association de la Déficience intellectuelle de la région de Sorel	Programme aîné de l'Association de la Déficience intellectuelle de la région de Sorel	14 333
		29 597

TOTAL	460 351
-------	---------

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 6

Année financière 2019-2020
Appel de projets 2017-2018, 3e année de financement (dossiers nationaux)

Capitale-Nationale (03)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
L'APOP - l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire	AlphabéTIC à domicile	23 152
Centre de recherche sur les soins et services de première ligne de l'Université Laval	La maltraitance envers les aînés proches aidants et les proches aidants d'aînés : Reconnaître, sensibiliser et prévenir	59 213
		82 365

Mauricie et Centre-du-Québec (4)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Cégep de Drummondville (Centre collégial d'expertise en gérontologie)	Pour des milieux de vie sains, sécuritaires et accueillants : Identifier, implanter et évaluer des initiatives intergénérationnelles	55 425
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste	Pour des milieux de vie sains, sécuritaires et accueillants : Identifier, implanter et évaluer des initiatives intergénérationnelles	7 087
		62 512

Montréal (06)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Regroupement provincial des comités des usagers	Apprendre la bientraitance, la pratiquer, la réclamer	17 500
Audition Québec	Expérimentation d'un programme de mentorat auprès d'un groupe de personnes aînées malentendantes	11 425
Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation	Ensemble pour la sécurité des aînés vivant en OSBL d'habitation	12 875
Fondation Jasmin Roy	La réalité virtuelle: ultime machine à empathie	25 000
Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAJQ)	Ensemble pour la bientraitance des aînés	101 250
Association québécoise de la dégénérescence maculaire (AQDM)	Jumelage, compagnonnage et réseautage	104 925
Intergénération Québec	Québec, province de partage inclusif	167 351
Association québécoise de gérontologie	Génération au travail, réussir ensemble!	184 733
Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)	La maltraitance envers les aînés proches aidants et les proches aidants d'aînés : Reconnaître, sensibiliser et prévenir	15 680
		640 739

Montérégie (16)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Femmes autochtones du Québec inc.	À l'écoute de la sagesse de Nikominanak	43 500

TOTAL	829 116
-------	---------

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 7

2019-2020
Appel de projets 2019-2020, 1re année de financement (dossiers locaux/régionaux)

Bas-Saint-Laurent (01)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Centre-femmes Catherine-Leblond	Par, pour et avec les personnes aînées de notre communauté	53 087
Centre d'action bénévole de La Mitis	Bougeons autrement	51 050
Corporation de développement de Sainte-Paule	Les cafées-rencontres pour les aînés de Sainte-Paule	4 425
Centre d'action bénévole Région Témis	Nous sommes "Voisins Solidaires"	29 756
École de musique Destroismaisons	Déploiement des services de musique-thérapie pour les personnes aînées dans les MRC de Kamouraska, L'Islet et Montmagny	129 802
		268 120

Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
AQDR section Alma	Faire fleurir la bientraitance	17 746
FADOQ Région Saguenay - Lac-Saint-Jean - Ungava	Intégration dans les clubs FADOQ, d'aînés de 50 ans et plus ayant une déficience intellectuelle	103 050
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Section Saint-Félicien	La brèche du temps	73 327
Centre d'Action Bénévole du Lac	Aîné Maître de ses choix (secteur périphérie)	34 772
		228 895

Capitale-Nationale (03)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Table de concertation des aînés de Portneuf	Réseau d'aide aux aînés dans la MRC Portneuf, la suite	149 240
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R) Québec inc.	Parcours sécurité aînés	150 000
Compagnie des jeunes retraitées du Plateau	Soutenir la participation sociale des aînés ayant des incapacités dans les organisations : une formation en soutien à un guide pratique	50 000
Écobâtiment	Bâtiment durable pour aînés - Phase 2 - Développement	149 500
		498 740

Mauricie et Centre-du-Québec (04)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Revitalisation Quartiers St-Marc et Christ-Roi	Projet intergénérationnel "On visite les aînés" - Volet 2	75 000
Cybernet café de Trois-Rivières	"Aînés au travail ?"	54 000
AQDR des Chenaux	Aînés branchés en toute sécurité	40 400
Roulons Vert	PTM : Programme Transition Mobilité	149 813
La Gazette de la Mauricie	Racines Mauriciennes	18 395
Centre d'action bénévole Drummond	Ensemble, on bouge et on cuisine!	52 835
FADOQ Centre-du-Québec	Histoire De Penser ... des relations durables	58 522
Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec	Solidaires entre aînés : changer pour s'entraider	62 221
Centre d'action bénévole de Nicolet inc.	Café-atelier "Le hangar d'Elzéar"	37 500
		548 686

Estrie (05)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Centre d'action bénévole du Granit	Un Bonheur pas si bête !	34 275
P'tit Bonheur de Saint-Camille	Culture aux aînés : impact collectif pour favoriser la participation sociale par la culture	68 750
Société Alzheimer de l'Estrie	Musclez vos méninges	84 380
Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC)	Animation et accompagnement de groupes de citoyens promoteurs/porteurs d'un projet d'habitation comunautaire pour aînés	110 222
Sercovie	Mon objectif vieillir en forme 50+	110 765

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 7

2019-2020

Appel de projets 2019-2020, 1re année de financement (dossiers locaux/régionaux)

Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook	Aînés en action	53 408
		461 800

Montréal (06)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
L'Anonyme	Prop'Âges	95 043
Insertech Angus	Des aînés techno-citoyens à l'ère du numérique !	148 148
La Maison du Père	Les fines mouches de la Maison du Père	8 678
Centre Multi-Ressources de Lachine	Sentinelles Citoyens Solidaires à la bienveillance des aînés!	149 295
Quartier des générations	Cuisine des Générations	39 650
Observatoire Vieillissement et Société (OVS)	L'âgisme en un clin d'œil : où se manifeste-t-il?	24 950
Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	Ateliers de préparation à la retraite pour des personnes aînées à faible revenus	8 250
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	La médiation au service du bien-être des aînés	72 000
La mission communautaire de Montréal	À la Croisée des chemins	37 500
Ville en vert	Fourche et Fourchette	34 573
Société Alzheimer de Montréal	Ma santé cognitive	71 098
		689 185

Outaouais (07)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Les Habitations Partagées de l'Outaouais	Projet de "cohabitation à juste mesure"	45 375
Centre Action Générations des Aînés de la Vallée-de-la-Lièvre	Intervention SAVA Outaouais	61 750
Centre d'innovation des Premiers Peuples	Une cuisine collective aux saveurs autochtones	75 000
Centre d'entraide aux aînés	Journée d'activités Halte Vitalité	41 038
La Plume - Atelier d'éducation populaire	Des ateliers informa-TIC pour les aînés	58 300
		281 463

Abitibi-Témiscamingue (08)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Table de Concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue	La voix des aînés !	20 854

Côte-Nord (09)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
FADOQ - Région Côte-Nord	Vieillir ensemble et se comprendre !	75 990
Association des côtiers de la Basse Côte-Nord inc.	Senior Abuse is everybody business !	75 000
		150 990

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Le Centre Louise-Amélie	Art-thérapie	41 041

Chaudière-Appalaches (12)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord	Actifs et créatifs : place aux aînés	17 354
L'ABC des Hauts-Plateaux	On bouge en lecture entre Sages	25 380
		42 734

Laval (13)

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 7

2019-2020
Appel de projets 2019-2020, 1re année de financement (dossiers locaux/régionaux)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
L'Association Midi Quarante	Vers une retraite active	41 765
Groupe Promo-Santé Laval	Cuisinons entre aînés	74 938
		116 703

Lanaudière (14)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
FADOQ - Région de Lanaudière	Téléphonforme	55 650
Action-Logement Lanaudière	À la défense des droits des locataires aînés	92 155
Maison des aînés de Lavaltrie	Bénévolons ACTIVEMENT ensemble !	44 970
		192 775

Laurentides (15)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Association des Organismes de Justice Alternative du Québec	Au-delà de l'âge, chacun a sa place	75 000
FADOQ - Région des Laurentides	Aînés engagés, vieillir vivant!	149 922
Action bénévole de la Rouge	Par Aînés	53 453
		278 375

Montérégie (16)

Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Société Alzheimer des Maskoutains-Vallée des Patriotes	L'usage de Tablette comme outils de stimulation des personnes présentant des troubles neurocognitifs	37 750
Maison de la Famille de la Vallée du Richelieu	Les Grands-Parents de la Vallée	16 560
Action Logement Pierre-De Saurel	Développement Projet Logement Intergénérationnel	74 976
Comité Action Populaire Lemoyne	Objectif 50/50 + : pour ne vie équilibrée après 50 ans !	36 462
La magie des mots	Internet au quotidien	42 329
AQDR - Section Valleyfield-Suroît	Centre d'Aide et d'Accompagnement Pour les Personnes Aînées. (CAAPA)	125 000
		333 077

TOTAL

4 153 438

Opposition officielle - Question 14 - Québec ami des aînés (QADA) - Annexe 8

2019-2020

Appel de projets 2019-2020, 1re année de financement (dossiers nationaux)

Capitale-Nationale (03)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)	Liratoutâge, partout au Québec!	109 158
Fédération des CAAP		112 500
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	Aînés au cœur du quartier en déploiement	250 000
IVPSA (payé via une Validation budgétaire à part) (2020-01-21 : La convention est en signature)	Formation et soutien aux travailleurs et travailleuses de milieux des ITMAV déployées au Québec.	123 601
L'APOP - l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au post-secondaire	Réalité virtuelle en soutien à la mobilité des aînés	111 043
Vivre en Ville	DES MILIEUX DE VIE POUR TOUTE LA VIE : aménager des villes et des villages favorables à un vieillissement actif au Québec	250 000
		956 302

Montréal (06)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Association canadienne pour la santé mentale - Filiale de Montréal	Déploiement national du programme Apprivoiser sa solitude et développer son réseau	90 000
Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)	Centres communautaires pour aînés : des défis à relever, des solutions à notre portée!	189 449
Centre d'écologie urbaine de Montréal	Zone santé pour un vieillissement actif	97 385
Educaloi	Droit et soins de santé : Au-delà des règles du consentement	70 134
Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais	Ateliers 360 "Volet Aînés"	76 500
Option consommateurs	Mieux renseigner les aînés pour les protéger de l'abus financier - volet national	155 042
Parkinson Québec	Enseignement Motivationnel Parkinson : Assistance par les Technologies de l'information et de la Communication (EMPATIC)	250 000
Piétons Québec	Piétons un jour, piétons toujours	112 500
Les Petits Frères	Accompagnement spécifique des Grands Amis aux problématiques complexes	100 205
Fondation Émergence inc.	Pour que vieillir soit gai	250 000
		1 391 215

Montérégie (16)		
Nom de l'organisme	Titre du projet	Dépenses au 31 mars 2020
Lire et faire lire	Des aînés actifs pour l'avenir des enfants du Québec	112 500

TOTAL

2 460 017

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 15

Fournir un état de situation des nouvelles actions entreprises à la suite du Forum sur la lutte contre l'intimidation pour le volet « aînés », ainsi que les montants octroyés pour chacune des actions en 2019-2020.

RÉPONSE NO 15

Le bilan final du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 a été déposé le 31 mars 2019 par le ministère de la Famille. Il est possible de le consulter à l'adresse suivante : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/bilan-plan-action-15-18.pdf>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle – Volet – Aînés et proches aidants

QUESTION NO 16

Pour chacune des 52 mesures du Plan d’action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022, indiquer :

- a) si les mesures sont en vigueur et depuis quand;
- b) les dépenses réelles en 2018-2019 ventilées par mesure;
- c) quel montant a été alloué à chaque mesure en 2019-2020;
- d) les prévisions, pour chaque mesure, pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 16

Sur les 52 mesures du PAM, 26 sont sous la responsabilité du Secrétariat aux aînés. De ce nombre, au 31 mars 2020, 16 mesures sont en cours, 7 sont réalisées et se poursuivent en continu et 3 sont terminées.

- Le tableau suivant présente les dépenses probables au 31 mars 2020 pour 6 mesures nécessitant du financement en budget de transfert.

Sommes accordées pour lutter contre les abus et la maltraitance envers les aînés

No	Numéro et nom de la mesure	Dépenses au 31 mars 2020
1	30- Coordonnateurs régionaux	1 902 074 \$
	30- Coordonnatrice nationale dédiée aux Premières Nations du Québec et du Labrador	100 000 \$
	30- Coordonnateur régional pour les Terres-Cries-de-la-Baie-James	114 500 \$
	30- Coordonnateur régional pour le Nunavik	112 200 \$
2	41- Université de Sherbrooke pour la Chaire de recherche universitaire sur la maltraitance envers les personnes âgées	200 000 \$
3-4	1 et 2- Campagne gouvernementale de lutte contre la violence sous toutes ses formes (dont un des trois volets portait sur la maltraitance envers les personnes âgées) et outils de sensibilisation	150 000 \$
5	39- Ligne Aide Abus Aînés	1 540 500 \$
6	42- Enquête québécoise sur la maltraitance	100 000 \$
	TOTAL	4 219 274 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 17

Concernant la campagne sur la maltraitance envers les aînés 2019-2020 :

- a) l'agence qui a obtenu le contrat;
- b) les coûts de production de la campagne;
- c) Le coût du placement publicitaire ventilé par type de média (web, télé, radio, imprimé);
- d) Dates de diffusion et durée de la campagne.

RÉPONSE NO 17

Un montant de 150 000 \$ a été dépensé en 2019-2020 pour des frais de production et honoraires de l'agence LG2, en prévision de la diffusion de la publicité télé en 2020-21.

Aucune dépense concernant les placements média en 2019-2020.

QUESTION NO 18

Composition du comité national directeur de l'entente-cadre nationale pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et liste des rencontres, avec les dates, en 2019-2020.

.....

RÉPONSE NO 18

Le Comité national directeur est coordonné par le Secrétariat aux aînés. Il est composé d'un sous-ministre adjoint ou son équivalent par ministère et organisme signataire en plus d'un représentant de la Sûreté du Québec. Son mandat est d'assurer la participation des organisations dans l'implantation et l'application des processus d'intervention concertés.

Ministères et organismes signataires

- ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- ministère de la Justice du Québec
- ministère de la Sécurité publique
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Directeur des poursuites criminelles et pénales
- Curateur public du Québec
- Autorité des marchés financiers

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 19

Indiquer la date de mise en place de chacun des processus d'intervention concertés suivants ou les prévisions :

- a) première phase :
 - i. Montréal;
 - ii. Capitale-Nationale;
 - iii. Laval;
 - iv. Chaudière-Appalaches;
 - v. Estrie;
 - vi. Saguenay Lac-Saint-Jean;
 - vii. Mauricie Centre-du-Québec.
- b) deuxième phase :
 - i. Abitibi-Témiscamingue;
 - ii. Bas-Saint-Laurent;
 - iii. Lanaudière;
 - iv. Montérégie;
 - v. Laurentides;
 - vi. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- c) troisième phase :
 - i. Nord-du-Québec;
 - ii. Côte-Nord;
 - iii. Outaouais;
 - iv. Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

RÉPONSE NO 19

La mise en place des processus d'intervention concertés se fait en continu. Les différentes régions ont mis en place des comités pour déterminer leurs enjeux et planifier le déploiement. Des formations ont eu lieu auprès des représentants désignés et des intervenants. On peut dire que le processus est prêt à être « déployé » lorsque les intervenants (ceux qui peuvent « déclencher » des interventions) sont formés. Voici donc les dates où les derniers intervenants ont été formés pour chaque région et les prévisions pour les régions à venir.

- a) **Première phase :**
 - i. Montréal : 27 septembre 2018 (Est) et 19 mars 2019 (Nord, Sud, Ouest et Centre-Ouest);
 - ii. Capitale-Nationale : 26 septembre 2018;
 - iii. Laval : 23 octobre 2018;
 - iv. Chaudière-Appalaches : 26 mars 2019;
 - v. Estrie : 26 mars 2019;
 - vi. Saguenay-Lac-Saint-Jean : 20 mars 2019¹;
 - vii. Mauricie-Centre-du-Québec : depuis mai 2014;

¹ Dans cette région, la date de fin du déploiement n'est pas déterminée.

b) Deuxième phase :

- i. Abitibi-Témiscamingue : automne 2020;
- ii. Bas-Saint-Laurent : 17 janvier 2019;
- iii. Lanaudière : 15 janvier 2019;
- iv. Montérégie : 25 avril 2019;
- v. Laurentides : 14 mai 2019;
- vii. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : 29 mai 2019;

c) Troisième phase :

- i. Nord-du-Québec : à venir;
- ii. Côte-Nord : 17 septembre 2019;
- iii. Outaouais : 4 février 2020;
- iv. Nunavik² : à venir;
- v. Terres-Cries-de-la-Baie-James³ : à venir.

² Le calendrier de déploiement de ces deux dernières régions tiendra compte des résultats des travaux du sous-comité national sur l'intervention concertée visant à lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées autochtones du Québec et des réalités particulières de cette région.

³ Voir note précédente.

QUESTION NO 20

Statistiques les plus récentes pour chacune des ententes sociojudiciaires actuellement en vigueur :

- a) le nombre de signalement par région;
- b) le nombre de déclenchement de procédures d'intervention concertées par région;
- c) le nombre de victimes par région;
- d) l'âge moyen des victimes par région;
- e) le lien entre l'agresseur et la victime (statistiques par région);
- f) la compilation des types de maltraitance (physique, psychologique, financière, etc.) (statistiques par région);
- g) la provenance des déclenchements des procédures (police, curateur, santé, etc.) (statistiques par région);
- h) le nombre de procédures qui ont mené à des accusations (statistiques par région)
- i) le nombre de procédures qui ont mis fin aux situations de maltraitance à la suite de l'intervention de l'équipe d'intervention (statistiques par région);
- j) délais d'intervention entre le signalement et la première rencontre de l'équipe d'intervention (statistiques par région);
- k) délais entre l'ouverture et la fermeture du dossier (statistiques par région).

RÉPONSE NO 20

Le Rapport annuel 2018-2019- Entente-cadre nationale pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées a été déposé à l'Assemblée nationale en octobre 2019, et ce, conformément à l'article 20 de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. Un second rapport sera déposé à l'automne 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 21

Sur l’ensemble des procédures d’interventions concertées ouvertes en 2019-2020, le nombre de situations qui a nécessité une intervention directe de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et spécifier la nature des actions posées par la CDPDJ.

RÉPONSE NO 21

Cette question relève de la CDPDJ.

QUESTION NO 22

Ligne Aide Abus Aînés :

- a) statistiques concernant le nombre d’appels reçus par année depuis 3 ans (statistiques d’appels hebdomadaires et mensuels), par région;
- b) la proportion des appels qui concernent la maltraitance matérielle ou financière, la violence psychologique et la violation des droits;
- c) statistiques sur la provenance des appels (victime, témoins, intervenant du réseau de la santé, etc.);
- d) les sommes investies par année en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 22

- a) Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, 5 505 appels ont été traités.
- b) Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, 28,8 % des appels reçus concernaient des situations de violence psychologique, 26,7 % des situations d’exploitation financière ou matérielle, et 17,8 % des situations de violation des droits.

c)

Provenance des appels	%
Membre de la famille	38,4
Personne aînée en situation de maltraitance	38,2
Ami, voisin	9,0
Travailleur social ou autre intervenant de la santé	2,4
Organisme communautaire	1,4
Policier	0,2
Notaire, avocat	0,1
Journaliste	0,1
Institution financière	0,1
Comptable	0,1
Inconnu ou non disponible	3,8
Autre	6,2

- d) Les sommes investies en 2019-2020 sont de 1 540 500 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 23

Liste des mesures et des sommes accordées pour améliorer l'accès à l'information aux services gouvernementaux pour les personnes âgées en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 23

- Services Québec a réalisé et publié (dorénavant en version électronique seulement, mais version imprimable) le guide annuel « Programmes et services pour les aînés ».
- Lors de la mise à jour annuelle de ce guide, le Secrétariat aux aînés est consulté et il produit des fiches d'information concernant les programmes et mesures dont il est le responsable.
- Services Québec met à disposition un Portail gouvernemental de services et une ligne sans frais pour les renseignements généraux sur les programmes et les services du gouvernement du Québec.
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux fait affaire avec Services Québec pour répondre aux appels des citoyens et peut les rediriger vers les organismes ou services appropriés.
- Le site Internet gouvernemental Québec.ca est mis à jour régulièrement pour ce qui est du contenu « Aînés ».

QUESTION NO 24

Liste des actions gouvernementales et des sommes accordées pour lutter contre le suicide chez les aînés en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 24

Dans le cadre du plan d'action 2018-2023 *Un Québec pour tous les âges*, les deux mesures suivantes ont débuté en 2019-2020 :

- Bonifier la formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide afin de mieux outiller les personnes formées à reconnaître les signes précurseurs des comportements suicidaires chez les aînés. Le budget prévu en 2019-2020 est de 50 000 \$, le montant prévu dans le cadre du plan d'action est de 300 000 \$.
- Promouvoir et déployer auprès des intervenants la formation Prévenir le suicide chez les aînés : repérer, protéger et redonner espoir dans toutes les régions du Québec.

De plus, 32 665 \$ ont été versés en 2019-2020 dans le cadre du programme Québec ami des aînés pour des projets en lien avec la prévention du suicide.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 25

Liste des nominations effectuées à la société de gestion L'Appui depuis le 1^{er} avril 2019.

RÉPONSE NO 25

Depuis le 1^{er} avril 2019

- Madame Natalie Rosebush, sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux, a été nommée à titre d'administratrice;
- Monsieur Pierre Lafleur, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux, a été nommé à titre d'administrateur;
- Madame Sylvianne Chaput, de Sojecci II Ltée., a été désignée en tant qu'observatrice.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 26

Sommes dédiées à L'Appui pour chaque année depuis la création de l'APPUI, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 26

En 2019-2020, le gouvernement du Québec a versé 16 171 670 \$ à l'Appui national et Sojecci II ltée a versé 5 390 578 \$.

QUESTION NO 27

Solde de l’Appui en date du 31 mars 2020.

.....

RÉPONSE NO 27

Au 31 mars 2020, l’Appui national a une encaisse de 18 226 779 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 28

Nombre de projets financés et le nombre de proches aidants rejoints par le biais des Appuis régionaux en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 28

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par les Appuis régionaux, en 2019-2020, est de 359;
- le nombre de proches aidants ciblés par ces projets est de 77 361. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 29

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Bas-Saint-Laurent pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 29

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Bas-Saint-Laurent, en 2019-2020, est de 14 pour un montant de 557 975 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 3 063. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Les proches aidants d'aînés	1 155	57 633 \$
Services de soutien psycho social aux proches aidants d'aînés dans la Matanie	90	54 314 \$
Accompagnement, soutien, répit, formation et information pour les proches aidants de La Mitis	265	49 942 \$
Reconnaître et soutenir la personne proche aidante	99	43 205 \$
Équipe Volante de la Vallée	44	59 257 \$
Soutenir les proches aidants	47	56 168 \$
Les proches aidantes du Haut Pays, une ressource à soutenir	75	20 544 \$
Prendre soin de soi, pour mieux prendre soin de l'autre - Volet Proches aidants	10	10 930 \$
Webdiffusions 2019-2020 et Conférences pour tous 2019	400	21 979 \$
Un complément pour les proches aidants	315	62 786 \$
Une communauté au service de ses proches aidants volet 2	175	57 530 \$
2019-2021 Formation et conférences	60	11 156 \$
Journée d'information et de formation pour les proches aidants de Rimouski-Neigette	200	7 402 \$
Une plateforme de soutien souple et adaptée	128	45 129 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 30

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Abitibi-Témiscamingue pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 30

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Abitibi-Témiscamingue, en 2019-2020, est de 22 pour un montant de 499 329 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 1 032. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
La bouffée d'air	13	56 130 \$
Répit/accompagnement	130	36 163 \$
Musique et mémoire à Rouyn-Noranda	120	4 767 \$
L'interlude à Ville-Marie - Expansion et développement du projet répit pour les proches aidants	28	25 883 \$
Du temps pour l'aidant	15	56 051 \$
Avec et pour vous (volet répit)	15	18 090 \$
Un moment pour vous	38	33 998 \$
Au-delà du proche aidant	68	46 946 \$
Café causerie	128	5 949 \$
Café rencontre pour les proches aidants à Ville-Marie	28	4 349 \$
Aidants, vous n'êtes pas seuls	40	49 005 \$
À chacun son évasion	12	45 814 \$
Avec et pour vous (volet psychosocial)	45	4 799 \$
Intervention précoce à Rouyn-Noranda	150	33 841 \$
A-Compagnons-Nous	10	8 986 \$
Intervention précoce dans la MRC Témiscamingue	90	18 705 \$
Répit à Temicaming-Kipawa	8	27 568 \$
Formation à Rouyn-Noranda	54	11 937 \$
Moi, Nous et l'Alzheimer 2020	0	2 998 \$
Rebondir après l'épreuve	0	2 940 \$
Un temps pour soi	40	2 123 \$
Salon des proches aidants	0	2 287 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 31

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Capitale-Nationale pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 31

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par l'Appui Capitale-Nationale, en 2019-2020, est de 31 pour un montant de 1 827 951 \$;
- le nombre de proches aidants d'aînés ciblés par ces projets est de 1 581. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

RÉGION – APPUI CAPITALE-NATIONALE		
Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
9 ^e appel de projets - Répit	33	124 564 \$
Du temps pour soi, pour faire plus, plus longtemps pour ceux qu'on aime!	34	125 305 \$
Répit à domicile	39	149 031 \$
Coopérative de services à domicile du Cap Diamant présente pour les proches aidants	46	174 241 \$
Aide chez soi Orléans, une présence bienveillante pour vos proches - Analyse	51	193 964 \$
Répit à domicile	39	149 031 \$
Aide à domicile LE HALO présente pour les proches aidants	24	89 863 \$
Répit à domicile	33	131 602 \$
Halte-Répit « Le Mouillage » 2019	8	20 781 \$
Répit hors domicile (haltes-pauses)	60	69 020 \$
Diapason-Appui	32	70 979 \$
Centre de répit La Maison Écho du Cœur	6	21 279 \$
L'atelier L'Évasion	32	26 258 \$
Répit bonifié 2	52	100 834 \$
Soutien aux proches-aidants de la Côte-de-Beaupré	33	42 431 \$
Service d'aide aux proches aidants	94	41 340 \$
Comment être mieux compris par un aîné malentendant ?	60	15 409 \$
Groupes d'entraide pour le ressourcement des proches aidants d'aînés	274	41 080 \$
Groupe de soutien sur l'expérience morale (SEMA)	10	8 210 \$
Proches aidants : Vous reconnaissez-vous ?	71	26 738 \$
La conciliation travail-famille-soins, gage de maintien et d'intégration en emploi pour l'épanouissement professionnel de proches aidants	58	71 070 \$
Intervention à domicile pour les dyades proche aidant / personne aînée (communication, déglutition et santé mentale)	24	24 179 \$
The Caring Circle	76	16 332 \$
Répit hors domicile au Monastère des Augustines (Capitale-Nationale)	71	52 729 \$
Répit hors domicile au Monastère des Augustines (Autres régions - 025)	26	13 196 \$
Moment de répit avec Chloé Sainte-Marie	0	4 880 \$
Conférence : Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre	0	3 239 \$
Journée répit « Parce que nous serons tous proches aidants » (SNPA 2019)	50	4 064 \$
Du cinéma à la réalité- La proche aidance (SNPA2019)	100	4 822 \$
Journée de ressourcement et de détente pour les proches aidants dans le cadre de la semaine des proches aidants (SNPA2019)	125	8 227 \$
Conférence interactive pour faciliter l'accompagnement (SNPA2019)	20	3 250 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 32

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 32

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par l'Appui Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2019-2020, est de 24 pour un montant de 673 633 \$;
- le nombre de proches aidants d'aînés ciblés par ces projets est de 2 611. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

RÉGION – APPUI-SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN		
Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
ARS Maria-Chapdelaine	195	29 949 \$
Optimisation Maria	120	21 934 \$
ARS DDR	205	29 386 \$
Optimisation DDR	125	21 777 \$
Optimisation LSJE	125	21 094 \$
Répit équipe volante (REV)	50	62 782 \$
ARS JONQUIERE	219	54 495 \$
Optimisation Jonquière	170	20 567 \$
ARS Chicoutimi	205	42 941 \$
Optimisation Chicoutimi	160	21 567 \$
Formation pratico-pratique pour les PAA	240	7 711 \$
Répit 4 jours et moins	36	46 855 \$
Aluepun Mitshuap (Point de détente)	27	30 604 \$
Information / intervention pour proches aidants	50	17 635 \$
Soutien psychologique	40	11 277 \$
Répit dépannage auprès des proches-aidants	140	36 614 \$
Le répit à votre portée	25	77 455 \$
Les rencontres aidants du Fjord	8	9 549 \$
Répit souple et diversifié	38	59 120 \$
Agir à titre de SENTINELLE en prévention du suicide chez les aînés	68	8 979 \$
Informers pour mieux accompagner	65	14 041 \$
Service de dépistage et prévention de la détresse physique et psychologique chez les proches aidants aînés	300	22 576 \$
Conférencier pour la semaine nationale des proches aidants	0	2 625 \$
Le proche aidant aux mille visages!	0	2 100 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 33

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Centre-du-Québec pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 33

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par l'Appui Centre-du-Québec, en 2019-2020, est de 31 pour un montant de 548 409 \$;
- le nombre de proches aidants d'aînés ciblés par ces projets est de 1 960. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

RÉGION – APPUI CENTRE-DU-QUÉBEC		
Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Gestion du stress	60	10 043 \$
Groupe de soutien Cafés Entr'aidants	75	12 629 \$
Conseils express - conférences, cliniques d'informations	18	1 338 \$
Formation visant la confiance et l'estime de soi	16	6 315 \$
Soutien psychologique et gestion du stress	130	36 532 \$
Intervention de proximité et précoce	212	10 798 \$
Rencontres Entr'aidants	50	8 983 \$
cliniques et séances d'information	15	1 995 \$
Conseiller(e) aux proches aidants	80	24 703 \$
Point de service de Victoriaville	265	40 241 \$
Point de service de Drummondville	335	40 635 \$
Toujours à vos côtés au Centre-du-Québec	155	43 051 \$
Service d'accompagnement pour les proches aidants d'ânés en entreprises	45	9 898 \$
Répît	25	57 974 \$
Services de répît à domicile pour les proches aidants	30	62 400 \$
Services de répît pour les proches aidants	40	91 040 \$
Répît pour les personnes proches aidantes d'ânés	19	21 840 \$
Répît	19	41 380 \$
Mieux vivre avec le Parkinson -Bécancour	50	759 \$
Mieux vivre avec le Parkinson Drummond	40	1 349 \$
Mieux vivre avec le Parkinson	20	297 \$
A vos côtés pour vous informer !	0	2 129 \$
Formation : quelle est la différence entre le vieillissement normal et les pertes cognitives ?	40	1 683 \$
Assistance de déplacements sécuritaires pour proches aidants	22	1 526 \$
Quand la maladie cognitive s'invite chez nous	24	2 000 \$
Formation : Assistance pour un déplacement sécuritaire pour personnes en perte d'autonomie	30	1 320 \$
Parcours de la proche aidance	20	1 995 \$
Vidéo de sensibilisation et tournée des municipalités	125	3 943 \$
Conférences SNPA 2019	0	3 943 \$
Conférence et mini-salon SNPA	0	2 573 \$
Trousse d'information pour les proches aidants anglophones	0	3 098 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 34

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Chaudière-Appalaches pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 34

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par l'Appui Chaudière-Appalaches, en 2019-2020, est de 24 pour un montant de 997 165 \$;
- le nombre de proches aidants d'aînés ciblés par ces projets est de 7 066. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

RÉGION – APPUI CHAUDIÈRE-APPALACHES		
Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Pour mieux répondre aux besoins des proches aidants de la MRC des Appalaches	225	61 550 \$
Faciliter l'accès aux services pour les proches aidants de Beauce-Sartigan	227	53 250 \$
Un répit en appui - Nouvelle Beauce	40	19 000 \$
Un répit en appui - Robert-Cliche	28	12 500 \$
Un répit en appui Beauce-Sartigan	48	32 000 \$
Un répit en appui Etchemins	6	16 000 \$
Un répit en appui L'Islet	17	14 000 \$
Un répit en appui Lotbinière	24	18 000 \$
Un Répit en Appui Montmagny	22	19 500 \$
Un répit en appui - Bellechasse	19	23 000 \$
Un répit en appui Lévis	62	75 000 \$
Un répit en appui Appalaches	33	31 000 \$
Services de soutien et de relève aux proches aidants	81	23 750 \$
Soutenir les proches aidants de langue anglaise de la MRC des Appalaches et la MRC de Lotbinière	46	11 800 \$
Toujours à vos côtés !	71	12 843 \$
Un soutien essentiel pour les proches aidants	116	33 500 \$
Répit-accompagnement bénévole	0	26 247 \$
Encore plus de soutien et de services pour les proches aidants de la MRC de Lotbinière	44	31 995 \$
Projet PAPA (Penser Aider les Proches Aidants)	4 050	132 150 \$
Centre de stimulation et de répit	1 104	179 914 \$
Pour une meilleure offre de service (suite)	644	97 250 \$
Soutien, outils et développement des compétences des proches aidants masculins et/ou en emploi	65	31 303 \$
Soutien, outils et développement des compétences des proches aidants masculins et/ou en emploi	54	23 916 \$
Au fil des saisons	40	17 697 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 35

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Côte-Nord pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 35

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Côte-Nord, en 2019-2020, est de 10 pour un montant de 376 138 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 356. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Répit / Présence / Surveillance	24	65 414 \$
Projet de service de répit/gardiennage pour les proches aidants	26	59 463 \$
Répit/Stimulation en Basse Côte-Nord	18	42 000 \$
répit/stimulation/accompagnement Manicouagan	25	54 950 \$
Le répit une touche d'étincelles et d'amour pour les proches aidants	20	17 955 \$
Le répit du samedi	8	29 939 \$
Supporting Family Caregivers "Today and Tomorrow"	0	13 300 \$
NSCA Supporting North Shore Caregivers	22	18 262 \$
La résilience : ça s’apprend, ça se comprend, ça s'apprivoise	213	65 673 \$
Pas de vacances pour les anges	0	9 182 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 36

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Estrie pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 36

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Estrie, en 2019-2020 est de 18 pour un montant de 639 851 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 1 305. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Vers et Pour les proches aidants	666	114 909 \$
Je prends du temps pour moi!	40	45 000 \$
Prenez soin de vous pour lui!	20	43 200 \$
Ce n'est pas correct	0	21 337 \$
Présence surveillance sur demande	10	16 200 \$
Sensibilisation Grand Public à la proche aide	0	4 988 \$
Une présence compétente et rassurante	30	18 750 \$
Caregivers - our priority; Proches-aidants - notre priorité	58	26 290 \$
On ne sait jamais!	0	9 934 \$
Avancez en toute quiétude	10	24 063 \$
Ressourcaidant	217	50 120 \$
PHARE pour les proches aidants (soutien psychosocial)	90	91 254 \$
Le Colibri	50	74 481 \$
Répit accompagnement stimulation à domicile Granit et Memphrémagog	24	82 800 \$
Nos anges, les proches aidants	0	4 443 \$
Célébrer la vie	30	2 326 \$
Mieux comprendre la réalité de l'autre (selon l'approche Carpe Diem)	60	4 982 \$
Mon projet bonheur/Semaine des proches aidants	0	4 778 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 37

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Montréal pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 37

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par l'Appui Montréal, en 2019-2020, est de 32 pour un montant de 4 135 055 \$;
- le nombre de proches aidants d'aînés ciblés par ces projets est de 7 531. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

RÉGION – APPUI MONTRÉAL		
Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Projet 3 - Service de répit à domicile aux proches aidants (SRD)	60	-
Répit autonomie	60	326 956 \$
Service de répit aux proches aidants d'ânés	95	228 800 \$
ISOPA : Identifier, soutenir et orienter les proches aidants	470	98 435 \$
Aider en équilibre : soutien et accompagnement aux proches aidants d'âné-e-s vivant avec une problématique de santé mentale	45	138 616 \$
PIF (Psychosocial, Information, Formation)	257	175 927 \$
Soutenir les aidants d'ânés de Dorval à Griffintown	1360	160 179 \$
AGI - Services de soutien sur l'Ouest-de-l'Île	617	163 982 \$
2019-2021 - Formation et accompagnement des aidants à la communication avec une personne aphasique	188	118 456 \$
Être aidante, est-ce naturel?	542	89 639 \$
Programme d'accompagnement des proches aidant(e)s	650	182 999 \$
Vers un mieux-être entre aidants de personnes vivant avec le parkinson	260	53 679 \$
Réseau-Conseil 2019-2021	790	327 235 \$
Des Outils pour les Aidants	347	94 763 \$
Pour le mieux-être de nos proches aidantes	240	114 783 \$
Consolidation de l'offre de répit à domicile	70	71 760 \$
Offre de répit atypique pour les proches aidants	107	62 936 \$
Programme Soutien à domicile	249	327 834 \$
Centre d'activités le samedi	70	142 268 \$
Répit autonomie	85	268 555 \$
Développement des heures de répit supplémentaires en centre de jour	50	95 160 \$
Répit à domicile - stimulation, surveillance et urgence	21	77 021 \$
Répit à domicile	50	174 720 \$
Maintenir l'offre des services de répit et de soins psychologiques aux proches aidants	280	313 319 \$
RSCI-CAPA	95	71 685 \$
Famille choisie: Soutenir les proches aidants LGBT	20	59 189 \$
SLAppui : Aide aux proches aidants (Project SLAppui: Caring for caregivers) 2019-2020	453	121 158 \$
Les Services publics	0	15 000 \$
La famille et entourage	0	15 000 \$
Le quotidien dont vous êtes le héros	0	15 000 \$
La relation avec le proche	0	15 000 \$
Santé et Bien-être- Répit	0	15 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 38

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Mauricie pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 38

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Mauricie, en 2019-2020, est de 16 pour un montant de 819 077 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 4 565. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Prenons soin d'eux comme ils le font pour leurs proches !	138	72 623 \$
À la rencontre des proches aidants d'aînés...par l'écoute, le partage et la solidarité!	275	42 132 \$
« Proche aidant, se reconnaître et s'outiller pour mieux accompagner »	135	54 924 \$
Proche en tout temps	0	38 562 \$
Répît	24	93 304 \$
Toute la Mauricie, à vos côtés pour faire face à la maladie de Parkinson	700	61 489 \$
Consolidation et bonification des services de formations, d'information et de soutien psychosocial individuel	230	92 850 \$
Accès-Cible	196	89 511 \$
Carpe Diem en Mauricie	297	84 509 \$
Maison des familles, Maison pour aidants naturels	36	15 151 \$
Désamorcer les situations pouvant mener à la maltraitance	2040	11 047 \$
Les rendez-vous de la proche-aidance	410	56 694 \$
Programme de rehaussement de la qualité de vie de l'aidant et son proche atteint de troubles de mémoire	24	14 046 \$
Chroniques dans l'Hebdo journal sur la proche aidance en collaboration avec une dizaine d'organismes communautaires	0	35 308 \$
Reposez-Vous	25	35 000 \$
Albatros, Une main tendue aux proches aidants d'aînés	35	21 928 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 39

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Lanaudière pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 39

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Lanaudière, en 2019-2020, est de 18 pour un montant de 827 699 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 4 931. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Intervention de soutien en prévention pour les proches aidants d'aînés de Lanaudière	100	45 768 \$
L'impact émotif, ce grand oublié !	682	53 263 \$
La main toujours tendue	286	57 884 \$
INPAC : INformation de Proximité aux Proches Aidants dans leur communauté	1204	71 752 \$
Informés pour mieux aider	140	24 678 \$
Vers un quotidien enrichissant pour les proches aidants	247	69 355 \$
Répit Accompagnement Stimulation (RAS)	48	67 839 \$
"Accompagner sans toutefois s'oublier" Mieux connaître la maladie d'Alzheimer pour un meilleur accompagnement	90	36 957 \$
Rencontre Atelier Proche Aidant Personne Atteinte (RAPAPA)	120	66 980 \$
Apprivoiser et accompagner les personnes proches aidantes en Matawinie	608	43 478 \$
Mon répit, ma santé	37	59 880 \$
Mon répit, ma santé	25	40 590 \$
Mon répit, Ma Santé	35	51 893 \$
Mon répit, ma santé	38	46 512 \$
Mon répit, ma santé	14	30 000 \$
Le cheminement du proche aidant II	957	36 845 \$
Journée régionale des proches aidants naturels (5 ^e édition)	300	11 658 \$
Journée conférences et ressourcement pour les proches aidants - Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer	0	12 366 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 40

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Laurentides pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 40

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par l'Appui Laurentides, en 2019-2020, est de 28 pour un montant de 1 135 671 \$;
- le nombre de proches aidants d'aînés ciblés par ces projets est de 5 135. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

RÉGION – APPUI LAURENTIDES		
Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Chez nous, chez vous!	274	32 250 \$
Chez nous, chez vous à Rivière-Rouge!	50	12 325 \$
Renforcement des capacités et soutien de proches aidants	48	27 624 \$
Projet R.I.R.E - Rencontres en soirée d'un groupe de soutien – Information sur les services – Ressourcement et réseautage entre proches aidants assistés d'intervenants – Employeurs et employés sensibilisés au rôle du proche aidant	170	18 592 \$
L'Antr'Aidant- Information-formation et soutien psychosocial Pays-d'en-Haut	182	58 137 \$
L'Antr'Aidant MRC Rivière-du-Nord/ Information-formation-soutien psychosocial	924	61 646 \$
Au cœur de soi - MRC DM Sud Mirabel	90	32 867 \$
Au cœur de soi - MRC RDN Nord Mirabel	90	32 867 \$
Au cœur de soi - MRC Thérèse de Blainville	90	32 867 \$
APPUYONS NOS PROCHES AIDANTS!	202	49 450 \$
Répit-aidants-aînés Deux-Montagnes & sud de Mirabel	24	25 369 \$
Répit-aidants-aînés MRC Thérèse-De Blainville	40	40 378 \$
L'Appui et le bon temps	30	37 800 \$
À l'écoute de nos proches aidants	131	51 805 \$
Service de répit personnalisé et stimulation à domicile	68	27 500 \$
Centre de répit à Sainte-Agathe	18	43 825 \$
Répit-Accompagnement-Stimulation à domicile	26	66 600 \$
Soutien aux proches aidants RDN	378	38 758 \$
Répit dépannage	10	8 400 \$
Soutien aux Proches aidants d'aînés	920	73 713 \$
S'outiller pour mieux aider	245	55 039 \$
Des services de répit et des formations pour les proches aidants	40	62 448 \$
Répit accru pour les aidants de Pays-d'en-Haut	66	53 220 \$
Rivière du Nord / Nord de Mirabel	266	58 852 \$
MRC TDB	95	48 925 \$
Soirées en bonne compagnie	80	10 009 \$
Soutien et services personnalisés aux Proches aidants d'aînés	518	72 305 \$
Journée de proches aidants	60	2 100 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 41

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Laval pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 41

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Laval, en 2019-2020, est de 15 pour un montant de 783 388 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 1 687. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Centre de jour multiculturel	30	33 694 \$
Je suis proches aidant, je suis un "coach"! / I am a natural caregiver, a "coach"!	487	50 001 \$
L'Escale du Rendez-Vous, un répit au rythme de chacun	30	34 161 \$
Répit stimulation à domicile avec activités domestiques	40	104 940 \$
Une pause pour moi, journée du mercredi CATAL	22	24 112 \$
Halte répit, service de répit atypique et d'urgence	15	57 637 \$
Répit pour proche aidant d'une personne atteinte de moins de 65 ans	20	46 375 \$
Consultation à domicile et suivis	450	61 536 \$
Services de répit à domicile	0	77 775 \$
Le mieux-être des proches aidants de personnes vivant avec la maladie de Parkinson	48	15 816 \$
Conférence pour tous - ressource aidante	180	45 931 \$
Répit d'occasion	128	123 695 \$
Une oreille attentive au bon moment/ groupe de soutien pour se reconnaître entre-nous	160	75 053 \$
Soutien aux proches endeuillés et accompagnement en fin de vie	77	17 897 \$
Journée de reconnaissance et de sensibilisation pour les proches aidants	0	14 766 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 42

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Nord-du-Québec pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 42

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Nord-du-Québec, en 2019-2020, est de 6 pour un montant de 147 558 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 222. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Soutenir les proches d'ainés, un projet de communauté	70	57 300,60 \$
Répît à domicile aux proches aidants d'aîné(s)	30	38 633,20 \$
Atelier de formation et Café Rencontres pour les PAA de VVB 2019-2021	22	17 942,19 \$
Les jeudis de Sandra	100	18 047,93 \$
Journée des proches aidants 2019	0	8 179,00 \$
Journée des proches aidants - Lebel-sur-Quévillon (SNPA 2019)	0	7 455,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 43

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Outaouais pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 43

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Outaouais, en 2019-2020, est de 16 pour un montant de 575 071 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 1 737. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Aborder le répit pour un équilibre aidant-aidé	24	21 258 \$
Soutien psychosocial pour les aidants au niveau territorial	300	33 251 \$
Rehaussement qualité de la vie	20	23 526 \$
Guide Mon Parcours	88	6 903 \$
Vivre harmonieusement la proche aidance	249	104 048 \$
Centre de jour et de répit de Gatineau	90	107 898 \$
Centres de jour et de répit des MRC	9	20 365 \$
Ateliers pour proches aidants	80	25 320 \$
L'Intervalle, répit atypique	25	35 475 \$
Prendre soin de soi, dans et au-delà, de notre rôle de proche aidant!	44	17 724 \$
SOS proches aidants des Collines	181	46 867 \$
Soutien et répit aux proches aidants	277	56 950 \$
Initiative de la communauté bienveillante du Pontiac pour les proches aidants d'aînés anglophones	35	55 000 \$
Gala des Prix Merci et Campagne "Se raconter...ça aide en Merci"	265	14 826 \$
SNPA	50	4 463 \$
"Bien dormir pour réussir mon rôle d'aidant"	0	1 197 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 44

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L’Appui Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour l’année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 44

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l’Appui national :

- le nombre de projets financés par l’Appui Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, en 2019-2020, est de 11 pour un montant de 566 168 \$;
- le nombre de proches aidants d’aînés ciblés par ces projets est de 1 618. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Prendre son souffle	90	54 737 \$
Une pause pour moi	71	50 691 \$
Programme Sphère (Programme de soutien psychosocial humanisé, d'entraide et de répit de l'Estran)	115	25 777 \$
Les Apprenti-sages	50	25 815 \$
Le Relais	160	41 697 \$
Second Souffle, de l'oxygène pour les proches aidants! Phase 3	60	40 899 \$
C.A.P.E. (Promoting Connection, Action, Pause, and Empowerment through activities for Caregivers)	40	24 094 \$
Ensemble pour nos proches aidants d'aînés	230	24 849 \$
Activité de jour - Le Réconfort	40	154 280 \$
Bonification des services pour le bénéfice des proches aidants d’aînés en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	622	97 491 \$
Projet Appui	140	25 837 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 45

Liste des projets, le nombre de proches aidants rejoints et des montants octroyés à chacun par L'Appui Montérégie pour l'année 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 45

Selon les données provisoires au 31 mars 2020 fournies par l'Appui national :

- le nombre de projets financés par l'Appui Montérégie, en 2019-2020, est de 37 pour un montant de 2 328 556 \$;
- le nombre de proches aidants ciblés par ces projets est de 5 336. Le nombre de proches aidants réellement joints par les projets en cours en 2019-2020 n'est pas encore disponible.

RÉGION – APPUI MONTEREGIE		
Titre du projet	Nb proches aidants ciblés	Montant 2019-2020
Répît Chouette-Nuit et Évasion - Montérégie Est-RLS Pierre-Boucher	25	109 331 \$
Répît Chouette-Nuit et Évasion - Montérégie Ouest RLS Jardins Roussillon	18	84 810 \$
Chouette-Nuit-Montérégie Centre RLS de Champlain	12	102 993 \$
ReCharge	180	59 972 \$
Soutien aux proches aidants d'aînés de Boucherville	277	64 409 \$
Proches aidants Saint-Jean	66	99 368 \$
Agir précocement	137	49 280 \$
À l'écoute des aidants	249	44 592 \$
Intervenant soutien aux PAA	151	64 405 \$
Intervenant soutien aux proches aidants aînés-Point service Chambly	112	61 999 \$
Soutien, Estime de soi et Évasion pour les aidants	267	186 126 \$
Soutien	152	97 272 \$
Du soutien aux proches aidants	90	132 593 \$
""Avec et pour les proches aidants"" Service de soutien sur mesure	126	52 425 \$
Les aidants au cœur de nos actions	204	99 903 \$
Proches aidants, mon réseau!	504	65 212 \$
Consolider l'aide aux proches aidants de Brome-Missisquoi	99	61 806 \$
De l'épreuve à la résilience	210	16 767 \$
Répît-stimulation	30	99 997 \$
Ressource Alzheimer aux proches aidants	213	83 328 \$
Projet d'intégration multi-services pour les proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles neurocognitifs	296	97 965 \$
Point de service Vaudreuil-Soulanges	178	52 770 \$
Projet Myosotis - Pour ne pas oublier les aidants	157	80 504 \$
Soutien précoce aux aidants	230	34 500 \$
Point de service de Sorel-Tracy	248	68 342 \$
Journées de ressourcement pour les proches aidants et les personnes atteintes	45	86 906 \$
Point de service de Brossard	295	71 438 \$
Un PAA est comme un coach! – A natural caregiver of the elderly is like a coach!	353	63 065 \$
Répît Évasion-CISSS Centre RLS Haut-Richelieu-Rouville	9	17 196 \$
L'Entraide Plus, information, formation et soutien aux proches aidants.	112	45 646 \$
Répît aux proches aidants...accompagner, un pas à la fois	6	30 937 \$
Soutien aux proches aidants en milieu de travail	125	21 541 \$
Journée des proches aidants du Sud-Ouest-16e édition sous le thème ""Santé" vous bien!	0	4 593 \$
Devenir proche aidant: les changements pour la famille et le couple	0	2 131 \$
Journée de reconnaissance des aidants	0	5 000 \$
Pièce de théâtre « Les jeudis de Sandra »	0	4 514 \$
Nous serons tous proches aidants 2019	160	4 918 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 46

Nombre de proches aidants soutenus grâce aux projets financés par les Appuis par année, depuis la création de l’APPUI.

RÉPONSE NO 46

Le nombre de proches aidants ciblés par les 359 projets en cours, en 2019-2020, est de 77 361. Le nombre de proches aidants réellement soutenus par les projets en cours en 2019-2020 n’est pas encore disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 47

Nombre de proches aidants en attente de soutien, ventilé par région.

.....

RÉPONSE NO 47

La réponse à cette question est fournie par le MSSS à la question n° 200 des questions particulières de l’Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 48

Pour chacune des 85 mesures contenues dans le Plan d'action 2018-2023 « Un Québec pour tous les âges », indiquer :

- si ces mesures sont en vigueur et depuis quand;
- quel montant a été alloué à chaque mesure depuis le début du plan;
- les prévisions d'investissement pour 2020-2021 pour chaque mesure.

RÉPONSE NO 48

Le plan d'action *Un Québec pour tous les âges* 2018-2023 a été lancé en juin 2018.

Le résumé du bilan de l'année 2018-2019 est le suivant:

- 86 % des mesures du plan d'action 2018-2023 (73 des 85 mesures) sont en cours de réalisation ou déjà réalisées (investissements réels de près de 1,9 G\$) ;
- 89% des mesures du plan d'action 2018-2023 relevant spécifiquement du MSSS (40 mesures sur 45) sont en cours de réalisation ou déjà réalisés (investissements réels de 1,6 G\$).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 49

Actions réalisées et sommes investies pour favoriser de saines habitudes de vie chez les aînés en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 49

Action réalisée : Le Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie a été développé par le Secrétariat aux aînés dans le cadre de la mesure 2.4 du plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé. Il y a eu deux appels de projets à ce jour, le second ayant eu lieu du 27 novembre 2019 au 22 janvier 2020 pour l'édition 2019-2020.

Sommes octroyées en 2019-2020 : 510 124 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 50

Ventilation des sommes accordées au Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 50

Une somme de 100 000 \$ a été octroyée au CIUSSS de la Capitale-Nationale pour l'administration de activités du CNEV.

QUESTION NO 51

Concernant le Comité national d'éthique sur le vieillissement :

- a) la liste des membres du comité;
- b) les mandats actuellement en cours au CNEV.

RÉPONSE NO 51

a) Voici la liste des membres actuels du CNEV :

Crowe, Céline
Dion-Labrie, Marianne
Doucet, Hubert
Durand, Pierre Jacob
Garnier, Frédérique
Giroux, Dominique
Pageau, Félix
Labrecque, Cory-Andrew
Ouimet, Janik

b) Le 5 novembre 2019, la ministre responsable a logé une demande d'avis au CNEV, dans le contexte de l'élaboration d'une nouvelle politique en matière d'hébergement et de soins de longue durée. Cette demande vise à obtenir l'opinion et les recommandations du CNEV sur les meilleures pratiques visant le respect de la conjugalité, de l'intimité et de la diversité dans les CHSLD. L'avis complet est attendu au courant de l'année 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 52

Concernant les « Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables » (ITMAV) :

- a) financement par ITMAV;
- b) nombre d'ITMAV par région, par année, pour les 5 dernières années;
- c) financement accordé par organisme, par région, pour les 5 dernières années;
- d) les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 52

Les ITMAV reçoivent un montant de 45 000 \$ sur une base annuelle.

La dépense au 31 mars 2020 est de 6,6 M\$.

Au 31 mars 2020, le nombre de projets ITMAV est de 151 sur l'ensemble du territoire québécois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 53

Montants totaux octroyés aux Tables de concertation régionales en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021 ainsi que la ventilation par région.

RÉPONSE NO 53

Dépenses probables au 31 mars 2020* :

Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent	77 875 \$
Table régionale de concertation des aînés du Saguenay–Lac-Saint-Jean	77 875 \$
Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale	77 875 \$
Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec ¹	178 500 \$
Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie	65 846 \$
Table régionale de concertation des Aînés de l'Estrie	72 466 \$
Table de concertation des aînés de l'Île-de-Montréal	77 875 \$
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais	77 875 \$
Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue	77 875 \$
Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord	71 530 \$
Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec	62 952 \$
Table régionale de concertation des aînés du Nunavik	77 875 \$
Table régionale de concertation des aînés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	77 875 \$
Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches	60 992 \$
Table régionale de concertation des aînés de Laval	58 405 \$
Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière ²	77 875 \$
Table régionale des aîné-e-s des Laurentides	77 875 \$
Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie	77 875 \$
Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec	77 875 \$
TOTAL	1 505 191 \$*

*Les montants varient entre les TRCA, en raison de surplus devant être utilisés par certaines TRCA.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 54

Montant versé à la Conférence des tables de concertation des aînés en 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 54

La réponse à cette question est fournie à la question n° 53 des questions particulières de l'Opposition officielle, volet Aînés et proches aidants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 55

Liste des rencontres de la ministre avec les tables de concertation ou la Conférence des tables des aînés depuis le 18 octobre, ventilée par région en indiquant la date et l'ordre du jour.

RÉPONSE NO 55

La réponse est disponible sur le site Internet : <https://www.transparence.gouv.qc.ca/>, où il est possible de prendre connaissance de l'agenda des membres du Conseil des ministres.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 56

Concernant l'offre alimentaire pour les aînés en CHSLD :

- a) Montant supplémentaire octroyé pour améliorer l'offre alimentaire pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 56

La réponse à cette question est fournie à la question n° 180 des questions particulières adressées par l'Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 57

- Nombre de préposés aux bénéficiaires en CHSLD en 2019-2020 :
- a) ventilé par région ;
 - b) prévisions du nombre d’embauches pour 2020-2021 et sommes réservées pour les embauches.

RÉPONSE NO 57

Les données de 2019-2020 seront disponibles à l'automne 2020.

Nombre d’ETC de préposés aux bénéficiaires en CHSLD¹, en 2018-2019, par région

Région	ETC
01 - Bas-Saint-Laurent	471
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	605
03 - Capitale-Nationale	1 744
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	1 267
05 - Estrie	1 195
06 - Montréal	6 749
07 - Outaouais	717
08 - Abitibi-Témiscamingue	369
09 - Côte-Nord	213
10 - Nord-du-Québec	21
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	292
12 - Chaudière-Appalaches	1 010
13 - Laval	753
14 - Lanaudière	944
15 - Laurentides	1 082
16 - Montérégie	2 560
17 - Nunavik	9

¹ Il s’agit des équipes de soins dans les CHSLD privés conventionnés ainsi que de celles œuvrant dans les centres d’activités spécifiques aux CHSLD pour les autres établissements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 58

Échelle salariale d'un préposé aux bénéficiaires en CHSLD public et prévisions des augmentations.

.....

RÉPONSE NO 58

La réponse à cette question est fournie à la question 124 des questions particulières en Santé et Services sociaux de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 59

Effectif total de l’équipe de soins en CHSLD en 2019-2020 ventilé par corps d’emploi.

RÉPONSE NO 59

L’équipe de soins en CHSLD¹ est estimé à 31 027 ETC en 2018-2019. L’équipe de soins est composée des infirmières, des infirmières auxiliaires et des préposés aux bénéficiaires.

¹ Il s’agit des équipes de soins dans les CHSLD privés conventionnés ainsi que de celles œuvrant dans les centres d’activités spécifiques aux CHSLD pour les autres établissements.

QUESTION NO 60

Effectif prévu de l’équipe de soins pour les 2600 places en maison des aînés

.....

RÉPONSE NO 60

Les besoins estimés en ETC sont de :

- Infirmières : 453
- Infirmières auxiliaires : 642
- Préposés aux bénéficiaires : 1 491

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 61

Nombre de visites réalisées en CHSLD en 2019-2020 en ventilant l’information par type d’établissement (publics, privés conventionnés et privés non conventionnés) et par région.

RÉPONSE NO 61

Région	Public	Privé conventionné	Privé non conventionné	Total général
01 - RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT	7			7
02 - RÉGION DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN	5			5
03 - RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE	11	6		17
04 - RÉGION DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	9	1		10
05 - RÉGION DE L’ESTRIE – CHU DE SHERBROOKE	12		1	13
06 - RÉGION DE MONTRÉAL	36	10	6	52
07 - RÉGION DE L’OUTAOUAIS	6			6
08 - RÉGION DE L’ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	6			6
09 - RÉGION DE LA CÔTE-NORD	8			8
11 - RÉGION DE LA GASPÉSIE	4			4
12 - RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	10			10
13 - RÉGION DE LAVAL	3	4	4	11
14 - RÉGION DE LANAUDIÈRE	9	2	2	13
15 - RÉGION DES LAURENTIDES	10		3	13
16 - RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE	12	3	7	22
Total général	148	26	23	197

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 62

Mesures mises en place depuis le 18 octobre dernier pour recruter des préposés aux bénéficiaires.

.....

RÉPONSE NO 62

La réponse à cette question est fournie à la question n° 130, section h) des questions particulières de l’Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 63

Le nombre d'heures travaillées par les préposés aux bénéficiaires en CHSLD en ETC en 2019-2020

RÉPONSE NO 63

Les données de 2019-2020 seront disponibles à l'automne 2020.

Le nombre d'heures travaillées par les préposés aux bénéficiaires en CHSLD¹ en 2018-2019 est estimé à 30 912 milliers d'heures (30 millions d'heures).

¹ Il s'agit des équipes de soins dans les CHSLD privés conventionnés ainsi que de celles œuvrant dans les centres d'activités spécifiques aux CHSLD pour les autres établissements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

SECRÉTARIAT AUX ÂÎNÉS

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Âînés et proches aidants

QUESTION NO 64

La liste des visites surprises effectuées par la ministre responsable des aînés depuis le 1^{er} avril 2019 :

- a) établissement visité;
- b) date et heure de la visite;
- c) Indiquez si la visite était surprise ou annoncée;
- d) personnes rencontrées;
- e) personnel de cabinet qui accompagnait la ministre;
- f) personnel du ministère qui accompagnait la ministre;
- g) frais de déplacement de la ministre et des membres de son personnel de cabinet;
- h) observations effectuées par la ministre et son personnel;
- i) correctifs apportés par l'établissement à la suite de la visite surprise de la ministre.

RÉPONSE NO 64

La réponse est fournie à la question n° 220 des questions particulières adressées par l'Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 65

Concernant la phase 2 de la démarche Optimisation des pratiques, des usagers, des soins et des services – Antipsychotiques (OPUS-AP) :

- a) la liste des 134 CHSLD participants;
- b) les sommes accordées pour la phase 2, ventilées par CHSLD.

RÉPONSE NO 65

Au 31 mars 2020, il y a 129 CHSLD participants à la phase 2 de la démarche OPUS-AP:

RÉGION et CISSS/CIUSSS	BUDGET
01 Bas St-Laurent	11 025\$
Mitis	11 025\$
02 Saguenay Lac St-Jean	33 750\$
CHSLD Alma	6 975\$
CHSLD Isidore Gauthier	4 275 \$
CHSLD Métabetchouan	8 325\$
CHSLD St-Marie	4 275\$
CHSLD Georges-Hébert	2 925\$
CHSLD Mgr Victor Tremblay	6 975\$
03 Capitale Nationale	81 450\$
Faubourg	9 675\$
Louis-Hébert	5 625\$
Sacré-Cœur	6 975\$
Christ-Roi	9 675\$
St-Anne-de-Beaupré	15 075\$
St-Augustin	25 875\$
St-Raymond	4 275\$
Pont-Rouge	4 275\$
04 Mauricie Centre du Québec	87 300\$
Centre d’hébergement de Warwick	6 975\$
Centre d’hébergement de Plessisville	5 625\$
Centre d’hébergement Saint-Célestin	5 625\$
Centre d’hébergement Romain-Becquet	4 275\$
Centre d’hébergement Frederick-George-Heriot	8 325\$

Centre d’hébergement Marguerite-d'Youville	6 975\$
Centre d’hébergement Laflèche	15 075\$
Centre de services Avellin-Dalcourt	11 025\$
Centre d'hébergement Louis-Denoncourt	8 325\$
Centre d’hébergement Roland-Leclerc	15 075\$
05 Estrie	74 475\$
CHSLD Asbestos	8 325\$
CHSLD D’Youville	12 375\$
CHSLD St-Joseph	15 075\$
CHSLD St-Vincent	12 375\$
CHSLD Farnham	4 275\$
CHSLD Gérard-Harbec	900 \$
CHSLD Marie-Berthe Couture	2 925\$
Hôp. Granby CHSLD Leclerc	4 275\$
CHSLD Memphrémagog	9 675\$
CHSLD Coaticook	4 275\$
06 Centre Ouest Montréal	53 325\$
CHSLD Juif Donald Berman	27 225\$
CHSLD Donald Berman Maimonides	16 425\$
CHSLD St-Margarets	9 675\$
06 CUSM	9 675\$
Pavillon Camille- Lefebvre	9 675\$
06 Est Montréal	60 300\$
CHSLD Pierre-Joseph-Triest	19 125\$
CHSLD Judith-Jasmin	8 325\$
CHSLD Joseph-François-Perrault	17 775\$
CHSLD Saint-Michel	15 075\$
06 Nord Montréal	50 400\$
CHSLD Laurendeau	9 675\$
CHSLD Paul Gouin	5 625\$
CHSLD Paul Lizotte	6 975\$
CHSLD Auclair	6 975\$
CHSLD de-la-Petite-Patrie	6 975\$
CHSLD Légaré	5 625\$
CHSLD de Saint-Laurent	2 925\$
CHSLD Saint-Joseph-de-la-Providence	5 625\$
06 Centre Sud Montréal	70 200\$
Centre d’hébergement Champlain	9 675\$
Centre d’hébergement Des Seigneurs	16 425\$
Centre d’hébergement Louis-Riel	9 675\$
Centre d’hébergement Hôpital chinois	12 375\$
IUGM	15 075\$
Centre d’hébergement Alfred-DesRochers	6 975\$
06 Ouest de Île Montréal	47 700\$
Hôpital Ste-Anne	35 325\$
CHSLD Denis Benjamin Viger	12 375\$
07 Outaouais	56 925\$

CHSLD Lionel-Émond	15 075\$
CHSLD La Pietà	15 075\$
CHSLD de Mansfield	4 275\$
CHSLD des Collines	4 275\$
CHSLD de Gracefield	4 275\$
CHSLD Vallée-de-la-Lièvre	8 325\$
Unité longue durée hôpital de Papineau	5 625\$
08 Abitibi Témiscamingue	25 650\$
CHSLD de Macamic	4 275 \$
CHSLD Malartic	2 925\$
CHSLD Val-d’Or	4 275\$
CHSLD Amos	4 275\$
CHSLD Rouyn-Noranda	4 275\$
CHSLD Ville-Marie	5 625\$
09 Côte-Nord	15 975\$
CHSLD des Bergeronnes	2 925\$
CHSLD N.-A.-Labrie	2 925\$
CHSLD Boisvert	2 925\$
CHSLD Au cœur des Rivières	2 925\$
CHSLD Gustave-Gauvreau	4 275\$
11 Gaspésie	15 750\$
CHSLD du Rocher-Percé	5 625\$
CHSLD de New Carlisle	4 275\$
CHSLD de Matapédia	2 925\$
CHSLD de Cap-Chat	2 925\$
11 Îles de la Madeleine	
CHSLD Eudore-Labrie	0 \$
12 Chaudière Appalaches	46 800\$
CHSLD Marc-André-Jacques	4 275\$
CHSLD du Séminaire	4 275\$
CHSLD de Lac-Etchemin	4 275\$
CHSLD de Saint-Prosper	2 925\$
CHSLD de Charny	4 275\$
CHSLD de Lévis	9 675\$
CHSLD de Sainte-Croix	4 275\$
CHSLD de Saint-Gervais	4 275\$
CHSLD de Sainte-Hénédine	4 275\$
CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet	4 275\$
13 Laval	33 075\$
CHSLD Ste-Dorothée	9 675\$
CHSLD Idola St-Jean	15 075\$
CHSLD Lapinière	8 325\$
14 Lanaudière	52 200\$
CHSLD L’Assomption	12 375\$
CHSLD St-Antoine de Padoue	11 025\$
CHSLD St-Eusèbe	15 075\$
CHSLD Repentigny	13 725\$
15 Laurentides	60 075\$

CHSLD St Jérôme	5 625\$
CHSLD Drapeau Deschambeault	15 075\$
CHSLD Hubert Maisonneuve	4 275\$
CHSLD St Eustache	6 975\$
CHSLD St Benoit	6 975\$
CHSLD Philippe Lapointe	4 275\$
CHSLD St Anne	6 975\$
CHSLD Lucien Rolland	4 275\$
CHSLD Argenteuil/unité Lafontaine	5 625\$
16 Montérégie Est	90 000\$
CH Manoir-Trinité	8 325\$
CH Mgr-Coderre	12 375\$
CH René-Lévesque	6 975\$
CH de Contrecoeur	4 275\$
CH Montarville	13 725\$
CH Marguerite-Adam	6 975\$
CH J.Arsène-Parenteau	6 975\$
CH Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe	17 775\$
CH MRC-d’Acton	8 325\$
16 Montérégie Centre	26 550\$
CHSLD Gertrude Lafrance	5 625\$
CHSLD Val-Joli	2 925\$
CHSLD Champlain	8 325\$
CHSLD Henriette Céré	9 675\$
16 Montérégie Ouest	31 275\$
CH Cécile-Godin	2 925\$
CH de Saint-Rémi	4 275\$
CH de Vaudreuil	4 275\$
CH et CHSLD de Coteau-du-Lac	5 625\$
CH d’Ormstown	4 275\$
CH du comté de Huntingdon	5 625\$
CH Laurent-Bergevin	4 275\$
TOTAL	1 035 675\$

Source : Données compilées pour le projet, Mars 2020

Le financement de la phase 2 de la démarche OPUS-AP est fourni conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fondation canadienne pour l’amélioration des services de santé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 66

Le nombre de personnes en attente d'une place dans un CHSLD public, ventilé par région, avec le délai d'attente moyen par région et au Québec.

RÉPONSE NO 66

La réponse à cette question est fournie à la question n° 182 des questions particulières adressées par l'Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION NO 67

Tableau indiquant le nombre d’usagers et délai moyen (en jours) pour une place en CHSLD public et privé, par établissement, selon les groupes de profils – en excluant la localisation en CHSLD au moment de la demande, ventilé par établissement.

.....

RÉPONSE NO 67

La réponse à cette question est fournie à la question n° 182 des questions particulières adressées par l’Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION NO 68

Tableau indiquant l’évolution périodique du nombre de demandes en attente en hébergement pour une place en CHSLD en effectuant un comparatif des périodes 2016-2017 à aujourd’hui.

.....

RÉPONSE NO 68

La réponse à cette question est fournie à la question n° 182 des questions particulières adressées par l’Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 69

Le nombre de personnes en attente d’une place dans un CHSLD ventilé en fonction du lieu de résidence actuel (RI, RTF, hôpital, résidence, etc.), par région et au Québec.

.....

RÉPONSE NO 69

La réponse à cette question est fournie à la question n° 182 des questions particulières adressées par l’Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION NO 70

Tableau indiquant le nombre de nouvelles ressources embauchées en CHSLD dans les établissements depuis le 18 octobre 2018, ventilé par établissement, en indiquant le nombre total de ressources, le nombre de nouvelles ressources embauchées et le nombre de postes en affichage ou en dotation.

.....

RÉPONSE NO 70

La gestion des postes relève de chaque établissement, le ministère ne possède pas l'information sur les postes en affichage ou en dotation.

Par ailleurs, les nouvelles ressources en CHSLD peuvent être de ressources nouvellement engagées ou des ressources qui travaillaient déjà dans l'établissement, mais pas en CHSLD.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 71

Tableau indiquant l’évolution de l’effectif de l’équipe de soins en CHSLD en ETC depuis 2017, par année civile

.....

RÉPONSE NO 71

La réponse à cette question est fournie à la question 59 des questions particulières de l’Opposition officielle, volet Aînés et proches aidants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 72

Tableau indiquant l’évolution de l’effectif de préposés aux bénéficiaires en CHSLD en ETC depuis 2017, par année civile.

.....

RÉPONSE NO 72

La réponse à cette question est fournie à la question 57 des questions particulières de l’Opposition officielle, volet Aînés et proches aidants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 73

Sommes prévues pour les repas en CHSLD en 2020 et prévisions pour 2021.

.....

RÉPONSE NO 73

La réponse à cette question est fournie à la question n° 306 des questions particulières adressées par le troisième groupe d'opposition au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 74

Concernant les Maisons Gilles Carle :

- a) plan de déploiement des 8 maisons Gilles Carle pour les 4 prochaines années en indiquant le nombre de places par maison, par région;
- b) financement du gouvernement par maison, par année, par région, ventilé de la façon suivante :
 - i. financement en services;
 - ii. financement en infrastructure;
 - iii. financement en frais de gestion.
- c) prévisions d'investissement pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 74

Le déploiement des Maisons Gilles Carle a fait l'objet de communiqués de presse disponibles sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux aux liens suivants :

- Maisons de répit pour proches aidants – La ministre Marguerite Blais annonce un soutien financier de 200 000 \$ à la Fondation Maison Gilles-Carle le 24 janvier 2019 :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1728/>

- Services de répit pour proches aidants – Une nouvelle maison Gilles-Carle à Boucherville le 25 mars 2019 :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1763/>

- Services de répit pour proches aidants – Maison Gilles-Carle et Centre de répit de la Fondation pour Enfants Marc Denis à Chicoutimi le 24 avril 2019 :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1786/>

- Services de répit pour proches aidants – Une nouvelle maison Gilles-Carle à Montréal le 11 octobre 2019

<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1940/>

- Services de répit pour proches aidants – Annonce de l'ouverture d'une maison Gilles-Carle en Beauce le 3 février 2020

<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-2020/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 75

Concernant le comité interministériel sur le soutien des proches aidants :

- a) composition du comité;
- b) nombre de rencontres depuis le 18 octobre 2018 avec la date, les personnes présentes ainsi que l'ordre du jour.

RÉPONSE NO 75

- a) Ministères et organismes faisant partie du comité interministériel sur le soutien aux proches aidants :
 - Ministère de la Santé et des Services sociaux (Direction générale des aînés et des proches aidants);
 - Ministère de la Famille;
 - Ministère des Finances;
 - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
 - Ministère des Transports;
 - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
 - Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;
 - Office des personnes handicapées du Québec;
 - Retraite Québec;
 - Secrétariat à la condition féminine;
 - Secrétariat à la jeunesse;
 - Secrétariat aux Affaires autochtones.
- b) Entre le 1 avril 2019 et le 31 mars 2020, trois rencontres du comité interministériel sur le soutien aux proches aidants ont eu lieu : 19 juin 2019, 12 septembre 2019 et 3 février 2020. L'ensemble des ministères et organismes cités précédemment ont été conviés et l'objet des discussions portait sur les travaux d'élaboration de la politique nationale pour les personnes proches aidantes et de rédaction du projet de loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 76

Sommes prévues par année pour la Politique nationale sur la proche aidance.

.....

RÉPONSE NO 76

Dans le cadre du *Plan budgétaire du Québec – Mars 2019*, le gouvernement a annoncé des investissements pour améliorer la qualité de vie des proches aidants. Plus spécifiquement, le budget 2019-2020 prévoyait des sommes additionnelles de 21 millions de dollars par année à compter de 2019-2020.

Cette politique, qui s'inscrit dans une démarche globale ayant comme principal objectif d'améliorer le soutien aux proches aidants, sera suivie d'un plan d'action interministériel qui prendra appui sur les orientations et grands principes de la politique dont il découlera. Le plan d'action actualisera cette dernière par des mesures concrètes permettant d'offrir aux proches aidants le soutien qu'il est essentiel de leur fournir pour assurer une réponse adéquate à leurs besoins. Des sommes pourront ultérieurement être attachées à ce plan d'action.

QUESTION NO 77

Le nombre de proches aidants âgés de moins de 18 ans, ventilé par région.

.....

RÉPONSE NO 77

Ces données ne sont pas produites par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 78

Le *Plan budgétaire du Québec — Mars 2019* prévoyait des sommes additionnelles de 21 M\$ par année dès 2019-2020 pour les proches aidants. Veuillez ventiler les 21 M\$ investis en 2019-2020 en indiquant la mesure mise en place et les sommes accordées.

RÉPONSE NO 78

Les sommes additionnelles de 21M\$ ont été investies comme suit en 2019-2020 :

Répit aux personnes proches aidantes : Développement des Maisons Gilles-Carle : 1 532 825 \$
Soutien au développement de 6 maisons Gilles-Carle pour offrir du répit aux personnes proches aidantes de différentes clientèles

Programme soutien à la famille pour les enfants avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme : 6 205 573 \$
Octroyer la subvention aux usagers en attente et bonifier la subvention des usagers du programme

Augmenter les services de soutien aux personnes proches aidantes de toutes clientèles (répit, gardiennage, services psychosociaux) : 10 236 628 \$

- Budget octroyé aux CISSS/CIUSSS qui ont priorisé les services développés en fonction des besoins des usagers de leur territoire.
- Mandat initié pour effectuer un portrait des personnes proches aidantes autochtones permettant de mieux tenir en compte leurs réalités propres dans l'ensemble des travaux liés à la Politique nationale pour les personnes proches aidantes et au plan d'action gouvernemental qui suivra.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 79

Le 11 juin 2019, la ministre responsable des Aînés annonçait la bonification du Programme de soutien aux familles des personnes présentant une déficience. Depuis le 11 juin 2019, veuillez nous indiquer :

- a) Le nombre de familles qui ont fait la demande du 100 \$ additionnel, ventilé par région ;
- b) Le nombre de familles qui se sont fait refuser le montant de 100 \$ additionnel, ventilé par région ;
- c) Le nombre de familles qui ont eu droit au 100 \$ additionnel, ventilé par région ;
- d) Le montant total versé par le gouvernement pour les familles qui ont eu droit au 100 \$ additionnel

RÉPONSE NO 79

- a) Cette donnée n'est pas disponible.
- b) Cette donnée n'est pas disponible.
- c) Les informations statistiques disponibles actuellement dans les systèmes d'information du MSSS sont ventilées selon le nombre d'utilisateurs dont la famille reçoit une allocation directe pour l'achat de services de répit, de gardiennage ou de présence/surveillance et de dépannage, dans le cadre du programme de soutien aux familles (SAF). Les plus récentes données de suivi de l'investissement de 7,8 M\$ couvrent la période de juin 2019 à janvier 2020 :

Nombre supplémentaire d'utilisateurs desservis depuis l'investissement : 1 951
de moins de 18 ans : 1 522
de 18 ans et plus : 429

Nombres d'utilisateurs dont la famille reçoit une allocation du programme SAF : 22 463
de moins de 18 ans : 14 843
de 18 ans et plus : 7 620

Nombres d'utilisateurs dont la famille est en attente d'une allocation du programme SAF : 723
de moins de 18 ans : 621
de 18 ans et plus : 102

Les données ventilées par établissement sont fournies dans le tableau ci-après.

- d) Entre juin 2019 et janvier 2020, le montant total versé pour les familles admissibles au 100\$ additionnel dans le cadre du programme de SAF est de 2,5 M\$ et se décline comme suit :
moins de 18 ans : 1,78 M\$
18 ans et plus : 0,67 M\$

Suivi des investissements de 7,8 M\$ pour le rehaussement du programme SAF

Nombre d'usagers par établissement

Établissement	Nombre d'usagers supplémentaires desservis depuis l'investissement		Nombre d'usagers desservis		Nombre d'usagers en attente	
	0-17 ans	18 ans et plus	0-17 ans	18 ans et plus	0-17 ans	18 ans et plus
01 - CISSS du Bas-Saint-Laurent	31	26	155	232	0	0
02 - CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	0	0	399	421	0	0
03 - CIUSSS de la Capitale-Nationale	158		1414		0	
04 - CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	166	110	1158	772	0	0
05 - CIUSSS de l'Estrie	137	46	988	329	152	51
06 - CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	0	0	829	534	75	22
06 - CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	107	2	696	293	171	5
06 - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	0	0			0	0
06 - Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles	17	0	16	29	6	0
06 - CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	89	7	1050	396	0	0
23 - CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	16	6	1184	623	0	0
07 - CISSS de l'Outaouais	13	48	290	513	0	0
08 - CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	0	23	210	172	0	0
09 - CISSS de la Côte-Nord	0	0	126	275	0	0
10 - Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	2	1	7	14	0	0
11 - CISSS de la Gaspésie	0	0	100	159	0	0
11 - CISSS des Îles	4		29	33	0	0
12 - CISSS de Chaudière-Appalaches	0	33	376	439	21	12
13 - CISSS de Laval	185	13	977	404	47	4
14 - CISSS de la Lanaudière	86	30	1149	418	123	7
15 - CISSS des Laurentides	208	26	1551	599	0	0
24 - CISSS de la Montérégie-Est	141	27	1146	485	23	1
25 - CISSS de la Montérégie-Ouest	162	31	993	480	3	0
Totaux	1522	429	14843	7620	621	102
GRAND TOTAL		1951		22463		723

QUESTION NO 80

Liste des mesures de gériatrie sociale mises en place depuis le 18 octobre et sommes accordées pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 80

Actuellement 3 projets pilotes sont suivis et financés et prennent part à la réflexion d'un déploiement des projets de géronto-gériatrie sociale aux Québec.

1. La Fondation Ages qui déploie son modèle dans 3 sites distincts (Bas-St-Laurent, Capitale-Nationale et Laval)
 - Un financement de 1,3 M\$ leur a été accordé pour la durée du projet pilote qui devait prendre fin en juillet 2021 (les échéanciers devront être ajustés dû au contexte de la pandémie).
2. Le CIUSSS Centre-Sud qui déploie son projet dans deux réseaux locaux de services où la proportion de personnes aînées isolées est importante.
 - Un financement de 400 000\$ leur a été accordé pour la réalisation de ce projet. L'échéance devra également être révisée en fonction de la pandémie.
3. L'organisme les Petits Frères, qui étend la portée de sa mission pour rejoindre davantage d'ainés isolés et pour déployer leurs équipes de bénévoles dans des nouveaux milieu.
 - À ce jour un financement de 200 000 \$ leur a été accordé, mais un financement récurrent de 500 000 \$ annuellement a été annoncé le 25 décembre 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 81

Concernant le projet pilote de gériatrie sociale annoncé le 3 juin 2019, veuillez nous indiquer :

- a) la durée du projet pilote ainsi que la région ciblée ;
- b) la ventilation du 1,3 M\$ annoncé, ventilé par année ;
- c) le nombre de ressources additionnelles en place depuis la mise en place du projet pilote ;
- d) le nombre d'aînés vulnérables rejoints depuis la mise en place du projet.

.....

RÉPONSE NO 81

1. Ventilation des sommes sur 18 mois :

- Bas-St-Laurent (Logis-Aide des Basques) - 220 000 \$
- Capitale-Nationale (Service Amical Basse-Ville) - 330 000 \$
- Laval (Coopérative de soutien à domicile de Laval) - 440 000 \$
- Fondation AGES - 385 000 \$

2. Ressources : 12 personnes (plus 3 infirmières payés dégagées par les établissements concernés par le projet)

3. Nombre d'aînés rejoints à ce jour : 3650 personnes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 82

Travaux entourant la bonification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile.

- a) La liste des rencontres effectuées entre le cabinet de la ministre responsable des Aînés et le cabinet du ministre des Finances en indiquant les dates et les personnes présentes;
- b) La liste des rencontres effectuées entre le ministère de la Santé et le ministère des Finances en indiquant les dates et les personnes présentes;
- c) Les avis et études produites par le ministère des Finances et le ministère de la Santé;
- d) Les simulations de calculs effectués;
- e) L'ensemble des correspondances entre le ministre des Finances et les ministres de la Santé et des Aînés à ce sujet;

RÉPONSE NO 82

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Finances.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 83

Maison des aînés :

- a) liste des rencontres de la ministre pour discuter des maisons des aînés depuis le 18 octobre 2018 en indiquant le nom des personnes rencontrées, leur fonction et leur organisme ;
- b) plan de déploiement des 30 maisons des aînés d'ici 2022 en indiquant le nombre de places par année, par région ;
- c) les sommes prévues par année, en infrastructures et en ressources humaines, pour les 5 prochaines années ;
- d) Le ratio personnel résident prévu pour les maisons des aînés ;
- e) le nombre de maison des aînés et de maisons alternatives ouvertes en indiquant le nombre de places, par région ;
- f) le nombre de maisons des aînés actuellement en construction en indiquant la région, le nombre de places et l'échéance ;
- g) La liste des terrains achetés pour les maisons des aînés et les maisons alternatives en indiquant les coûts d'acquisition du terrain, l'évaluation municipale et la région ;
- h) Les délais de construction moyens prévus pour une maison des aînés
- i) L'état d'avancement des travaux entourant la première maison des aînés de 42 lits à Sainte-Élisabeth et les prévisions budgétaires pour 2020-2021 pour le projet ;
- j) L'échéancier global des maisons des aînés ;
- k) Le coût par place en service pour une maison des aînés ;
- l) Le coût par place en service pour une maison alternative ;
- m) Le nombre de préposés aux bénéficiaires nécessaire pour la réalisation des 2 600 places en maison des aînés

RÉPONSE NO 83

- a) Nous n'avons pas cette information.
- b) Le plan de déploiement des maisons des aînés (MDA) vise la livraison de 3 468 places par la réalisation de 46 maisons sous 14 regroupements régionaux confiés à des équipes distinctes pour la conception ou la construction. Un document annexé en présente le détail (Déploiement MDA). De ce nombre, 2 600 places seront livrées avant septembre 2022. (3 032 places en développements et 436 places en reconstruction). Voir l'annexe 1 pour plus de détails.

- c) Le tableau suivant présente la proportion des coûts d’immobilisation ventilés par année et par étape pour toutes les MDA :

Répartition annuelle des investissements	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
	\$ nominaux				
Planification du projet (Dossier d'affaires)	3 001 844	283 855			3 285 699
Achat d'équipements				114 108 839	114 108 839
Réalisation du projet		205 233 555	851 623 815	718 101 843	177 495 9213
Coût de projet (avant taxes)	3 001 844	205 517 410	851 623 815	832 210 682	1892 353 751
Coût de projet (au net des remboursements de taxes)	3 159 394	216 303 842	896 320 674	875 888 657	1 991 672 567

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) travaille actuellement à déterminer les sommes nécessaires en ressources humaines pour le fonctionnement des MDA. De façon préliminaire, on estime qu’un budget récurrent de 300 M\$ sera nécessaire pour le fonctionnement de ces nouvelles installations.

- d) Dans le contexte actuel d’urgence sanitaire dû à la pandémie, le MSSS n’est pas en mesure de fournir une information précise quant aux coûts de fonctionnement additionnels qui pourraient découler de l’approche clinique préconisée pour les MDA-MA.

Par ailleurs, considérant les enjeux liés au manque de personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux, le MSSS souhaite amorcer une vaste réflexion sur la question de la gestion de la main d’œuvre nécessaire au fonctionnement des nouveaux services d’hébergement et de soins de longue durée.

L’intention du MSSS est la mise en place d’un milieu de vie de qualité pour les résidents et l’organisation d’un milieu de travail de qualité pour les équipes de soins. Le résultat de ce travail et les orientations qui en découleront seront disponibles dans les prochains mois.

Il ressort déjà que la dotation du personnel en fonction du nombre d’usagers devra minimalement respecter les ratios minimums exigés par le MSSS :

Profession	Jour	Soir	Nuit
Infirmière-chef d’équipe	1 pour 25 à 32 usagers	1 pour 50 à 64 usagers	1 pour 75 à 96 usagers
Infirmière auxiliaire	1 pour 25 à 32 usagers	1 pour 25 à 32 usagers	1 pour 32 à 40 usagers
Préposé aux bénéficiaires	1 pour 6 à 7 usagers	1 pour 10 à 15 usagers	1 pour 32 à 50 usagers

- e) Il n’y a aucune MDA ou MA ouverte à ce jour. Les premières installations seront opérationnelles à l’été 2022.
- f) Les premiers travaux de construction sont prévus à l’automne 2020 pour les projets de 96, 120 et 192 places. Les travaux pour les autres projets commenceront au printemps 2021.
- g) La majorité des terrains sont actuellement sous promesse d’achat. Il n’y a aucun terrain d’acquis au 31 mars 2020.
- h) Le délai de construction moyen d’une maison est de 18 mois (travaux seulement). Le délai de construction de chacune des maisons varie en fonction de sa capacité d’accueil (nombre de places), de sa région et d’exigences particulières.

i) Le projet de MDA de Saint-Élisabeth est à l'étape de conception. Les plans et devis préliminaires devraient être complétés à l'automne 2020. Le dossier sera ensuite soumis au Conseil du trésor pour obtenir l'autorisation de réaliser les travaux. Nous n'avons pas de prévision de déboursés pour 2020-2021.

j) Voici l'échéancier :

Étapes	Échéancier	Échéancier	Échéancier	Échéancier
	(date de fin)	(date de fin)	(date de fin)	(date de fin)
	MDA 12 lits	MDA 48-72 lits	MDA 96-120 lits	MDA 192 lits
Autorisation de démarrage et planification de projet 524135, MDA-MA	2019-06-07	2019-06-07	2019-06-07	2019-06-07
Finalisation des documents cliniques/techniques (définition de l'approche)	2019-06-07	2019-06-07	2019-06-07	2019-06-07
Appels d'offres services professionnels (architectes et ingénieurs) -équipe maître	2019-08-15	2019-08-15	2019-08-15	2019-08-15
Sélection des projets et identification des sites	2020-03-16	2020-03-16	2020-03-17	2020-02-25
Planification de l'ensemble de projets (lots, exigences, mode de réalisation, etc.)	2020-02-28	2020-02-28	2020-02-28	2020-02-28
Autorisation gouvernementale pour l'ensemble des projets	2020-06-15	2020-06-15	2020-06-15	2020-06-15
Plans et Devis finaux (CCF, traditionnel)	2021-01-06	2021-01-06	2021-02-24	2021-01-06
Travaux de construction (CCF, traditionnel)	2022-08-15	2022-08-15	2022-08-15	2022-08-15
Livraison du bâtiment (Réception avec réserves)	2022-09-15	2022-09-15	2022-09-15	2022-09-15
Mise en fonction du bâtiment (1 ^{er} patient)	2022-09-30	2022-09-30	2022-09-30	2022-09-30
Réception sans réserve (clôture du projet)	2023-09-15	2023-09-15	2023-09-15	2023-09-15

k) Nous n'avons pas cette information.

l) Nous n'avons pas cette information.

m) Nous n'avons pas cette information.

MAISONS DES ÂÎNÉS ET ALTERNATIVES

RÉGROUPEMENTS PAR RÉGION ET NOMBRE DE PLACES

Au total : 14 regroupements, 46 maisons et 3 468 places



CONCEPTION-
CONSTRUCTION-
FINANCEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE /
GÉRANCE DE CONSTRUCTION

PROJET

Saguenay-Lac-Saint-Jean	
> Chicoutimi	120
> Alma	120
> Roberval	120
Laval / Lanaudière / Laurentides	
> Laval- Sainte-Rose	96
> Laval-Chomedey	72
> Repentigny	48
> Mascouche	48
> Assomption	48
> Sainte-Anne-des-Plaines	48
> Mirabel	72
> Prévost	48
> Blainville	72
> Sainte-Agathe-des-Monts	48

Bas-Saint-Laurent / Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine ⁽¹⁾		Montréal ⁽¹⁾		Montréal Ouest ⁽²⁾	
> Rimouski	72	> Ouest-de-l'Île-de-Montréal	72	> Châteauguay	120
> Rivière-du-Loup	120	> Nord-de-l'Île-de-Montréal	72	> Salaberry-de-Valleyfield	96
> Rivière-au-Renard	48	Outaouais ⁽¹⁾		Montréal Centre ⁽¹⁾	
> Îles-de-la-Madeleine	12	> Gatineau (CHSLD Lionel-Enmond)	72	> Saint-Jean-sur-Richelieu	192
Québec ⁽²⁾		> Gatineau Est	72	> Carignan	96
> Portneuf	48	Abitibi-Témiscamingue ⁽¹⁾		Montréal Est ⁽¹⁾	
> Sainte-Foy	96	> Val-d'Or	48	> Longueuil	72
> Lebourgneuf	96	> Rouyn-Noranda	48	> Saint-Amable	72
> Charlevoix	48	Côte-Nord ⁽²⁾		> Belœil	96
Mauricie / Centre-du-Québec ⁽¹⁾		> Baie-Comeau	48	Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾	
> Victoriaville	72	> Hérie-Saint-Pierre	48		
> Drummondville	72				
> Trois-Rivières	96	Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾		> Lévis	120
Estrie ⁽¹⁾		> Magog	48	> Black Lake	72
> Sherbrooke	120	> Granby	48	> Saint-Martin-de-Beauce	48
> Coaticook	48				

⁽¹⁾ Professionnels externes

⁽²⁾ Équipe maïtre

QUESTION NO 84

État d'avancement des travaux entourant l'élaboration d'une politique d'hébergement de longue durée ;

- a) Liste des rencontres effectuées en indiquant les personnes rencontrées et les dates ;
- b) Les ordres du jour des rencontres de travail ;
- c) L'échéancier des travaux entourant l'élaboration de la politique.

RÉPONSE NO 84

Échéancier des travaux :

- Dépôt de la politique : fin de l'été 2020
- Dépôt du plan d'action : mi-automne 2020

Nous travaillons avec un comité d'experts qui a pour mandat de participer activement aux réflexions quant à l'élaboration de la politique et du plan d'action.

Calendrier des rencontres avec le comité d'experts :

- 11 juin 2019 : 1^{ère} rencontre avec le comité d'experts, qui avait pour but de présenter chacun des membres, de convenir du mandat du comité, des livrables attendus et des échéanciers, ainsi que de discuter des premières orientations proposées par le MSSS.
- 4 octobre 2019 : Proposition et discussions quant au cadre conceptuel et aux définitions des concepts qui se retrouveront dans la politique, puis atelier de travail pour élaborer des orientations qui se rattacheront aux concepts.
- 30 octobre 2019 : Discussions quant aux pistes d'orientations suite à l'intégration des commentaires du comité d'experts transmis à la dernière rencontre et proposition d'une démarche de consultations auprès des acteurs concernés.
- 22 novembre 2019 : Ateliers de travail pour poursuivre l'élaboration des orientations.
- 9 décembre 2019 : Discussions quant aux pistes d'orientations suite à l'intégration des commentaires du comité d'experts transmis à la dernière rencontre.
- 7 février 2020 : Présentation des résultats des consultations en ligne, planification des consultations en présence et discussions quant aux grandes orientations de la politique.

Nous travaillons également avec un comité consultatif, composé de directeurs et professionnels de différentes directions du MSSS, qui avait pour mandat de contribuer à la planification et à la réalisation des consultations ciblées auprès des groupes ainsi que des ministères et organismes concernés afin de développer une vision commune relative aux milieux d'hébergement de longue durée, et ce, pour une diversité de clientèles qui y résident. Les membres du comité ont également pour mandat de participer au processus de consultation en tant qu'acteurs concernés. Le comité a démarré le 3 octobre 2019 à raison de 2 rencontres par mois.

Nous avons également réalisé une démarche de consultations en deux volets auprès de plus de 300 partenaires (réseau de la santé et des services sociaux, autres ministères et organismes, réseau communautaire, chercheurs, usagers, etc.), pour lesquels le comité d'experts et le comité consultatifs ont été impliqués :

- Janvier 2020 : sondage en ligne pour évaluer la pertinence des principes directeurs et orientations proposées;
- Février 2020 : consultations en présence et en visioconférence.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 85

- 1. Concernant la transformation des 2500 places en CHSLD :
 - a) La liste des CHSLD qui seront transformés en indiquant la région,
 - b) le nombre de places par CHSLD
 - c) L'échéancier
 - d) Les sommes prévues.

RÉPONSE NO 85

- a) et b) Tableau sommaire des CHSLD en reconstruction/rénovation :

Région	Places
01 – Bas-Saint-Laurent	
Maison des aînés – Rivière-du-Loup	75
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	
CHSLD d’Alma	69
CHSLD Mgr-Victor Tremblay – Saguenay	66
Hôpital de Roberval	96
03 – Capitale-Nationale	
Centre d’hébergement Saint-Augustin	216
CHSLD Saint Bridgid’s Home	142
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	
Réaménagement des espaces communs et publics du Centre d’hébergement du Roseau	121
05 – Estrie	
Maison des aînés – Coaticook	19
CHSLD Granit à Lac-Mégantic	83
Mise aux normes et améliorations techniques et fonctionnelles au CHSLD Horace-Boivin à Waterloo	22
Aménagement et mise aux normes d’une unité de vie au CHSLD de Bedford	13
06 – Montréal	
Agrandissement Centre d’hébergement Henri-Bradet	100
Rénovation fonctionnelle des unités de vie du Centre d’hébergement Notre-Dame-de-la-Merci	380
Nouvelles installations pour trois CHSLD dans l’Est-de-l’Île-de-Montréal (CHSLD Jeanne-Le Ber, Nicolet et Victor-Benjamin-Rousselot)	667
Nouvelles installations pour quatre CHSLD dans l’Ouest-de-l’Île-de-Montréal (Denis-Benjamin-Viger, unité d’hébergement de l’Hôpital de LaSalle, site de soins prolongés Grace Dart et Centre d’hébergement de Dorval)	529
07 – Outaouais	
Relocalisation des lits de soins de longue durée de l’Hôpital de Papineau dans un agrandissement du Centre d’hébergement de Vallée-de-la-Lièvre	55
Maison des aînés en remplacement du CHSLD de Maniwaki	81
Ajout de lits au Centre d’hébergement des Collines	

Région	Places
08 – Abitibi-Témiscamingue	
CHSLD Macamic	96
CHSLD Palmarolle	32
09 – Côte-Nord	
Maison des aînés - Havre-Saint-Pierre	34
10 – Baie-James	
Relocalisation des lits de soins de longue durée du Centre de santé de Chibougamau dans un nouveau CHSLD (bâtiment livré, mais non occupé; travaux à compléter et à corriger)	32
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	
Agrandissement de la Villa Pabos	98
Regroupement des lits de longue durée au Centre d’hébergement Mgr-Ross de Gaspé	54
12 – Chaudière-Appalaches	
CHSLD Black Lake	28
Maison des aînés de Montmagny (remplacement des 66 lits du Foyer d’Youville, relocalisation de 10 lits de longue durée de l’Hôpital de Montmagny, transfert de 6 lits du Centre d’hébergement de Saint-Fabien-de-Panet et développement de 14 places)	82
14 – Lanaudière	
CHSLD de Sainte-Élisabeth	32
Nouvelles installations pour deux CHSLD dans Lanaudière (Centres d’hébergement Parphilia-Ferland et Saint-Eusèbe)	288
15 – Laurentides	
CHSLD Labelle	48
Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil	132
16 – Montérégie	
CHSLD Saint-Joseph de Chambly	49

- c) Échéancier
- 436 places seront reconstruites d’ici septembre 2022 dans le cadre du déploiement des maisons des aînés.
- 12 projets de reconstruction d’installation vétuste sont actuellement en planification (totalisant plus de 1 000 places) et seront livrés selon différents échéanciers d’ici 2023-2024.
- Les études pour les autres projets ne sont pas suffisamment avancées pour établir des échéanciers précis.

- d) Sommes prévues
- Une somme de 1,616 G\$ sera requise pour réaliser les projets prévus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle – Volet Aînés et proches aidants

QUESTION NO 86

Travaux entourant la mise en place de l'alerte Silver :

- a) liste des rencontres entre le MSSS et le MSP;
- b) plan de déploiement;
- c) sommes prévues par année pour l'implantation de l'alerte Silver.

RÉPONSE NO 86

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Sécurité publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 87

Concernant le nouveau programme de Soins buccodentaires :

- a) ventilation 10 M\$ par année, par région;
- b) nombre d’hygiénistes dentaires et dentistes attirés au déploiement du programme par région;
- c) cibles du programme, par année (nombre de visites par résident) en indiquant si les cibles ont été atteintes ;
- d) le nombre d’aînés qui ont été rejoints par le nouveau programme depuis sa mise en place, ventilé par région.

RÉPONSE NO 87

- a) Cette répartition changera d’une année à une autre selon le nombre de résidents;
- b) Voir tableau ci-dessous

Région	ETC Hygiéniste dentaire
CISSS Bas-St-Laurent	1,5
CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,5
CIUSSS Capitale-Nationale	1,6
CIUSSS Estrie	2
CIUSSS Centre-sud de l’Île	2
CIUSSS Nord de l’Île	2
CIUSSS Est de l’Île	2
CIUSSS Ouest de l’Île	1
CIUSSS Centre Ouest de l’Île	1
CISSS Outaouais	1,5
CISSS Abitibi	1
CISSS Côte-Nord	0,75
CISSS Baie James	0,5
CISSS Gaspésie	0,9
CISSS des Îles	0,1
CISSS Chaudières Appalaches	2
CISSS Laval	1,6
CISSS Lanaudière	1,3
CISSS Laurentides	2
CISSS Montérégie Centre	1,8
CISSS Montérégie-Ouest	1
CISSS Montérégie-Est	2
Total	31,05
	55 HD embauchées

- c) Programme en cours d'évaluation. Les données ne sont pas disponibles. Les collectes de données sont reportées compte tenu du contexte de la COVID-19.
Proportion de personnel formé : PAB, infirmières et infirmières auxiliaires (prérequis pour l'implantation du programme : 41,09 % en date du 31 mars 2020).
- d) Selon les directives ministérielles, le PQSBHB devait être implanté dans l'ensemble des CHSLD publics, EPC incluant les places achetées pour le 31 mars 2020, c'est-à-dire auprès de 40 479 résidents.

Compte tenu de plusieurs enjeux organisationnels notamment la rareté de personnel, ainsi que le contexte de la COVID-19, le PQSBHB est en cours d'implantation dans les installations publiques (31 380 résidents), mais pas encore débuté dans les établissements privés conventionnés (EPC), ni dans les places achetées.

D'ailleurs, le déploiement se fait graduellement, selon les régions dont certaines ont atteint 100% des CHSLD publics tandis que d'autres n'ont pas encore atteint les 100%.

Une évaluation du programme était prévue ce printemps 2020 ainsi qu'une première collecte de données, qui a été reportée en raison du contexte actuel de la pandémie. La date du 31 mars 2020 pour assurer l'implantation du programme et les redditions de comptes de la P13 ont été reportés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle – Volet Aînés et proches aidants

QUESTION NO 88

Programme d'allocation directe :

- a. Ventilation détaillée du budget du programme au 31 mars 2016, au 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020, par région et par établissement;
- b. Nombre de demandes au 31 mars 2016, 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020;
- c. Nombre de bénéficiaires du programme au 31 mars 2016, au 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020;
- d. Nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2016, 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020;
- e. Nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme : «Chèque emploi-service» à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies au 31 mars 2016, 31 mars 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020.

RÉPONSE NO 88

La réponse à cette question est fournie à la question n° 316 des questions particulières adressées par l'Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 89

Plan de services intégrés pour les personnes âgées. État de situation des annonces effectuées autour de ce plan et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et dépenses engagées depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 89

La réponse à cette question est fournie à la question n° 226 des questions particulières adressées par l'Opposition officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 90

Depuis le 18 octobre 2018, liste des mesures mises en place pour inciter le retour sur le marché du travail pour les travailleurs expérimentés. Veuillez indiquer si la mesure a été réalisée.

RÉPONSE NO 90

Le plan d'action 2018-2023 *Un Québec pour tous les âges* contient les mesures suivantes :

- Promouvoir le « Guide de bonnes pratiques pour favoriser l'embauche, le maintien et le retour en emploi des travailleurs expérimentés » auprès des partenaires du milieu du travail. (sous la responsabilité du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux)
- Réaliser un outil guidant l'approche des services publics d'emplois pour favoriser le recrutement, l'insertion et le maintien en emploi ainsi que le prolongement de la vie professionnelle des travailleuses et des travailleurs expérimentés. (sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 contient la mesure suivante :

- Initiative ciblée pour les travailleuses et travailleurs expérimentés (sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

QUESTION NO 91

Le nombre de résidences privées pour aînés qui ont fermé en 2019-2020, ventilé par région avec le nombre d’unités par résidence.

RÉPONSE NO 91

Nombre de résidences privées pour aînés ayant fermé en 2019-2020

Région	Nombre de fermetures	Nombre d’unités RPA
1 – Bas-Saint-Laurent	7	111
2 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	29
3 – Capitale-Nationale	3	44
4 - Mauricie	11	193
5 - Estrie	7	264
6 - Montréal	7	125
7 - Outaouais	6	48
8 – Abitibi-Témiscamingue	2	59
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0
12 – Chaudière-Appalaches	8	132
13 - Laval	0	0
14 - Lanaudière	4	92
15 - Laurentides	10	153
16 - Montérégie	11	96
Total	80	1 346

Source : RRPA-K10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 92

Le nombre de petites résidences de moins de 50 unités qui ont fermé en 2019-2020.

RÉPONSE NO 92

Il y a 75 résidences de moins de 50 unités qui ont fermé en 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 93

Mesures mises en place depuis le 18 octobre 2018 pour soutenir les petites résidences pour aînés de moins de 50 unités.

RÉPONSE NO 93

Un *Groupe d'intervention pour le respect des droits des aînés en résidences privées et le respect des obligations qui incombent aux propriétaires de ces résidences* a été mis sur pied en 2018. Ce groupe a pour mission de travailler en amont avec les propriétaires de résidences privées pour aînés (RPA), notamment les petites résidences, en vue de prévenir les fermetures subites et de les soutenir dans la recherche de solutions pour assurer la viabilité de leurs résidences.

Un complément d'information est fourni à la question n° 94 des questions particulières de l'Opposition officielle adressées au Secrétariat aux aînés.

QUESTION NO 94

Concernant le groupe d'intervention RPA :

- a) composition du groupe d'intervention;
- b) date des rencontres;
- c) sujet des rencontres;
- d) ordre du jour.

RÉPONSE NO 94

a) Composition du groupe d'intervention

Le Groupe d'intervention pour le respect des droits des aînés en résidences privées et le respect des obligations qui incombent aux propriétaires de ces résidences était composé au départ de représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), incluant le Secrétariat aux aînés, de la Société d'habitation du Québec (SHQ), du Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) et du Regroupement québécois des OSBL d'habitation (RQOH). Depuis l'automne 2019, seuls le MSSS, le RQRA et le RQOH composent ce comité, lesquels membres communiquent avec la SHQ, au besoin.

b) Date des rencontres

14 juin 2018, 22 juin 2018, 28 juin 2018, 12 juillet 2018, 25 juillet 2018, 9 août 2018, 7 septembre 2018, 5 octobre 2018, 8 novembre 2018, puis tous les vendredis à partir du 23 novembre 2018 jusqu'à l'automne 2019. Depuis, le comité se réunit aux trois semaines.

c) Sujet des rencontres

Ce groupe se réunit afin d'échanger sur les résidences privées pour aînés qui vivent des difficultés et, en collaboration avec les équipes responsables de la certification dans les établissements de santé et de services sociaux, suit la situation de ces résidences et déploie différentes actions en vue de soutenir les exploitants.

d) Ordre du jour

- › Mot de bienvenue
- › Situations signalées
- › Suivis et soutien offerts
- › Varia

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 95

Nombre d'inspecteurs au MSSS dédiés aux inspections des établissements pour aînés.

.....

RÉPONSE NO 95

Au 31 mars 2020, 35 inspecteurs opéraient dans les Résidences privées pour aînés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 96

Nombre d'inspections réalisées dans les établissements pour aînés en 2019.

RÉPONSE NO 96

Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, 571 visites d'inspection ont été effectuées dans les résidences privées pour aînés par les inspecteurs des Directions de l'inspection de l'Est et de l'Ouest du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 97

Délai moyen d'inspection, par région, par type d'établissement (CHSLD, RPA, RI, etc.).

RÉPONSE NO 97

CHSLD : Les données ne sont pas disponibles.

RI : Les données ne sont pas disponibles.

RPA: La durée moyenne de l'inspection, dans les résidences privées pour aînés (RPA) pour l'année 2019-2020 est de 3 heures.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 98

Le nombre de bourses versées depuis la mise sur pied du programme de bourses destiné aux préposés aux bénéficiaires (PAB) annoncé le 14 août 2019, ventilé par établissement et par région.

RÉPONSE NO 98

La réponse à cette question se retrouve dans le tableau ci-dessous.

Région	Établissement de santé	Nombre de bourses octroyées	Nombre d'abandons
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	37	2
2	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	51	0
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale	146	8
3	CHU de Québec	25	0
3	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	6	2
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	94	5
5	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	106	3
6	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	101	10
6	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	66	4
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	104	4
6	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	116	5
6	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	105	0
6	CHU Sainte-Justine	7	0
6	CHUM	43	0
6	CUSM	30	2
6	Institut de cardiologie de Montréal	8	2
6	Institut Philippe-Pinel de Montréal		
7	CISSS de l'Outaouais	47	0
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	9	0
9	CISSS de la Côte-Nord	8	2
9	CLSC Naskapi (R09)	0	0
10	CRSSS de la Baie-James (R10)	0	0
11	CISSS de la Gaspésie	21	0
11	CISSS des Îles	0	0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	54	10
13	CISSS de Laval	56	0
14	CISSS de Lanaudière	88	0
15	CISSS des Laurentides	131	0
16	CISSS de la Montérégie-Centre	50	0
16	CISSS de la Montérégie-Est	90	2
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	69	0
17	CS Inuulitsivik (R17)	0	0
17	CS Tulattavik de l'Ungava (R17)	0	0
18	Conseil Cri de SSS de la Baie-James (R18)	0	0
	TOTAL	1668	61

Le nombre total de bourses octroyées représente l’addition des bourses octroyées et des abandons. Ce faisant, le nombre est de 1729 bourses octroyées pour l’exercice 2019-2020.
Données en date du 25 juin 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 99

Le nombre d'équipes volantes mises en places en 2019 pour aider les CHSLD pour contrer la pénurie de main-d'œuvre par région. Veuillez également identifier le nombre de personnes par équipe volante.

RÉPONSE NO 99

Cette information n'est pas disponible.

QUESTION NO 100

Le taux de couverture actuel des besoins en CHSLD pour les personnes âgées, ventilé par région

RÉPONSE NO 100

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l’Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 101

Le taux de couverture projeté par année, pour les cinq prochaines années, pour les besoins en CHSLD/Maisons des aînés, ventilé par région.

RÉPONSE NO 101

Ce genre de données n’est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 102

Le 26 novembre 2019, le gouvernement annonçait 2,6 G\$ pour les maisons des aînés. Veuillez ventiler le 2,6 G\$.

RÉPONSE NO 102

- 2600 places à développer
- 2500 places à reconstruire
- Investissement de plus de 2,6G (excluant risque et contingence)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 103

Concernant l'enveloppe de 5 M\$ annoncée le 23 février 2020 par la ministre, veuillez indiquer :

- a) Le montant prévu par CHSLD
- b) Les montants prévus par région ;
- c) Les montants prévus pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

RÉPONSE NO 103

RSS	NomEtablissement	NoEtablissement	Statut	Nombre de places	% de places	Répartition de montants	% de montant octroyé
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	11045119	Public	942	2,48	124 147 \$	2,48
2	Centre d'hébergement St-Francois Inc,	23182884	PC	68	0,18	8 962 \$	0,18
2	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	11045127	Public	1 150	3,03	151 559 \$	3,03
3	Centre d'hébergement Champlain des Montagnes	51230175	PC	105	0,28	13 838 \$	0,28
3	Centre d'hébergement du Boisé Ltée	13027073	PC	66	0,17	8 698 \$	0,17
3	Centre d'hébergement St-Jean-Eudes Inc,	27508456	PC	150	0,40	19 769 \$	0,40
3	Centre d'Assise	27508456	PC	100	0,26	13 179 \$	0,26
3	La corporation Notre?Dame de Bon?Secours (La champenoise)	12399820	PC	20	0,05	2 636 \$	0,05
3	CH St-François Inc,	28694321	PC	29	0,08	3 822 \$	0,08
3	CHSLD Vigi St-Augustin	54583091	PC	100	0,26	13 179 \$	0,26
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale	11045135	Public	2 866	7,55	377 711 \$	7,55
3	Hôpital Ste-Monique Inc,	25457094	PC	64	0,17	8 435 \$	0,17
4	CHSLD Vigi les Chutes	51225563	PC	64	0,17	8 435 \$	0,17
4	CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	11045143	Public	2 474	6,52	326 049 \$	6,52
4	Foyer St-Anges de Ham-Nord Inc,	29490414	PC	28	0,07	3 690 \$	0,07
5	CHSLD Vigi Shermont	51230506	PC	64	0,17	8 435 \$	0,17
5	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	11045150	Public	2 149	5,66	283 218 \$	5,66
5	Santé Courville de Waterloo	51225993	PC	44	0,12	5 799 \$	0,12
5	Centre d'hébergement Champlain-Rose-Blanche	51233104	PC	60	0,16	7 907 \$	0,16
6	Centre d'hébergement - Maison - Providence - Saint-Joseph	11044823	PC	80	0,21	10 543 \$	0,21
6	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin	51234300	PC	93	0,25	12 257 \$	0,25
6	Centre Le Cardinal Inc,	11042280	PC	174	0,46	22 932 \$	0,46
6	CHSLD Age3 St-Vincent-Marie	51234003	PC	66	0,17	8 698 \$	0,17
6	CHSLD Bayview Inc,	12366043	PC	128	0,34	16 869 \$	0,34
6	CHSLD Bourget Inc,	29530060	PC	70	0,18	9 225 \$	0,18
6	CHSLD Bussey Inc,	29530078	PC	35	0,09	4 613 \$	0,09
6	CHSLD Champlain Marie-Victorin	54982822	PC	280	0,74	36 901 \$	0,74
6	CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes Inc,	11755501	PC	162	0,43	21 350 \$	0,43
6	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux	54583208	PC	160	0,42	21 086 \$	0,42
6	CHSLD Vigi Marie-Claret Inc,	51232627	PC	52	0,14	6 853 \$	0,14
6	CHSLD Vigi Mont-Royal	55477988	PC	273	0,72	35 979 \$	0,72
6	CHSLD Vigi Pierrefonds	54583232	PC	64	0,17	8 435 \$	0,17
6	CHSLD Vigi Reine-Élizabeth	51225407	PC	150	0,40	19 769 \$	0,40
6	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	11045200	Public	2 387	6,29	314 584 \$	6,29
6	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	11045168	Public	1 490	3,93	196 368 \$	3,93
6	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	11045176	Public	1 174	3,09	154 722 \$	3,09
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	11045184	Public	2 784	7,34	366 904 \$	7,34
6	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	11045192	Public	1 841	4,85	242 626 \$	4,85
6	CUSM	12599213	Public	134	0,35	17 660 \$	0,35
6	Groupe Roy Santé - CHSLD Le Royer	51218162	PC	96	0,25	12 652 \$	0,25
6	Groupe Roy Santé - CHSLD St-Georges	51227957	PC	260	0,69	34 266 \$	0,69
6	Les Cèdres – CA pour personnes âgées	13000732	PC	32	0,08	4 217 \$	0,08
6	Résidence Angelica	12326849	PC	347	0,91	45 731 \$	0,91
6	Résidence Berthiaume-Du Tremblay	12383907	PC	198	0,52	26 095 \$	0,52
7	Centre d'hébergement Champlain Gatineau	51223311	PC	98	0,26	12 915 \$	0,26
7	CHSLD Vigi de l'Outaouais	51223329	PC	96	0,25	12 652 \$	0,25
7	CISSS de l'Outaouais	11045218	Public	1 112	2,93	146 551 \$	2,93
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	11045226	Public	674	1,78	88 827 \$	1,78
9	CISSS de la Côte-Nord	11045234	Public	434	1,14	57 197 \$	1,14
10	CRSSS de la Baie-James	11042686	Public	39	0,10	5 140 \$	0,10
11	CISSS de la Gaspésie	11045242	Public	439	1,16	57 856 \$	1,16
11	CISSS des Îles	11044088	Public	64	0,17	8 435 \$	0,17
12	CA St-Joseph de Lévis Inc,	26370254	PC	157	0,41	20 691 \$	0,41
12	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet	51224921	PC	96	0,25	12 652 \$	0,25
12	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption	51232122	PC	96	0,25	12 652 \$	0,25
12	CHSLD Vigi N-D-de-Lourdes	54601018	PC	40	0,11	5 272 \$	0,11
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	11045333	Public	1 516	4,00	199 794 \$	4,00
12	Pavillon Bellevue Inc,	13317037	PC	57	0,15	7 512 \$	0,15
13	Centre d'hébergement Champlain St-François	51230183	PC	53	0,14	6 985 \$	0,14
13	CHSLD Age3 St-Jude	51233997	PC	204	0,54	26 885 \$	0,54
13	CHSLD Vigi l'Orchidée blanche	51223204	PC	128	0,34	16 869 \$	0,34
13	CISSS de Laval	11045267	Public	732	1,93	96 471 \$	1,93
13	Manoir St-Patrice Inc,	13625587	PC	96	0,25	12 652 \$	0,25
13	Résidence Riviera Inc,	12825188	PC	128	0,34	16 869 \$	0,34
13	Santé Courville de Laval	53956983	PC	68	0,18	8 962 \$	0,18
14	Centre d'hébergement Champlain Le Château	51230217	PC	73	0,19	9 621 \$	0,19
14	CHSLD de la Côte Boisée Inc,	11043791	PC	140	0,37	18 451 \$	0,37
14	CHSLD Heather Inc,	12653192	PC	115	0,30	15 156 \$	0,30
14	CHSLD Vigi Yves-Blais	51223337	PC	99	0,26	13 047 \$	0,26
14	CISSS de Lanaudière	11045275	Public	1 300	3,43	171 328 \$	3,43
15	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil	51223303	PC	168	0,44	22 141 \$	0,44
15	CHSLD Vigi Deux-Montagnes	51231215	PC	76	0,20	10 016 \$	0,20
15	CISSS des Laurentides	11045283	Public	1 687	4,45	222 330 \$	4,45
16	Accueil du Rivage Inc,	13578448	PC	32	0,08	4 217 \$	0,08
16	CA Marcelle Ferron Inc,	27368703	PC	268	0,71	35 320 \$	0,71
16	Centre d'hébergement Champlain des Pommetiers	51232635	PC	140	0,37	18 451 \$	0,37
16	Centre d'hébergement Champlain J-L Lapierre	51230209	PC	76	0,20	10 016 \$	0,20
16	CH Kateri Memorial - Tehsakotitsén:tha	54780366	PC	48	0,13	6 326 \$	0,13
16	CHSLD Champlain Châteauguay	54982830	PC	105	0,28	13 838 \$	0,28
16	CHSLD Vigi Brossard	51223345	PC	66	0,17	8 698 \$	0,17
16	CHSLD Vigi Montérégie	54661442	PC	90	0,24	11 861 \$	0,24
16	CISSS de la Montérégie-Centre	11045291	Public	957	2,52	126 123 \$	2,52
16	CISSS de la Montérégie-Est	11045309	Public	1 997	5,26	263 185 \$	5,26
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	11045317	Public	1 038	2,74	136 798 \$	2,74
16	Résidence Sorel-Tracy Inc,	28609360	PC	64	0,17	8 435 \$	0,17
Total général				37 939	100	5 000 000 \$	100

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 104

Concernant les demandes d'exonération dans le programme de contribution des adultes hébergés en CHSLD en 2019-2020, veuillez indiquer :

- a) Le nombre de demandes d'exonérations reçues en 2019-2020 ;
- b) Le nombre de demandes acceptées 2019-2020 ;
- c) Le nombre de demandes de réévaluation effectuées en 2019-2020 ;
- d) Le nombre de demandes de réévaluation acceptées en 2019-2020

RÉPONSE NO 104

Les réponses à la question sont disponibles en suivant les liens suivants :

https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/Lists/Demandes%20daccs%20%20information/Attachments/314/Decision_7212_2020_10116.pdf

QUESTION NO 105

Les travaux entourant la révision de la certification des résidences pour personnes âgées en indiquant l'échéance prévue des travaux.

RÉPONSE NO 105

Principales étapes des travaux de révision du Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés :

- Élaboration d'un plan de travail : mars 2019 (réalisé).
- Mise en place d'un comité sur les tolérances administratives et détermination de ces tolérances administratives à appliquer en lien avec le règlement en vigueur, en collaboration avec les CISSS/CIUSSS : avril 2019 (réalisé).
- Mise en place d'un Comité directeur pour la révision du règlement : été 2019 (réalisé).
- Consultations auprès des CISSS/CIUSSS et des divers partenaires : automne 2019 (réalisé).
- Rédaction du nouveau règlement : automne 2020 (en cours).
- Prépublication du règlement : automne 2020 (à venir).
- Analyse des commentaires reçus suivant la prépublication et révision finale du règlement : hiver 2021 (à venir).
- Entrée en vigueur du nouveau règlement : hiver 2021 (à venir).
- Analyse et révision du processus de certification, suivant un mandat confié à la Direction de l'audit interne du MSSS : automne 2020 (en cours).
- Élaboration d'outils d'application de la certification en fonction du nouveau règlement, dont un manuel de vérification à l'intention des acteurs concernés par l'application du règlement, et accompagnement pour leur déploiement : hiver 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle - Volet — Aînés et proches aidants

QUESTION NO 106

Concernant le Programme d'aide financière pour l'installation de gicleurs dans les résidences privées pour aînés, annoncé le 10 juillet 2019, veuillez nous indiquer :

- a) Le nombre de résidences qui ont déposé une demande ;
- b) Le nombre de résidences qui ont reçu 25 % de l'aide ;
- c) Le nombre de résidences qui ont reçu 75 % du financement ;
- d) Le nombre de demandes acceptées depuis le 10 juillet ;
- e) Le nombre de demandes refusées depuis le 10 juillet ;
- f) Le nombre de RPA giclée ;
- g) Le nombre de RPA partiellement giclée ;
- h) Le nombre de RPA qui n'est pas giclée entièrement ou partiellement.

RÉPONSE NO 106

Jusqu'à maintenant, le total de l'aide financière accordée par le MSSS est de **20 574 240\$**.

Voici la répartition de ce montant :

- 82 RPA ont reçu un versement final totalisant 19 831 990\$;
- 11 RPA ont reçu le premier versement de 25 % pour un total de 742 250\$.

Les autres informations ne sont pas disponibles.

QUESTION NO 107

Suite à l'annonce du ministre délégué à la Santé et aux services sociaux le 12 novembre 2019 concernant le programme de l'allocation directe chèque emploi-service (AD/CES), veuillez nous fournir l'information suivante :

- a) En 2019-2020, les sommes versées pour le programme de l'allocation directe chèque emploi-service, ventilé par région ;
- b) En 2019-2020, le nombre d'heures payées, ventilé par région ;
- c) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez nous indiquer les sommes supplémentaires versées pour le programme, ventilé par région ;
- d) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez indiquer le nombre d'heures supplémentaires payées, ventilé par région
- e) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez indiquer le nombre de familles qui ont bénéficié du programme, ventilé par région.

RÉPONSE NO 107

- a) En 2019-2020, les sommes versées pour le programme de l'allocation directe chèque emploi-service, ventilé par région ;

L'allocation directe / chèque emploi-service (AD/CES) n'est pas un programme, il s'agit plutôt d'une modalité de prestation de services de soutien à domicile. Il n'y a, en ce sens, aucun budget spécifique à l'AD/CES. Il est cependant possible d'identifier les sommes des budgets en soutien à domicile qui sont utilisées pour cette modalité.

Chèque emploi-services - Total		Coûts totaux
RSS Nom Établissement		2019-2020
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	3 880 018
02	CIUSSS du Saguenay- Lac-Saint-Jean	2 648 860
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	5 192 474
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	5 807 103
05	CIUSSS de l’Estrie – centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	4 068 361
06	CIUSSS de l’Ouest-de-l’Île-de-Montréal	6 585 024
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l’Île-de-Montréal	10 307 842
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal	4 294 232
	CIUSSS du Nord-de-l’Île-de-Montréal	7 801 290
	CIUSSS de l’Est-de-l’Île-de-Montréal	9 695 181
	CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES	254 873
07	CISSS de l’Outaouais	6 807 302
08	CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue	1 535 507
09	CLSC Naskapi	92 905
	CISSS de la Côte-Nord	3 622 674
10	Nord-du-Québec	125 304
11	CISSS des Îles	168 048
	CISSS de la Gaspésie	2 271 047
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	928 453
13	CISSS de Laval	4 507 789
14	CISSS de Lanaudière	4 430 712
15	CISSS des Laurentides	8 884 671
16	CISSS de la Montérégie-Centre	5 406 644
	CISSS de la Montérégie-Est	5 739 853
	CISSS de la Montérégie-Ouest	9 283 834
Total général		114 340 000

b) En 2019-2020, le nombre d’heures payées, ventilé par région ;

RÉGIONS	2019-2020
01	224 598
02	157 425
03	288 518
04	342 178
05	241 775
06	2 147 578
07	403 706
08	90 700
09	215 641
10	7 462
11	148 157
12	54 887
13	263 257
14	260 433
15	523 819
16	1 187 975
TOTAL	6 558 110

Source des données : Centre de traitement du chèque emploi-service (CTCES) de Desjardins.

c) Suite à l’annonce de l’élargissement des principes d’utilisation de l’allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez nous indiquer les sommes supplémentaires versées pour le programme, ventilé par région ;

Les informations ne sont pas disponibles à ce stade-ci.

- d) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez indiquer le nombre d'heures supplémentaires payées, ventilé par région ;

Les informations ne sont pas disponibles à ce stade-ci.

- e) Suite à l'annonce de l'élargissement des principes d'utilisation de l'allocation directe chèque emploi-service en soutien à domicile, veuillez indiquer le nombre de familles qui ont bénéficié du programme, ventilé par région ;

Les informations ne sont pas disponibles à ce stade-ci.